

IN LIBRO **VERITAS**

Anatole France

*Crainquebille,
Putois, Riquet et
Plusieurs Autres
Récits Profitables*



– Collection Romans / Nouvelles –

Retrouvez cette oeuvre et beaucoup d'autres sur
<http://www.inlibroveritas.net>

Livros Grátis

<http://www.livrosgratis.com.br>

Milhares de livros grátis para download.

Table des matières

<u>Crainquebille, Putois, Riquet et Plusieurs Autres Récits Profitables</u>	1
<u>CRAINQUEBILLE</u>	2
I – DE LA MAJESTÉ DES LOIS	3
II – L'AVENTURE DE CRAINQUEBILLE	5
III – CRAINQUEBILLE DEVANT LA JUSTICE	10
IV – APOLOGIE POUR M. LE PRÉSIDENT BOURRICHE	14
V – DE LA SOUMISSION DE CRAINQUEBILLE AUX LOIS DE LA RÉPUBLIQUE	18
VI – CRAINQUEBILLE DEVANT L'OPINION	20
VII – LES CONSÉQUENCES	23
VIII – LES DERNIERES CONSÉQUENCES	26
<u>PUTOIS</u>	28
I	29
II	34
III	40
<u>RIQUET</u>	44
.....	45
<u>PENSÉES DE RIQUET</u>	49
<u>LA CRAVATE</u>	52
.....	53
<u>LES GRANDES MANOEUVRES A MONTIL</u>	58
.....	59
<u>ÉMILE</u>	65
<u>ADRIENNE BUQUET</u>	69
.....	70
<u>LA PIERRE GRAVÉE</u>	76
<u>LA SIGNORA CHIARA</u>	86
.....	87
<u>LES JUGES INTEGRES</u>	89
.....	90
<u>LE CHRIST DE L'OCÉAN</u>	95
.....	96

Table des matières

Crainquebille, Putois, Riquet et Plusieurs Autres Récits Profitables

<u>JEAN MARTEAU</u>	100
<u>I – UN REVE</u>	101
<u>II – LA LOI EST MORTE MAIS LE JUGE EST VIVANT</u>	105
<u>MONSIEUR THOMAS</u>	110
<u>VOL DOMESTIQUE</u>	115
.....	116
<u>EDMÉE OU LA CHARITÉ BIEN PLACÉE</u>	120
.....	121

Crainquebille, Putois, Riquet et Plusieurs Autres Récits Profitables

Auteur : Anatole France

Catégorie : Romans / Nouvelles

Crainquebille

Putois

Riquet

Pensées de Riquet

La cravate

Les grandes manoeuvres à Montil

Émile

Adrienne Buquet

La pierre gravée

La signora Chiara

Les juges intègres

Le Christ de l'océan

Jean Marteau

Monsieur Thomas

Vol domestique

Edmée ou la charité bien placée

Licence : Domaine public

CRAINQUEBILLE

A Alexandre Steinlein et à Lucien Guitry qui ont su donner, l'un en une suite d'admirables dessins, l'autre par une belle création de son génie dramatique, un caractère de grandeur tragique à l'humble figure de mon pauvre marchand des quatre-saisons.

A.F.

I – DE LA MAJESTÉ DES LOIS

La majesté de la justice réside tout entière dans chaque sentence rendue par le juge au nom du peuple souverain. Jérôme Crainquebille, marchand ambulant, connut combien la loi est auguste, quand il fut traduit en police correctionnelle pour outrage à un agent de la force publique. Ayant pris place, dans la salle magnifique et sombre, sur le banc des accusés, il vit les juges, les greffiers, les avocats en robe, l'huissier portant la chaîne, les gendarmes et, derrière une cloison, les têtes nues des spectateurs silencieux. Et il se vit lui-même assis sur un siège élevé, comme si de paraître devant des magistrats l'accusé lui-même en recevait un funeste honneur. Au fond de la salle, entre les deux assesseurs, M. le président Bourriche siégeait. Les palmes d'officier d'académie étaient attachées sur sa poitrine. Un buste de la République et un Christ en croix surmontaient le prétoire, en sorte que toutes les lois divines et humaines étaient suspendues sur la tête de Crainquebille. Il en conçut une juste terreur. N'ayant point l'esprit philosophique, il ne se demanda pas ce que voulaient dire ce buste et ce crucifix et il ne rechercha pas si Jésus et Marianne, au Palais, s'accordaient ensemble. C'était pourtant matière à réflexion, car enfin la doctrine pontificale et le droit canon sont opposés, sur bien des points, à la Constitution de la République et au Code civil. Les Décrétales n'ont point été abolies, qu'on sache. L'Église du Christ enseigne comme autrefois que seuls sont légitimes les pouvoirs auxquels elle a donné l'investiture. Or, la République française prétend encore ne pas relever de la puissance pontificale. Crainquebille pouvait dire avec quelque raison :

"Messieurs les juges, le président Loubet n'étant pas oint, ce Christ, pendu sur vos têtes, vous récuse par l'organe des conciles et des papes. Ou il est ici pour vous rappeler les droits de l'Église, qui infirment les vôtres, ou sa présence n'a aucune signification raisonnable."

A quoi le président Bourriche aurait peut-être répondu :

"Inculpé Crainquebille, les rois de France ont toujours été brouillés avec le pape. Guillaume de Nogaret fut excommunié et ne se démit pas de ses

charges pour si peu. Le Christ du prétoire n'est pas le Christ de Grégoire VII et de Boniface VIII. C'est, si vous voulez, le Christ de l'Évangile, qui ne savait pas un mot de droit canon et n'avait jamais entendu parler des sacrées Décrétales."

Alors il était loisible à Crainquebille de répondre :

"Le Christ de l'Évangile était un bousingot. De plus, il subit une condamnation que, depuis dix-neuf cents ans, tous les peuples chrétiens considèrent comme une grave erreur judiciaire.

Je vous défie bien, monsieur le président, de me condamner, en son nom, seulement à quarante-huit heures de prison."

Mais Crainquebille ne se livrait à aucune considération historique, politique ou sociale. Il demeurait dans l'étonnement. L'appareil dont il était environné lui faisait concevoir une haute idée de la justice. Pénétré de respect, submergé d'épouvante, il était prêt à s'en rapporter aux juges sur sa propre culpabilité.

Dans sa conscience, il ne se croyait pas criminel ; mais il sentait combien c'est peu que la conscience d'un marchand de légumes devant les symboles de la loi et les ministres de la vindicte sociale. Déjà son avocat l'avait à demi persuadé qu'il n'était pas innocent.

Une instruction sommaire et rapide avait relevé les charges qui pesaient sur lui.

II – L'AVVENTURE DE CRAINQUEBILLE

Jérôme Crainquebille, marchand des quatre-saisons, allait par la ville, poussant sa petite voiture et criant : Des choux, des navets, des carottes ! Et, quand il avait des poireaux, il criait : Bottes d'asperges ! parce que les poireaux sont les asperges du pauvre. Or, le 20 octobre, à l'heure de midi, comme il descendait la rue Montmartre, Mme Bayard, la cordonnière A l'Ange gardien, sortit de sa boutique et s'approcha de la voiture légumière. Soulevant dédaigneusement une botte de poireaux :

"Ils ne sont guère beaux, vos poireaux. Combien la botte ?

– Quinze sous, la bourgeoise. Y a pas meilleur.

– Quinze sous, trois mauvais poireaux ?"

Et elle rejeta la botte dans la charrette, avec un geste de dégoût.

C'est alors que l'agent 64 survint et dit à Crainquebille :

"Circulez !"

Crainquebille, depuis cinquante ans, circulait du matin au soir. Un tel ordre lui sembla légitime et conforme à la nature des choses. Tout disposé à y obéir, il pressa la bourgeoise de prendre ce qui était à sa convenance.

"Faut encore que je choisisse la marchandise", répondit aigrement la cordonnière.

Et elle tâta de nouveau toutes les bottes de poireaux, puis elle garda celle qui lui parut la plus belle et elle la tint contre son sein comme les saintes, dans les tableaux d'église, pressent sur leur poitrine la palme triomphale.

"Je vas vous donner quatorze sous. C'est bien assez. Et encore il faut que j'aille les chercher dans la boutique, parce que je ne les ai pas sur moi."

Et, tenant ses poireaux embrassés, elle rentra dans la cordonnerie où une cliente, portant un enfant, l'avait précédée.

A ce moment, l'agent 64 dit pour la deuxième fois à Crainquebille :

"Circulez !

– J'attends mon argent, répondit Crainquebille.

– Je ne vous dis pas d'attendre votre argent ; je vous dis de circuler", reprit l'agent avec fermeté.

Cependant la cordonnière, dans sa boutique, essayait des souliers bleus à un enfant de dix-huit mois dont la mère était pressée. Et les têtes vertes des poireaux reposaient sur le comptoir.

Depuis un demi-siècle qu'il poussait sa voiture dans les rues, Crainquebille avait appris à obéir aux représentants de l'autorité. Mais il se trouvait cette fois dans une situation particulière, entre un devoir et un droit. Il n'avait pas l'esprit juridique. Il ne comprit pas que la jouissance d'un droit individuel ne le dispensait pas d'accomplir un devoir social. Il considéra trop son droit qui était de recevoir quatorze sous, et il ne s'attacha pas assez à son devoir qui était de pousser sa voiture et d'aller plus avant et toujours plus avant. Il demeura.

Pour la troisième fois, l'agent 64, tranquille et sans colère, lui donna l'ordre de circuler. Contrairement à la coutume du brigadier Montauciel, qui menace sans cesse et ne sévit jamais, l'agent 64 est sobre d'avertissements et prompt à verbaliser. Tel est son caractère. Bien qu'un peu sournois, c'est un excellent serviteur et un loyal soldat. Le courage d'un lion et la douceur d'un enfant. Il ne connaît que sa consigne.

"Vous n'entendez donc pas, quand je vous dis de circuler !"

Crainquebille avait de rester en place une raison trop considérable à ses yeux pour qu'il ne la crût pas suffisante. Il l'exposa simplement et sans art : "Nom de nom ! puisque je vous dis que j'attends mon argent."

L'agent 64 se contenta de répondre :

"Voulez-vous que je vous f... une contravention ? Si vous le voulez, vous n'avez qu'à le dire."

En entendant ces paroles, Crainquebille haussa lentement les épaules et coula sur l'agent un regard douloureux qu'il éleva ensuite vers le ciel. Et ce regard disait :

"Que Dieu me voie ! Suis-je un contempteur des lois ? Est-ce que je me ris des décrets et des ordonnances qui régissent mon état ambulatoire ? A cinq heures du matin, j'étais sur le carreau des Halles. Depuis sept heures, je me brûle les mains à mes brancards en criant : Des choux, des navets, des carottes ! J'ai soixante ans sonnés. Je suis las. Et vous me demandez si je lève le drapeau noir de la révolte. Vous vous moquez et votre raillerie est cruelle."

Soit que l'expression de ce regard lui eût échappé, soit qu'il n'y trouvât pas

une excuse à la désobéissance, l'agent demanda d'une voix brève et rude si c'était compris.

Or, en ce moment précis, l'embarras des voitures était extrême dans la rue Montmartre. Les fiacres, les haquets, les tapissières, les omnibus, les camions, pressés les uns contre les autres, semblaient indissolublement joints et assemblés. Et sur leur immobilité frémisseante s'élevaient des jurons et des cris. Les cochers de fiacre échangeaient de loin, et lentement, avec les garçons bouchers des injures héroïques, et les conducteurs d'omnibus, considérant Crainquebille comme la cause de l'embarras, l'appelaient "sale poireau".

Cependant sur le trottoir, des curieux se pressaient, attentifs à la querelle. Et l'agent, se voyant observé, ne songea plus qu'à faire montre de son autorité.

"C'est bon", dit-il.

Et il tira de sa poche un calepin crasseux et un crayon très court.

Crainquebille suivait son idée et obéissait à une force intérieure. D'ailleurs il lui était impossible maintenant d'avancer ou de reculer. La roue de sa charrette était malheureusement prise dans la roue d'une voiture de laitier. Il s'écria en s'arrachant les cheveux sous sa casquette :

"Mais, puisque je vous dis que j'attends mon argent ! C'est-il pas malheureux ! Misère de misère ! Bon sang de bon sang !"

Par ces propos, qui pourtant exprimaient moins la révolte que le désespoir, l'agent 64 se crut insulté. Et comme, pour lui, toute insulte revêtait nécessairement la forme traditionnelle, régulière, consacrée, rituelle et pour ainsi dire liturgique de "Mort aux vaches !" c'est sous cette forme que spontanément il recueillit et concréta dans son oreille les paroles du délinquant.

"Ah ! vous avez dit : "Mort aux vaches !" C'est bon. Suivez-moi."

Crainquebille, dans l'excès de la stupeur et de la détresse, regardait avec ses gros yeux brûlés du soleil l'agent 64, et de sa voix cassée, qui lui sortait tantôt de dessus la tête et tantôt de dessous les talons, s'écriait, les bras croisés sur sa blouse bleue :

"J'ai dit : "Mort aux vaches" ? Moi ?... Oh !"

Cette arrestation fut accueillie par les rires des employés de commerce et des petits garçons. Elle contentait le goût que toutes les foules d'hommes

éprouvent pour les spectacles ignobles et violents. Mais, s'étant frayé un passage à travers le cercle populaire, un vieillard très triste, vêtu de noir et coiffé d'un chapeau de haute forme, s'approcha de l'agent et lui dit très doucement et très fermement, à voix basse :

"Vous vous êtes mépris. Cet homme ne vous a pas insulté.

– Mêlez-vous de ce qui vous regarde", lui répondit l'agent, sans proférer de menaces, car il parlait à un homme proprement mis.

Le vieillard insista avec beaucoup de calme et de ténacité. Et l'agent lui intima l'ordre de s'expliquer chez le commissaire.

Cependant Crainquebille s'écriait :

"Alors que j'ai dit : "Mort aux vaches !" Oh !..."

Il prononçait ces paroles étonnées quand Mme Bayard, la cordonnière, vint à lui, les quatorze sous dans la main. Mais déjà l'agent 64 le tenait au collet, et Mme Bayard, pensant qu'on ne devait rien à un homme conduit au poste, mit les quatorze sous dans la poche de son tablier.

Et, voyant tout à coup sa voiture en fourrière, sa liberté perdue, l'abîme sous ses pas et le soleil éteint, Crainquebille murmura :

"Tout de même !..."

Devant le commissaire, le vieillard déclara que, arrêté sur son chemin par un embarras de voitures, il avait été témoin de la scène, qu'il affirmait que l'agent n'avait pas été insulté, et qu'il s'était totalement mépris. Il donna ses noms et qualités : docteur David Matthieu, médecin en chef de l'hôpital Ambroise-Paré, officier de la Légion d'honneur. En d'autres temps, un tel témoignage aurait suffisamment éclairé le commissaire. Mais alors, en France, les savants étaient suspects.

Crainquebille, dont l'arrestation fut maintenue, passa la nuit au violon et fut transféré, le matin, dans le panier à salade, au Dépôt.

La prison ne lui parut ni douloureuse ni humiliante. Elle lui parut nécessaire. Ce qui le frappa en entrant ce fut la propreté des murs et du carrelage. Il dit :

"Pour un endroit propre, c'est un endroit propre. Vrai de vrai ! On mangerait par terre."

Laissé seul, il voulut tirer son escabeau, mais il s'aperçut qu'il était scellé au mur. Il en exprima tout haut sa surprise :

"Quelle drôle d'idée ! Voilà une chose que j'aurais pas inventé, pour sûr."

S'étant assis, il tourna ses pouces et demeura dans l'étonnement. Le silence et la solitude l'accablaient. Il s'ennuyait et il pensait avec inquiétude à sa voiture mise en fourrière encore toute chargée de choux, de carottes, de céleri, de mâche et de pissemil. Et il se demandait anxieux :

"Où qu'ils m'ont étouffé ma voiture ?"

Le troisième jour, il reçut la visite de son avocat maître Lemerle, un des plus jeunes membres du barreau de Paris, président d'une des sections de la "Ligue de la Patrie française".

Crainquebille essaya de lui conter son affaire, ce qui ne lui était pas facile, car il n'avait pas l'habitude de la parole. Peut-être s'en serait-il tiré pourtant, avec un peu d'aide. Mais son avocat secouait la tête d'un air méfiant à tout ce qu'il disait, et feuilletant des papiers, murmurait :

"Hum ! hum ! je ne vois rien de tout cela au dossier..."

Puis, avec un peu de fatigue, il dit en frisant sa moustache blonde :

"Dans votre intérêt, il serait peut-être préférable d'avouer. Pour ma part, j'estime que votre système de dénégations absolues est d'une insigne maladresse."

Et dès lors Crainquebille eût fait des aveux s'il avait su ce qu'il fallait avouer.

III – CRAINQUEBILLE DEVANT LA JUSTICE

Le président Bourriche consacra six minutes pleines à l'interrogatoire de Crainquebille. Cet interrogatoire aurait apporté plus de lumière si l'accusé avait répondu aux questions qui lui étaient posées. Mais Crainquebille n'avait pas l'habitude de la discussion, et dans une telle compagnie le respect et l'effroi lui fermaient la bouche. Aussi gardait-il le silence, et le président faisait lui-même les réponses ; elles étaient accablantes. Il conclut :

"Enfin, vous reconnaissiez avoir dit : "Mort aux vaches !"

– J'ai dit : "Mort aux vaches !" parce que monsieur l'agent a dit : "Mort aux vaches !" Alors j'ai dit : "Mort aux vaches !"

Il voulait faire entendre qu'étonné par l'imputation la plus imprévue, il avait, dans sa stupeur, répété les paroles étranges qu'on lui prêtait faussement et qu'il n'avait certes point prononcées. Il avait dit : "Mort aux vaches !" comme il eût dit : "Moi ! tenir des propos injurieux, l'avez-vous pu croire ?"

M. le président Bourriche ne le prit pas ainsi.

"Prétendez-vous, dit-il, que l'agent a proféré ce cri le premier ?"

Crainquebille renonça à s'expliquer. C'était trop difficile.

"Vous n'insistez pas. Vous avez raison", dit le président.

Et il fit appeler les témoins.

L'agent 64, de son nom Bastien Matra, jura de dire la vérité et de ne rien dire que la vérité. Puis il déposa en ces termes :

"Étant de service le 20 octobre, à l'heure de midi, je remarquai, dans la rue Montmartre, un individu qui me sembla être un vendeur ambulant et qui tenait sa charrette indûment arrêtée à la hauteur du numéro 328, ce qui occasionnait un encombrement de voitures. Je lui intimai par trois fois l'ordre de circuler, auquel il refusa d'obtempérer. Et sur ce que je l'avertis que j'allais verbaliser, il me répondit en criant : "Mort aux vaches !" ce qui me sembla être injurieux."

Cette déposition, ferme et mesurée, fut écoutée avec une évidente faveur

par le Tribunal. La défense avait cité madame Bayard, cordonnière, et M. David Matthieu, médecin en chef de l'hôpital Ambroise-Paré, officier de la Légion d'honneur. Madame Bayard n'avait rien vu ni entendu. Le docteur Matthieu se trouvait dans la foule assemblée autour de l'agent qui sommait le marchand de circuler. Sa déposition amena un incident.

"J'ai été témoin de la scène, dit-il. J'ai remarqué que l'agent s'était mépris : il n'avait pas été insulté. Je m'approchai et lui en fis l'observation. L'agent maintint le marchand en état d'arrestation et m'invita à le suivre au commissariat. Ce que je fis. Je réitérai ma déclaration devant le commissaire.

– Vous pouvez vous asseoir, dit le président. Huissier, rappelez le témoin Matra. – Matra, quand vous avez procédé à l'arrestation de l'accusé, monsieur le docteur Matthieu ne vous a-t-il pas fait observer que vous vous mépreniez ?

– C'est-à-dire, monsieur le président, qu'il m'a insulté.

– Que vous a-t-il dit ?

– Il m'a dit : "Mort aux vaches !"

Une rumeur et des rires s'élevèrent dans l'auditoire.

"Vous pouvez vous retirer", dit le président avec précipitation.

Et il avertit le public que si ces manifestations indécentes se reproduisaient, il ferait évacuer la salle. Cependant la défense agitait triomphalement les manches de sa robe, et l'on pensait en ce moment que Crainquebille serait acquitté.

Le calme s'étant rétabli, maître Lemerle se leva. Il commença sa plaidoirie par l'éloge des agents de la Préfecture, "ces modestes serviteurs de la société, qui, moyennant un salaire dérisoire, endurent des fatigues et affrontent des périls incessants, et qui pratiquent l'héroïsme quotidien. Ce sont d'anciens soldats, et qui restent soldats. Soldats, ce mot dit tout...".

Et maître Lemerle s'éleva, sans effort, à des considérations très hautes sur les vertus militaires. Il était de ceux, dit-il, "qui ne permettent pas qu'on touche à l'armée, à cette armée nationale à laquelle il était fier d'appartenir". Le président inclina la tête.

Maître Lemerle, en effet, était lieutenant dans la réserve. Il était aussi candidat nationaliste dans le quartier des Vieilles-Haudriettes.

Il poursuivit :

"Non certes, je ne méconnais pas les services modestes et précieux que rendent jurement les gardiens de la paix à la vaillante population de Paris. Et je n'aurais pas consenti à vous présenter, messieurs, la défense de Crainquebille si j'avais vu en lui l'insulteur d'un ancien soldat. On accuse mon client d'avoir dit : "Mort aux vaches !" Le sens de cette phrase n'est pas douteux. Si vous feuilletiez le Dictionnaire de la langue verte, vous y lirez : "Vachard, paresseux, fainéant ; qui s'étend paresseusement comme une vache, au lieu de travailler. – Vache, qui se vend à la police ; mouchard." Mort aux vaches ! se dit dans un certain monde. Mais toute la question est celle-ci : Comment Crainquebille l'a-t-il dit ? Et même, l'a-t-il dit ? Permettez-moi, messieurs, d'en douter.

"Je ne soupçonne l'agent Matra d'aucune mauvaise pensée. Mais il accomplit, comme nous l'avons dit, une tâche pénible. Il est parfois fatigué, excédé, surmené. Dans ces conditions il peut avoir été la victime d'une sorte d'hallucination de l'ouïe. Et quand il vient vous dire, messieurs, que le docteur David Matthieu, officier de la Légion d'honneur, médecin en chef de l'hôpital Ambroise-Paré, un prince de la science et un homme du monde, a crié : "Mort aux vaches !" nous sommes bien forcés de reconnaître que Matra est en proie à la maladie de l'obsession, et, si le terme n'est pas trop fort, au délire de la persécution.

"Et alors même que Crainquebille aurait crié : "Mort aux vaches !" il resterait à savoir si ce mot a, dans sa bouche, le caractère d'un délit. Crainquebille est l'enfant naturel d'une marchande ambulante, perdue d'inconduite et de boisson, il est né alcoolique. Vous le voyez ici abruti par soixante ans de misère. Messieurs, vous direz qu'il est irresponsable."

Maître Lemercier s'assit et M. le président Bourriche lut entre ses dents un jugement qui condamnait Jérôme Crainquebille à quinze jours de prison et cinquante francs d'amende. Le tribunal avait fondé sa conviction sur le témoignage de l'agent Matra.

Mené par les longs couloirs sombres du Palais, Crainquebille ressentit un immense besoin de sympathie. Il se tourna vers le garde de Paris qui le conduisait et l'appela trois fois :

"Cipal !... Cipal !... Hein ? cipal !..."

Et il soupira :

"Il y a seulement quinze jours, si on m'avait dit qu'il m'arriverait ce qu'il

m'arrive !..."

Puis il fit cette réflexion :

"Ils parlent trop vite, ces messieurs. Ils parlent bien, mais ils parlent trop vite. On peut pas s'expliquer avec eux... Cipal, vous trouvez pas qu'ils parlent trop vite ?"

Mais le soldat marchait sans répondre ni tourner la tête.

Crainquebille lui demanda :

"Pourquoi que vous me répondez pas ?"

Et le soldat garda le silence. Et Crainquebille lui dit avec amertume :

"On parle bien à un chien. Pourquoi que vous me parlez pas ? Vous ouvrez jamais la bouche avez donc pas peur qu'elle pue ?"

IV – APOLOGIE POUR M. LE PRÉSIDENT BOURRICHE

Quelques curieux et deux ou trois avocats quittèrent l'audience après la lecture de l'arrêt, quand déjà le greffier appelait une autre cause. Ceux qui sortaient ne faisaient point de réflexion sur l'affaire Crainquebille qui ne les avait guère intéressés, et à laquelle ils ne songeaient plus. Seul M. Jean Lermite, graveur à l'eau-forte, qui était venu d'aventure au Palais, méditait sur ce qu'il venait de voir et d'entendre.

Passant son bras sur l'épaule de maître Joseph Aubarrée :

"Ce dont il faut louer le président Bourriche, lui dit-il, c'est d'avoir su se défendre des vaines curiosités de l'esprit et se garder de cet orgueil intellectuel qui veut tout connaître. En opposant l'une à l'autre les dépositions contradictoires de l'agent Matra et du docteur David Matthieu, le juge serait entré dans une voie où l'on ne rencontre que le doute et l'incertitude. La méthode qui consiste à examiner les faits selon les règles de la critique est inconciliable avec la bonne administration de la justice. Si le magistrat avait l'imprudence de suivre cette méthode, ses jugements dépendraient de sa sagacité personnelle, qui le plus souvent est petite, et de l'infirmité humaine, qui est constante. Quelle en serait l'autorité ? On ne peut nier que la méthode historique est tout à fait impropre à lui procurer les certitudes dont il a besoin. Il suffit de rappeler l'aventure de Walter Raleigh.

"Un jour que Walter Raleigh, enfermé à la Tour de Londres, travaillait, selon sa coutume, à la seconde partie de son Histoire du Monde, une rixe éclata sous sa fenêtre. Il alla regarder ces gens qui se querellaient, et quand il se remit au travail, il pensait les avoir très bien observés. Mais le lendemain, ayant parlé de cette affaire à un de ses amis qui y avait été présent et qui même y avait pris part, il fut contredit par cet ami sur tous les points. Réfléchissant alors à la difficulté de connaître la vérité sur des événements lointains, quand il avait pu se méprendre sur ce qui se passait sous ses yeux, il jeta au feu le manuscrit de son histoire.

"Si les juges avaient les mêmes scrupules que Sir Walter Raleigh, ils jettéraient au feu toutes leurs instructions. Et ils n'en ont pas le droit. Ce serait de leur part un déni de justice, un crime. Il faut renoncer à savoir, mais il ne faut pas renoncer à juger. Ceux qui veulent que les arrêts des tribunaux soient fondés sur la recherche méthodique des faits sont de dangereux sophistes et des ennemis perfides de la justice civile et de la justice militaire. Le président Bourriche a l'esprit trop juridique pour faire dépendre ses sentences de la raison et de la science dont les conclusions sont sujettes à d'éternelles disputes. Il les fonde sur des dogmes et les assied sur la tradition, en sorte que ses jugements égalent en autorité les commandements de l'Église. Ses sentences sont canoniques. J'entends qu'il les tire d'un certain nombre de sacrés canons. Voyez, par exemple, qu'il classe les témoignages non d'après les caractères incertains et trompeurs de la vraisemblance et de l'humaine vérité, mais d'après des caractères intrinsèques, permanents et manifestes. Il les pèse au poids des armes. Y a-t-il rien de plus simple et de plus sage à la fois ? Il tient pour irréfutable le témoignage d'un gardien de la paix conçu métaphysiquement en tant qu'un numéro matricule et selon les catégories de la police idéale. Non pas que Matra (Bastien), né à Cinto-Monte (Corse), lui paraisse incapable d'erreur. Il n'a jamais pensé que Bastien Matra fût doué d'un grand esprit d'observation, ni qu'il appliquât à l'examen des faits une méthode exacte et rigoureuse. A vrai dire, il ne considère pas Bastien Matra, mais l'agent 64. – Un homme est faillible, pense-t-il. Pierre et Paul peuvent se tromper. Descartes et Gassendi, Leibnitz et Newton, Bichat et Claude Bernard ont pu se tromper. Nous nous trompons tous et à tout moment. Nos raisons d'erreur sont innombrables. Les perceptions des sens et les jugements de l'esprit sont des sources d'illusion et des causes d'incertitude. Il ne faut pas se fier au témoignage d'un homme : Testis unus, testis nullus. Mais on peut avoir foi dans un numéro. Bastien Matra, de Cinto-Monte, est faillible. Mais l'agent 64, abstraction faite de son humanité, ne se trompe pas. C'est une entité. Une entité n'a rien en elle de ce qui est dans les hommes et les trouble, les corrompt, les abuse. Elle est pure, inaltérable et sans mélange. , Aussi le Tribunal n'a-t-il point hésité à repousser le témoignage du docteur David Matthieu, qui n'est qu'un homme, pour admettre celui de l'agent 64 qui est une idée pure, et comme un rayon de Dieu descendu à la

barre.

"En procédant de cette manière, le président Bourriche s'assure une sorte d'infaillibilité, et la seule à laquelle un juge puisse prétendre. Quand l'homme qui témoigne est armé d'un sabre, c'est le sabre qu'il faut entendre et non l'homme. L'homme est méprisable et peut avoir tort. Le sabre ne l'est point et il a toujours raison. Le président Bourriche a profondément pénétré l'esprit des lois. La société repose sur la force, et la force doit être respectée comme le fondement auguste des sociétés. La justice est l'administration de la force. Le président Bourriche sait que l'agent 64 est une parcelle du Prince. Le Prince réside dans chacun de ses officiers. Ruiner l'autorité de l'agent 64, c'est affaiblir l'État. Manger une des feuilles de l'artichaut, c'est manger l'artichaut, comme dit Bossuet en son sublime langage. (Politique tirée de l'Écriture sainte, passim.)

"Toutes les épées d'un État sont tournées dans le même sens. En les opposant les unes aux autres, on subvertit la république. C'est pourquoi l'inculpé Crainquebille fut condamné justement à quinze jours de prison et cinquante francs d'amende, sur le témoignage de l'agent 64. Je crois entendre le président Bourriche expliquer lui-même les raisons hautes et belles qui inspirèrent sa sentence. Je crois l'entendre dire : "– J'ai jugé cet individu en conformité avec l'agent 64, parce que l'agent 64 est l'émanation de la force publique. Et pour reconnaître ma sagesse, il vous suffit d'imaginer que j'ai agi inversement. Vous verrez tout de suite que c'eût été absurde. Car si je jugeais contre la force, mes jugements ne seraient pas exécutés. Remarquez, messieurs, que les juges ne sont obéis que tant qu'ils ont la force avec eux. Sans les gendarmes, le juge ne serait qu'un pauvre rêveur. Je me nuirais si je donnais tort à un gendarme. D'ailleurs le génie des lois s'y oppose. Désarmer les forts et armer les faibles ce serait changer l'ordre social que j'ai mission de conserver. La justice est la sanction des injustices établies. La vit-on jamais opposée aux conquérants et contraire aux usurpateurs ? Quand s'élève un pouvoir illégitime, elle n'a qu'à le reconnaître pour le rendre légitime. Tout est dans la forme, et il n'y a entre le crime et l'innocence que l'épaisseur d'une feuille de papier timbré. – C'était à vous, Crainquebille, d'être le plus fort. Si après avoir crié : "Mort aux vaches !" vous vous étiez fait déclarer empereur, dictateur, président de la République ou seulement conseiller municipal, je vous assure que je

ne vous aurais pas condamné à quinze jours de prison et cinquante francs d'amende. Je vous aurais tenu quitte de toute peine. Vous pouvez m'en croire."

"Ainsi sans doute eût parlé le président Bourriche, car il a l'esprit juridique et il sait ce qu'un magistrat doit à la société. Il en défend les principes avec ordre et régularité. La justice est sociale. Il n'y a que de mauvais esprits pour la vouloir humaine et sensible.

On l'administre avec des règles fixes et non avec les frissons de la chair et les clartés de l'intelligence. Surtout ne lui demandez pas d'être juste, elle n'a pas besoin de l'être puisqu'elle est justice, et je vous dirai même que l'idée d'une justice juste n'a pu germer que dans la tête d'un anarchiste. Le président Magnaud rend, il est vrai, des sentences équitables. Mais on les lui casse, et c'est justice.

"Le vrai juge pèse les témoignages au poids des armes. Cela s'est vu dans l'affaire Crainquebille, et dans d'autres causes plus célèbres."

Ainsi parla M. Jean Lermite, en parcourant d'un bout à l'autre bout la salle des Pas-Perdus.

Maître Joseph Aubarrée, qui connaissait le Palais, lui répondit en se grattant le bout du nez :

"Si vous voulez avoir mon avis, je ne crois pas que M. le président Bourriche se soit élevé jusqu'à une si haute métaphysique. A mon sens, en admettant le témoignage de l'agent 64 comme l'expression de la vérité, il fit simplement ce qu'il avait toujours vu faire. C'est dans l'imitation qu'il faut chercher la raison de la plupart des actions humaines. En se conformant à la coutume on passera toujours pour un honnête homme. On appelle gens de bien ceux qui font comme les autres."

V – DE LA SOUMISSION DE CRAINQUEBILLE AUX LOIS DE LA RÉPUBLIQUE

Crainquebille, reconduit en prison, s'assit sur son escabeau enchaîné, plein d'étonnement et d'admiration. Il ne savait pas bien lui-même que les juges s'étaient trompés. Le Tribunal lui avait caché ses faiblesses intimes sous la majesté des formes. Il ne pouvait croire qu'il eût raison contre des magistrats dont il n'avait pas compris les raisons : il lui était impossible de concevoir que quelque chose clochât dans une si belle cérémonie. Car, n'allant ni à la messe, ni à l'Élysée, il n'avait, de sa vie, rien vu de si beau qu'un jugement en police correctionnelle. Il savait bien qu'il n'avait pas crié "Mort aux vaches !" Et, qu'il eût été condamné à quinze jours de prison pour l'avoir crié, c'était, en sa pensée, un auguste mystère, un de ces articles de foi auxquels les croyants adhèrent sans les comprendre, une révélation obscure, éclatante, adorable et terrible.

Ce pauvre vieil homme se reconnaissait coupable d'avoir mystiquement offensé l'agent 64, comme le petit garçon qui va au catéchisme se reconnaît coupable du péché d'Eve. Il lui était enseigné, par son arrêt, qu'il avait crié : "Mort aux vaches !" C'était donc qu'il avait crié : "Mort aux vaches !" d'une façon mystérieuse, inconnue de lui-même. Il était transporté dans un monde surnaturel. Son jugement était son apocalypse.

S'il ne se faisait pas une idée nette du délit, il ne se faisait pas une idée plus nette de la peine. Sa condamnation lui avait paru une chose solennelle, rituelle et supérieure, une chose éblouissante qui ne se comprend pas, qui ne se discute pas, et dont on n'a ni à se louer, ni à se plaindre. A cette heure, il aurait vu le président Bourriche, une auréole au front, descendre, avec des ailes blanches, par le plafond entrouvert, qu'il n'aurait pas été surpris de cette nouvelle manifestation de la gloire judiciaire. Il se serait dit : "Voilà mon affaire qui continue !"

Le lendemain, son avocat vint le voir :

"Eh bien, mon bonhomme, vous n'êtes pas trop mal ? Du courage ! deux semaines sont vite passées. Nous n'avons pas trop à nous plaindre.

– Pour ça, on peut dire que ces messieurs ont été bien doux, bien polis ; pas un gros mot. J'aurais pas cru. Et le cipal avait mis des gants blancs. Vous avez pas vu ?

– Tout pesé, nous avons bien fait d'avouer.

– Possible.

– Crainquebille, j'ai une bonne nouvelle à vous annoncer. Une personne charitable, que j'ai intéressée à votre position, m'a remis pour vous une somme de cinquante francs qui sera affectée au paiement de l'amende à laquelle vous avez été condamné.

– Alors quand que vous me donnerez les cinquante francs ?

– Ils seront versés au greffe. Ne vous en inquiétez pas.

– C'est égal. Je remercie tout de même la personne."

Et Crainquebille méditatif murmura :

"C'est pas ordinaire ce qui m'arrive.

– N'exagérez rien, Crainquebille. Votre cas n'est pas rare, loin de là.

– Vous pourriez pas me dire où qu'ils m'ont étouffé ma voiture ?"

VI – CRAINQUEBILLE DEVANT L'OPINION

Crainquebille, sorti de prison, poussait sa voiture rue Montmartre en criant : Des choux, des navets, des carottes ! Il n'avait ni orgueil, ni honte de son aventure. Il n'en gardait pas un souvenir pénible. Cela tenait, dans son esprit, du théâtre, du voyage et du rêve. Il était surtout content de marcher dans la boue, sur le pavé de la ville, et de voir sur sa tête le ciel tout en eau et sale comme le ruisseau, le bon ciel de sa ville. Il s'arrêtait à tous les coins de rue pour boire un verre ; puis, libre et joyeux, ayant craché dans ses mains pour en lubrifier la paume calleuse, il empoignait les brancards et poussait la charrette, tandis que, devant lui, les moineaux, comme lui matineux et pauvres, qui cherchaient leur vie sur la chaussée, s'envolaient en gerbe avec son cri familier : Des choux, des navets, des carottes ! Une vieille ménagère, qui s'était approchée, lui disait en tâtant des céleris :

"Qu'est-ce qui vous est donc arrivé, père Crainquebille ? Il y a bien trois semaines qu'on ne vous a pas vu. Vous avez été malade ? Vous êtes un peu pâle.

– Je vas vous dire, m'amé Mailloche, j'ai fait le rentier."

Rien n'est changé dans sa vie, à cela près qu'il va chez le troquet plus souvent que d'habitude, parce qu'il a l'idée que c'est fête, et qu'il a fait connaissance avec des personnes charitables. Il rentre un peu gai, dans sa soupente. Étendu dans le plumard, il ramène sur lui les sacs que lui a prêtés le marchand de marrons du coin et qui lui servent de couverture, et il songe : "La prison, il n'y a pas à se plaindre, on y a tout ce qui vous faut. Mais on est tout de même mieux chez soi."

Son contentement fut de courte durée. Il s'aperçut vite que les clientes lui faisaient grise mine.

"Des beaux céleris, m'amé Cointreau !

– Il ne me faut rien.

– Comment, qu'il ne vous faut rien ? Vous vivez pourtant pas de l'air du temps."

Et m'ame Cointreau, sans lui faire de réponse, rentrait fièrement dans la grande boulangerie dont elle était la patronne. Les boutiquières et les concierges, naguère assidues autour de sa voiture verdoyante et fleurie, maintenant se détournaient de lui. Parvenu à la cordonnerie de l'Ange-Gardien, qui est le point où commencèrent ses aventures judiciaires, il appela :

"M'ame Bayard, m'ame Bayard, vous me devez quinze sous de l'autre fois."

Mais m'ame Bayard, qui siégeait à son comptoir, ne daigna pas tourner la tête.

Toute la rue Montmartre savait que le père Crainquebille sortait de prison, et toute la rue Montmartre ne le connaissait plus. Le bruit de sa condamnation était parvenu jusqu'au faubourg et à l'angle tumultueux de la rue Richer. Là, vers midi, il aperçut madame Laure, sa bonne et fidèle cliente, penchée sur la voiture du petit Martin. Elle tâtait un gros chou. Ses cheveux brillaient au soleil comme d'abondants fils d'or largement tordus. Et le petit Martin, un pas grand-chose, un sale coco, lui jurait, la main sur son coeur, qu'il n'y avait pas plus belle marchandise que la sienne. A ce spectacle le coeur de Crainquebille se déchira. Il poussa sa voiture sur celle du petit Martin et dit à Mme Laure, d'une voix plaintive et brisée :

"C'est pas bien de me faire des infidélités."

Mme Laure, comme elle le reconnaissait elle-même, n'était pas duchesse. Ce n'est pas dans le monde qu'elle s'était fait une idée du panier à salade et du Dépôt. Mais on peut être honnête dans tous les états, pas vrai ? Chacun a son amour-propre, et l'on n'aime pas avoir affaire à un individu qui sort de prison. Aussi ne répondit-elle à Crainquebille qu'en simulant un haut-le-coeur. Et le vieux marchand ambulant, ressentant l'affront, hurla : "Dessalée ! va !"

Mme Laure en laissa tomber son chou vert et s'écria :

"Eh ! va donc, vieux cheval de retour ! Ça sort de prison, et ça insulte les personnes !"

Crainquebille, s'il avait été de sang-froid, n'aurait jamais reproché à Mme Laure sa condition. Il savait trop qu'on ne fait pas ce qu'on veut dans la vie, qu'on ne choisit pas son métier, et qu'il y a du bon monde partout. Il avait coutume d'ignorer sagement ce que faisaient chez elles les clientes, et il ne

méprisait personne. Mais il était hors de lui. Il donna par trois fois à Mme Laure les noms de dessalée, de charogne et de roulure. Un cercle de curieux se forma autour de Mme Laure et de Crainquebille, qui échangèrent encore plusieurs injures aussi solennelles que les premières, et qui eussent égrené tout du long leur chapelet, si un agent soudainement apparu ne les avait, par son silence et son immobilité, rendus tout à coup aussi muets et immobiles que lui. Ils se séparèrent. Mais cette scène acheva de perdre Crainquebille dans l'esprit du faubourg Montmartre et de la rue Richer.

VII – LES CONSÉQUENCES

Et le vieil homme allait marmonnant :

"Pour sûr que c'est une morue. Et même y a pas plus morue que cette femme-là."

Mais dans le fond de son coeur, ce n'est pas de cela qu'il lui faisait un reproche. Il ne la méprisait pas d'être ce qu'elle était. Il l'en estimait plutôt, la sachant économique et rangée. Autrefois ils causaient tous deux volontiers ensemble. Elle lui parlait de ses parents qui habitaient la campagne. Et ils formaient tous deux le même voeu de cultiver un petit jardin et d'élever des poules. C'était une bonne cliente. De la voir acheter des choux au petit Martin, un sale coco, un pas grand-chose, il en avait reçu un coup dans l'estomac ; et quand il l'avait vue faisant mine de le mépriser, la moutarde lui avait monté au nez, et dame !

Le pis, c'est qu'elle n'était pas la seule qui le traitât comme un galeux. Personne ne voulait plus le connaître. Tout comme Mme Laure, Mme Cointreau la boulangère, Mme Bayard de l'Ange-Gardien le méprisaient et le repoussaient. Toute la société, quoi.

Alors ! parce qu'on avait été mis pour quinze jours à l'ombre, on n'était plus bon seulement à vendre des poireaux ! Est-ce que c'était juste ? Est-ce qu'il y avait du bon sens à faire mourir de faim un brave homme parce qu'il avait eu des difficultés avec les flics ? S'il ne pouvait plus vendre ses légumes, il n'avait plus qu'à crever.

Comme le vin mal traité, il tournait à l'aigre. Après avoir eu "des mots" avec Mme Laure, il en avait maintenant avec tout le monde. Pour un rien, il disait leur fait aux chalandes, et sans mettre de gants, je vous prie de le croire. Si elles tâtaient un peu longtemps la marchandise, il les appelait proprement râleuses et purées ; pareillement chez le troquet, il engueulait les camarades. Son ami, le marchand de marrons, qui ne le reconnaissait plus, déclarait que ce sacré père Crainquebille était un vrai porc-épic. On ne peut le nier : il devenait incongru, mauvais coucheur, mal embouché, fort en gueule. C'est que, trouvant la société imparfaite, il avait moins de

facilité qu'un professeur de l'École des sciences morales et politiques à exprimer ses idées sur les vices du système et sur les réformes nécessaires, et que ses pensées ne se déroulaient pas dans sa tête avec ordre et mesure.

Le malheur le rendait injuste. Il se revanchait sur ceux qui ne lui voulaient pas de mal et quelquefois sur de plus faibles que lui. Une fois, il donna une gifle à Alphonse, le petit du marchand de vin, qui lui avait demandé si l'on était bien à l'ombre. Il le gifla et lui dit :

"Sale gosse ! c'est ton père qui devrait être à l'ombre au lieu de s'enrichir à vendre du poison."

Acte et parole qui ne lui faisaient pas honneur, car, ainsi que le marchand de marrons le lui remontra justement, on ne doit pas battre un enfant, ni lui reprocher son père, qu'il n'a pas choisi.

Il s'était mis à boire. Moins il gagnait d'argent, plus il buvait d'eau-de-vie. Autrefois économe et sobre, il s'émerveillait lui-même de ce changement.

"J'ai jamais été fricoteur, disait-il. Faut croire qu'on devient moins raisonnable en vieillissant."

Parfois il jugeait sévèrement son inconduite et sa paresse :

"Mon vieux Crainquebille, t'es plus bon que pour lever le coude."

Parfois il se trompait lui-même et se persuadait qu'il buvait par besoin :

"Faut comme ça, de temps en temps, que je boive un verre pour me donner des forces et pour me rafraîchir. Sûr que j'ai quelque chose de brûlé dans l'intérieur. Et il y a encore que la boisson comme rafraîchissement."

Souvent il lui arrivait de manquer la criée matinale et il ne se fournissait plus que de marchandise avariée qu'on lui livrait à crédit.

Un jour, se sentant les jambes molles et le cœur las, il laissa sa voiture dans la remise et passa toute la sainte journée à tourner autour de l'étal de madame Rose, la tripière, et devant tous les troquets des Halles.

Le soir, assis sur un panier, il songea, et il eut conscience de sa déchéance. Il se rappela sa force première et ses antiques travaux, ses longues fatigues et ses gains heureux, ses jours innombrables, égaux et pleins ; les cent pas, la nuit, sur le carreau des Halles, en attendant la criée ; les légumes enlevés par brassées et rangés avec art dans la voiture, le petit noir de la mère Théodore avalé tout chaud d'un coup, au pied levé, les brancards empoignés solidement ; son cri, vigoureux comme le chant du coq, déchirant l'air matinal, sa course par les rues populeuses, toute sa vie

innocente et rude de cheval humain, qui, durant un demi-siècle, porta, sur son étal roulant, aux citadins brûlés de veilles et de soucis, la fraîche moisson des jardins potagers. Et secouant la tête il soupira :

"Non ! j'ai plus le courage que j'avais. Je suis fini. Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse. Et puis, depuis mon affaire en justice, je n'ai plus le même caractère. Je suis plus le même homme, quoi !"

Enfin il était démoralisé. Un homme dans cet état-là, autant dire que c'est un homme par terre et incapable de se relever. Tous les gens qui passent lui pilent dessus.

VIII – LES DERNIERES CONSÉQUENCES

La misère vint, la misère noire. Le vieux marchand ambulant, qui rapportait autrefois du faubourg Montmartre les pièces de cent sous à plein sac, maintenant n'avait plus un rond. C'était l'hiver. Expulsé de sa soupente, il coucha sous des charrettes, dans une remise. Les pluies étant tombées pendant vingt-quatre jours, les égouts débordèrent et la remise fut inondée.

Accroupi dans sa voiture, au-dessus des eaux empoisonnées, en compagnie des araignées, des rats et des chats faméliques, il songeait dans l'ombre. N'ayant rien mangé de la journée et n'ayant plus pour se couvrir les sacs du marchand de marrons, il se rappela les deux semaines durant lesquelles le gouvernement lui avait donné le vivre et le couvert. Il envia le sort des prisonniers, qui ne souffrent ni du froid ni de la faim, et il lui vint une idée :

"Puisque je connais le truc, pourquoi que je m'en servirais pas ?"

Il se leva et sortit dans la rue. Il n'était guère plus de onze heures. Il faisait un temps aigre et noir. Une bruine tombait, plus froide et plus pénétrante que la pluie. De rares passants se coulaient au ras des murs.

Crainquebille longea l'église Saint-Eustache et tourna dans la rue Montmartre. Elle était déserte. Un gardien de la paix se tenait planté sur le trottoir, au chevet de l'église, sous un bec de gaz, et l'on voyait, autour de la flamme, tomber une petite pluie rousse. L'agent la recevait sur son capuchon, il avait l'air transi, mais soit qu'il préférât la lumière à l'ombre, soit qu'il fût las de marcher, il restait sous son candélabre, et peut-être s'en faisait-il un compagnon, un ami. Cette flamme tremblante était son seul entretien dans la nuit solitaire. Son immobilité ne paraissait pas tout à fait humaine ; le reflet de ses bottes sur le trottoir mouillé, qui semblait un lac, le prolongeait intérieurement et lui donnait de loin l'aspect d'un monstre amphibie, à demi sorti des eaux. De plus près, encapuchonné et armé, il avait l'air monacal et militaire. Les gros traits de son visage, encore grossis par l'ombre du capuchon, étaient paisibles et tristes. Il avait une moustache

épaisse, courte et grise. C'était un vieux sergot, un homme d'une quarantaine d'années.

Crainquebille s'approcha doucement de lui et, d'une voix hésitante et faible, lui dit :

"Mort aux vaches !"

Puis il attendit l'effet de cette parole consacrée. Mais elle ne fut suivie d'aucun effet. Le sergot resta immobile et muet, les bras croisés sous son manteau court. Ses yeux, grands ouverts et qui luisaient dans l'ombre, regardaient Crainquebille avec tristesse, vigilance et mépris.

Crainquebille, étonné, mais gardant encore un reste de résolution, balbutia :

"Mort aux vaches ! que je vous ai dit."

Il y eut un long silence durant lequel tombait la pluie fine et rousse et régnait l'ombre glaciale. Enfin le sergot parla :

"Ce n'est pas à dire... Pour sûr et certain que ce n'est pas à dire. A votre âge on devrait avoir plus de connaissance... Passez votre chemin.

– Pourquoi que vous m'arrêtez pas ?" demanda Crainquebille.

Le sergot secoua la tête sous son capuchon humide :

"S'il fallait empoigner tous les poivrots qui disent ce qui n'est pas à dire, y en aurait de l'ouvrage !... Et de quoi que ça servirait ?"

Crainquebille, accablé par ce dédain magnanime, demeura longtemps stupide et muet, les pieds dans le ruisseau. Avant de partir, il essaya de s'expliquer :

"C'était pas pour vous que j'ai dit : "Mort aux vaches !" C'était pas plus pour l'un que pour l'autre que je l'ai dit. C'était pour une idée."

Le sergot répondit avec une austère douceur :

"Que ce soye pour une idée ou pour autre chose, ce n'était pas à dire, parce que quand un homme fait son devoir et qu'il endure bien des souffrances, on ne doit pas l'insulter par des paroles fuites... Je vous réitère de passer votre chemin."

Crainquebille la tête basse, et les bras ballants, s'enfonça sous la pluie dans l'ombre.

PUTOIS

A Georges Brandès

"Ce jardin de notre enfance, dit M. Bergeret, ce jardin qu'on parcourait tout entier en vingt pas, fut pour nous un monde immense, plein de sourires et d'épouvantes.

– Lucien, tu te rappelles Putois ? demanda Zoé en souriant à sa coutume, les lèvres closes et le nez sur son ouvrage d'aiguille.

– Si je me rappelle Putois !... De toutes les figures qui passèrent devant mes yeux quand j'étais enfant, celle de Putois est restée la plus nette dans mon souvenir. Tous les traits de son visage et de son caractère me sont présents à la mémoire. Il avait le crâne pointu...

– Le front bas", ajouta mademoiselle Zoé.

Et le frère et la soeur réciterent alternativement d'une voix monotone, avec une gravité baroque, les articles d'une sorte de signalement :

"Le front bas.

– Les yeux vairons.

– Le regard fuyant.

– Une patte d'oie à la tempe.

– Les pommettes aiguës, rouges et luisantes.

– Ses oreilles n'étaient point ourlées.

– Les traits de son visage étaient dénués de toute expression.

– Ses mains, toujours en mouvement, trahissaient seules sa pensée.

– Maigre, un peu voûté, débile en apparence...

– Il était en réalité d'une force peu commune.

– Il ployait facilement une pièce de cent sous entre l'index et le pouce...

– Qu'il avait énorme.

– Sa voix était traînante...

– Et sa parole mielleuse."

Tout à coup M. Bergeret s'écria vivement :

"Zoé ! nous avons oublié "les cheveux jaunes et le poil rare". Recommençons."

Pauline, qui avait entendu avec surprise cette étrange récitation, demanda à

son père et à sa tante comment ils avaient pu apprendre par cœur ce morceau de prose, et pourquoi ils le récitaient comme, une litanie.

M. Bergeret répondit gravement :

"Pauline, ce que tu viens d'entendre est un texte consacré, je puis dire liturgique, à l'usage de la famille Bergeret. Il convient qu'il te soit transmis, pour qu'il ne périsse pas avec ta tante et moi. Ton grand-père, ma fille, ton grand-père Éloi Bergeret, qu'on n'amusait pas avec des niaiseries, estimait ce morceau, principalement en considération de son origine. Il l'intitula : L'Anatomie de Putois. Et il avait coutume de dire qu'il préférait, à certains égards, l'anatomie de Putois à l'anatomie de Quaresmeprenant. "Si la description faite par Xénonomanes, disait-il, est plus savante et plus riche en termes rares et précieux, la description de Putois l'emporte de beaucoup pour la clarté des idées et la limpidité du style." Il en jugeait de la sorte parce que le docteur Ledouble, de Tours, n'avait pas encore expliqué les chapitres trente, trente-un et trente-deux du quart livre de Rabelais.

— Je ne comprends pas du tout, dit Pauline.

— C'est faute de connaître Putois, ma fille. Il faut que tu saches que Putois fut la figure la plus familière à mon enfance et à celle de ta tante Zoé. Dans la maison de ton grand-père Bergeret on parlait sans cesse de Putois. Chacun à son tour le croyait voir."

Pauline demanda :

"Qu'est-ce que c'était que Putois ?"

Au lieu de répondre, M. Bergeret se mit à rire, et Mlle Bergeret aussi rit, les lèvres closes.

Pauline portait son regard de l'un à l'autre. Elle trouvait étrange que sa tante rît de si bon cœur, et plus étrange encore qu'elle rît d'accord et en sympathie avec son frère. C'était singulier en effet, car le frère et la soeur n'avaient pas le même tour d'esprit.

"Papa, dis-moi ce que c'était que Putois. Puisque tu veux que je le sache, dis-le-moi.

— Putois, ma fille, était un jardinier. Fils d'honorables cultivateurs artésiens, il s'établit pépiniériste à Saint-Omer. Mais il ne contenta pas sa clientèle et fit de mauvaises affaires. Ayant quitté son commerce, il allait en journée. Ceux qui l'employaient n'eurent pas toujours à se louer de lui."

A ces mots, mademoiselle Bergeret, riant encore :

"Tu te rappelles, Lucien : quand notre père ne trouvait plus sur son bureau son encrier, ses plumes, sa cire, ses ciseaux, il disait : "Je soupçonne Putois d'avoir passé par ici."

– Ah ! dit M. Bergeret, Putois n'avait pas une bonne réputation.

– C'est tout ? demanda Pauline.

– Non, ma fille, ce n'est pas tout. Putois eut ceci de remarquable, qu'il nous était connu, familier, et que pourtant...

– ... il n'existe pas", dit Zoé.

M. Bergeret regarda sa soeur d'un air de reproche :

"Quelle parole, Zoé ! et pourquoi rompre ainsi le charme ? Putois n'existe pas. L'oses-tu dire, Zoé ? Zoé, le pourrais-tu soutenir ? Pour affirmer que Putois n'exista point, que Putois ne fut jamais, as-tu assez considéré les conditions de l'existence et les modes de l'être ? Putois existait, ma soeur. Mais il est vrai que c'était d'une existence particulière.

– Je comprends de moins en moins, dit Pauline découragée.

– La vérité t'apparaîtra clairement tout à l'heure, ma fille. Apprends que Putois naquit dans la maturité de l'âge. J'étais encore enfant, ta tante était déjà fillette. Nous habitions une petite maison, dans un faubourg de Saint-Omer. Nos parents y menaient une vie tranquille et retirée, jusqu'à ce qu'ils fussent découverts par une vieille dame audomaroise, nommée Mme Cornouiller, qui vivait dans son manoir de Monplaisir, à cinq lieues de la ville, et qui se trouva être une grand-tante de ma mère. Elle usa d'un droit de parenté pour exiger que notre père et notre mère vinssent dîner tous les dimanches à Monplaisir, où ils s'ennuyaient excessivement. Elle disait qu'il était honnête de dîner en famille le dimanche et que seuls les gens mal nés n'observaient pas cet ancien usage. Mon père pleurait d'ennui à Monplaisir. Son désespoir faisait peine à voir. Mais Mme Cornouiller ne le voyait pas. Elle ne voyait rien. Ma mère avait plus de courage. Elle souffrait autant que mon père, et peut-être davantage, et elle souriait.

– Les femmes sont faites pour souffrir, dit Zoé.

– Zoé, tout ce qui vit au monde est destiné à la souffrance. En vain nos parents refusaient ces funestes invitations. La voiture de Mme Cornouiller venait les prendre chaque dimanche, après midi. Il fallait aller à Monplaisir ; c'était une obligation à laquelle il était absolument interdit de se soustraire. C'était un ordre établi, que la révolte pouvait seule rompre.

Mon père enfin se révolta, et jura de ne plus accepter une seule invitation de Mme Cornouiller, laissant à ma mère le soin de trouver à ces refus des prétextes décents et des raisons variées, c'est ce dont elle était le moins capable. Notre mère ne savait pas feindre.

– Dis, Lucien, qu'elle ne voulait pas. Elle aurait pu mentir comme les autres.

– Il est vrai de dire que lorsqu'elle avait de bonnes raisons, elle les donnait plutôt que d'en inventer de mauvaises. Tu te rappelles, ma soeur, qu'il lui arriva un jour de dire, à table : "Heureusement que Zoé a la coqueluche : nous n'irons pas de longtemps à Monplaisir."

– C'est pourtant vrai ! dit Zoé.

– Tu guéris, Zoé. Et Mme Cornouiller vint dire un jour à notre mère : "Ma mignonne, je compte bien que vous viendrez avec votre mari dîner dimanche à Monplaisir." Notre mère, chargée expressément par son mari de présenter à Mme Cornouiller un valable motif de refus, imagina, en cette extrémité, une raison qui n'était pas véritable. "Je regrette vivement, chère madame. Mais cela nous sera impossible. Dimanche, j'attends le jardinier."

"A cette parole, Mme Cornouiller regarda, par la porte-fenêtre du salon, le petit jardin sauvage, où les fusains et les lilas avaient tout l'air d'ignorer la serpe et de devoir l'ignorer toujours. "Vous attendez le jardinier ! Pourquoi ? – Pour travailler au jardin."

"Et ma mère, ayant tourné involontairement les yeux sur ce carré d'herbes folles et de plantes à demi sauvages, qu'elle venait de nommer un jardin, reconnut avec effroi l'invraisemblance de son invention.

"Cet homme, dit Mme Cornouiller, pourra bien venir travailler à votre... jardin lundi ou mardi. D'ailleurs, cela vaudra mieux. On ne doit pas travailler le dimanche. – Il est occupé dans la semaine."

"J'ai remarqué souvent que les raisons les plus absurdes et les plus saugrenues sont les moins combattues : elles déconcertent l'adversaire. Mme Cornouiller insista, moins qu'on ne pouvait l'attendre d'une personne aussi peu disposée qu'elle à démordre. En se levant de dessus son fauteuil, elle demanda : "Comment lappelez-vous, ma mignonne, votre jardinier ? – Putois", répondit ma mère sans hésitation.

"Putois était nommé. Dès lors il exulta. Mme Cornouiller s'en alla en

ronchonnant : "Putois ! Il me semble bien que je connais ça. Putois ? Putois ! Je ne connais que lui. Mais je ne me rappelle pas... Où demeure-t-il ? – Il travaille en journée. Quand on a besoin de lui, on le lui fait dire chez l'un ou chez l'autre. – Ah ! je le pensais bien : un fainéant et un vagabond... un rien du tout. Méfiez-vous de lui, ma mignonne." "Putois avait désormais un caractère."

MM. Goubin et Jean Marteau étant survenus, M. Bergeret les mit au point de la conversation :

"Nous parlions de celui qu'un jour ma mère fit naître jardinier à Saint-Omer et nomma par son nom. Dès lors il agit.

– Cher maître, voudriez-vous répéter ? dit M. Goubin en essuyant le verre de son lorgnon.

– Volontiers, répondit M. Bergeret. Il n'y avait pas de jardinier. Le jardinier n'existe pas. Ma mère dit : "J'attends le jardinier." Aussitôt le jardinier fut. Et il agit.

– Cher maître, demanda M. Goubin, comment agit-il, puisqu'il n'existe pas ?

– Il avait une sorte d'existence, répondit M. Bergeret.

– Vous voulez dire une existence imaginaire, répliqua dédaigneusement M. Goubin.

– N'est-ce donc rien qu'une existence imaginaire ? s'écria le maître. Et les personnages mythiques ne sont-ils donc pas capables d'agir sur les hommes ? Réfléchissez sur la mythologie, monsieur Goubin, et vous vous apercevrez que ce sont, non point des êtres réels, mais des êtres imaginaires qui exercent sur les âmes l'action la plus profonde et la plus durable. Partout et toujours des êtres, qui n'ont pas plus de réalité que Putois, ont inspiré aux peuples la haine et l'amour, la terreur et l'espérance, conseillé des crimes, reçu des offrandes, fait les moeurs et les lois. Monsieur Goubin, réfléchissez sur l'éternelle mythologie. Putois est un personnage mythique, des plus obscurs, j'en conviens, et de la plus basse espèce. Le grossier satyre, assis jadis à la table de nos paysans du Nord, fut jugé digne de paraître dans un tableau de Jordaëns et dans une fable de La Fontaine. Le fils velu de Sycorax entra dans le monde sublime de Shakespeare. Putois, moins heureux, sera toujours méprisé des artistes et des poètes. Il lui manque la grandeur et l'étrangeté, le style et le caractère. Il naquit dans des esprits trop raisonnables, parmi des gens qui savaient lire

et écrire et n'avaient point cette imagination charmante qui sème les fables. Je pense, messieurs, que j'en ai dit assez pour vous faire connaître la véritable nature de Putois.

– Je la conçois", dit M. Goubin.

Et M. Bergeret poursuivit son discours :

"Putois était. Je puis l'affirmer. Il était. Regardez-y, messieurs, et vous vous assurerez qu'êtrent n'implique nullement la substance et ne signifie que le lien de l'attribut au sujet, n'exprime qu'une relation.

– Sans doute, dit Jean Marteau, mais être sans attributs c'est être aussi peu que rien. Je ne sais plus qui a dit autrefois : "Je suis celui qui est." Excusez le défaut de ma mémoire. On ne peut tout se rappeler. Mais l'inconnu qui parla de la sorte commit une rare imprudence. En donnant à entendre par ce propos inconsidéré qu'il était dépourvu d'attributs et privé de toutes relations, il proclama qu'il n'existe pas et se supprima lui-même étourdiment. Je parie qu'on n'a plus entendu parler de lui.

– Vous avez perdu, répliqua M. Bergeret. Il a corrigé le mauvais effet de cette parole égoïste en s'appliquant des potées d'adjectifs, et l'on a beaucoup parlé de lui, le plus souvent sans aucun bon sens.

– Je ne comprends pas, dit M. Goubin.

– Il n'est pas nécessaire de comprendre", répondit Jean Marteau.

Et il pria M. Bergeret de parler de Putois.

"Vous êtes bien aimable de me le demander, fit le maître.

"Putois naquit dans la seconde moitié du XIXe siècle, à Saint-Omer. Il lui aurait mieux valu naître quelques siècles auparavant dans la forêt des Ardennes ou dans la forêt de Brocéliande. Ç'aurait été alors un mauvais esprit d'une merveilleuse adresse.

– Une tasse de thé, monsieur Goubin ? dit Pauline

– Putois était-il donc un mauvais esprit ? demanda Jean Marteau.

– Il était mauvais, répondit M. Bergeret, il l'était en quelque manière, mais il ne l'était pas absolument. Il en est de lui comme des diables qu'on dit très méchants, mais en qui l'on découvre de bonnes qualités quand on les fréquente. Et je serais disposé à croire qu'on a fait tort à Putois. Mme Cornouiller, qui, prévenue contre lui, l'avait tout de suite soupçonné d'être un fainéant, un ivrogne et un voleur, réfléchit que puisque ma mère l'employait, elle qui n'était pas riche, c'était qu'il se contentait de peu, et

elle se demanda si elle n'aurait pas avantage à le faire travailler préférablement à son jardinier qui avait meilleur renom, mais aussi plus d'exigences. On entrait dans la saison de tailler les ifs. Elle pensa que si Mme Éloi Bergeret, qui était pauvre, ne donnait pas grand-chose à Putois, elle-même, qui était riche, lui donnerait moins encore, puisque c'est l'usage que les riches paient moins cher que les pauvres. Et elle voyait déjà ses ifs taillés en murailles, en boules et en pyramides, sans qu'elle y fît grande dépense. "J'aurai l'oeil, se dit-elle, à ce que Putois ne flâne point et ne me vole point. Je ne risque rien et ce sera tout profit. Ces vagabonds travaillent quelquefois avec plus d'adresse que les ouvriers honnêtes." Elle résolut d'en faire l'essai et dit à ma mère : "Mignonne, envoyez-moi Putois. Je le ferai travailler à Monplaisir." Ma mère le lui promit. Elle l'eût fait volontiers. Mais vraiment ce n'était pas possible. Mme Cornouiller attendit Putois à Monplaisir, et l'attendit en vain. Elle avait de la suite dans les idées et de la constance dans ses projets. Quand elle revit ma mère, elle se plaignit à elle de n'avoir pas de nouvelles de Putois. "Mignonne, vous ne lui avez donc pas dit que je l'attendais ? – Si ! mais il est étrange, bizarre... – Oh ! je connais ce genre-là. Je le sais par coeur votre Putois. Mais il n'y a pas d'ouvrier assez lunatique pour refuser de venir travailler à Monplaisir.

Ma maison est connue, je pense. Putois se rendra à mes ordres, et lestement, ma mignonne. Dites-moi seulement où il loge ; j'irai moi-même le trouver." Ma mère répondit qu'elle ne savait pas où logeait Putois, qu'on ne lui connaissait pas de domicile, qu'il était sans feu ni lieu. "Je ne l'ai pas revu, madame. Je crois qu'il se cache." Pouvait-elle mieux dire ?

"Mme Cornouiller pourtant ne l'écouta pas sans défiance ; elle la soupçonna de circonvenir Putois, de le soustraire aux recherches, dans la crainte de le perdre ou de le rendre plus exigeant. Et elle la jugea vraiment trop égoïste. Beaucoup de jugements acceptés par tout le monde, et que l'histoire a consacrés, sont aussi bien fondés que celui-là.

– C'est pourtant vrai, dit Pauline.

– Qu'est-ce qui est vrai ? demanda Zoé, à demi sommeillant.

– Que les jugements de l'histoire sont souvent faux. Je me souviens, papa, que tu as dit un jour : "Mme Roland était bien naïve d'en appeler à

l'impartiale postérité et de ne pas s'apercevoir que, si ses contemporains étaient de mauvais singes, leur postérité serait aussi composée de mauvais singes."

– Pauline, demanda sévèrement Mlle Zoé, quel rapport y a-t-il entre l'histoire de Putois et ce que tu nous contes là ?

– Un très grand, ma tante.

– Je ne le saisis pas."

M. Bergeret, qui n'était pas ennemi des digressions, répondit à sa fille :

"Si toutes les injustices étaient finalement réparées en ce monde, on n'en aurait jamais imaginé un autre pour ces réparations. Comment voulez-vous que la postérité juge équitablement tous les morts ? Comment les interroger dans l'ombre où ils fuient ? Des qu'on pourrait être juste envers eux, on les oublie. Mais peut-on jamais être juste ? Et qu'est-ce que la justice ? Mme Cornouiller, du moins, fut bien obligée de reconnaître à la longue que ma mère ne la trompait pas et que Putois était introuvable.

"Pourtant elle ne renonça pas à le découvrir. Elle demanda à tous ses parents, amis, voisins, domestiques, fournisseurs, s'ils connaissaient Putois. Deux ou trois seulement répondirent qu'ils n'en avaient jamais entendu parler. Pour la plupart, ils croyaient bien l'avoir vu. "J'ai entendu ce nom-là, dit la cuisinière, mais je ne peux pas mettre un visage dessus. – Putois ! Je ne connais que lui, dit le cantonnier en se grattant l'oreille. Mais je ne saurais pas vous dire qui c'est." Le renseignement le plus précis vint de M. Blaise, receveur de l'enregistrement, qui déclara avoir employé Putois à fendre du bois dans sa cour, du 19 au 23 octobre, l'année de la Comète.

"Un matin, Mme Cornouiller tomba en soufflant dans le cabinet de mon père : "Je viens de voir Putois. – Ah ! – Je l'ai vu. – Vous croyez ? – J'en suis sûre. Il rasait le mur de M. Tenchant.

Puis il a tourné dans la rue des Abbesses, il marchait vite. Je l'ai perdu. – Était-ce bien lui ? – Sans aucun doute. Un homme d'une cinquantaine d'années, maigre, voûté, l'air d'un vagabond, une blouse sale. – Il est vrai, dit mon père, que ce signalement peut s'appliquer à Putois. – Vous voyez bien ! D'ailleurs, je l'ai appelé. J'ai crié : "Putois !" et il s'est retourné. – C'est le moyen, dit mon père, que les agents de la Sûreté emploient pour

s'assurer de l'identité des malfaiteurs qu'ils recherchent. – Quand je vous le disais, que c'était lui !... J'ai bien su le trouver, moi, votre Putois. Eh bien, c'est un homme de mauvaise mine. Vous avez été bien imprudents, vous et votre femme, de l'employer chez vous. Je me connais en physionomies et quoique je ne l'aie vu que de dos, je jurerais que c'est un voleur, et peut-être un assassin. Ses oreilles ne sont point ourlées, et c'est un signe qui ne trompe point. – Ah ! vous avez remarqué que ses oreilles n'étaient point ourlées ? – Rien ne m'échappe. Mon cher monsieur Bergeret, si vous ne voulez point être assassiné avec votre femme et vos enfants, ne laissez plus entrer Putois chez vous. Un conseil : faites changer toutes vos serrures."

"Or, à quelques jours de là, il advint à Mme Cornouiller qu'on lui vola trois melons de son potager. Le voleur n'ayant pu être trouvé, elle soupçonna Putois. Les gendarmes furent appelés à Monplaisir et leurs constatations confirmèrent les soupçons de Mme Cornouiller. Des bandes de maraudeurs ravageaient alors les jardins de la contrée.

Mais cette fois le vol semblait commis par un seul individu, et avec une adresse singulière. Nulle trace d'effraction, pas d'empreintes de souliers dans la terre humide. Le voleur ne pouvait être que Putois. C'était l'avis du brigadier, qui en savait long sur Putois et qui se faisait fort de mettre la main sur cet oiseau-là.

"Le Journal de Saint-Omer consacra un article aux trois melons de Mme Cornouiller et publia, d'après des renseignements fournis en ville, un portrait de Putois. "Il a, disait le journal, le front bas, les yeux vairons, le regard fuyant, une patte d'oie à la tempe, les pommettes aiguës, rouges et luisantes. Les oreilles ne sont point ourlées. Maigre un peu voûté, débile en apparence, il est en réalité d'une force peu commune : il ploie facilement une pièce de cent sous entre l'index et le pouce."

"On avait de bonnes raisons, affirmait le journal, de lui attribuer une longue suite de vols accomplis avec une habileté surprenante.

"Toute la ville s'occupait de Putois. On apprit un jour qu'il avait été arrêté et écroué dans la prison. Mais on reconnut bientôt que l'homme qu'on avait pris pour lui était un marchand d'almanachs nommé Rigobert. Comme on ne put relever aucune charge contre lui, on le renvoya après quatorze mois de détention préventive. Et Putois demeurait introuvable. Mme Cornouiller

fut victime d'un nouveau vol, plus audacieux que le premier. On prit dans son buffet trois petites cuillers d'argent.

"Elle reconnut la main de Putois, fit mettre une chaîne à la porte de sa chambre et ne dormit plus."

III

Vers dix heures du soir, Pauline ayant regagné sa chambre, Mlle Bergeret dit à son frère :

"N'oublie pas de raconter comment Putois séduisit la cuisinière de Mme Cornouiller.

– J'y songeais, ma soeur, répondit M. Bergeret. L'omettre serait perdre le plus beau de l'histoire. Mais tout doit se faire avec ordre. Putois fut soigneusement recherché par la justice, qui ne le trouva pas. Quand on sut qu'il était introuvable, chacun mit son amour-propre à le trouver ; les gens malins y réussirent. Et comme il y avait beaucoup de gens malins à Saint-Omer et aux environs, Putois était vu en même temps dans les rues, dans les champs et dans les bois. Un trait fut ainsi ajouté à son caractère. On lui accorda ce don d'ubiquité que possèdent tant de héros populaires. Un être capable de franchir en un moment de longues distances, et qui se montre tout à coup à l'endroit où on l'attendait le moins, effraye justement. Putois fut la terreur de Saint-Omer. Mme Cornouiller, persuadée que Putois lui avait volé trois melons et trois petites cuillers, vivait dans l'épouvante, barricadée à Monplaisir. Les verrous, les grilles et les serrures ne la rassuraient pas. Putois était pour elle un être effroyablement subtil, qui passait à travers les portes. Un événement domestique redoubla son épouvante. Sa cuisinière ayant été séduite, il vint un moment où elle ne put cacher sa faute. Mais elle se refusa obstinément à désigner son séducteur.

– Elle se nommait Gudule, dit Mlle Zoé.

– Elle se nommait Gudule et on la croyait protégée contre les dangers de l'amour par une barbe qu'elle portait au menton, longue et fourchue. Une barbe soudaine protégea la virginité de cette sainte fille de roi que Prague vénère. Une barbe qui n'était plus adolescente ne suffit pas à défendre la vertu de Gudule. Mme Cornouiller pressa Gudule de nommer l'homme qui, ayant abusé d'elle, la laissait ensuite dans l'embarras. Gudule fondait en larmes et gardait le silence. Les prières, les menaces ne furent daucun effet. Mme Cornouiller fit une longue et minutieuse enquête. Elle

interrogea adroitement ses voisins, voisines et fournisseurs, le jardinier, le cantonnier, les gendarmes ; rien ne la mit sur la trace du coupable. Elle tenta de nouveau d'obtenir de Gudule des aveux complets. "Dans votre intérêt, Gudule, dites-moi qui c'est." Gudule restait muette. Tout à coup un trait de lumière traversa l'esprit de Mme Cornouiller : "C'est Putois !" La cuisinière pleura et ne répondit pas. "C'est Putois ! Comment ne l'ai-je pas deviné plus tôt ? C'est Putois ! Malheureuse ! malheureuse ! malheureuse !"

"Et Mme Cornouiller demeura persuadée que Putois avait fait un enfant à sa cuisinière. Tout le monde à Saint-Omer, depuis le président du Tribunal jusqu'au roquet de l'allumeur de réverbères, connaissait Gudule et son panier. A la nouvelle que Putois avait séduit Gudule, la ville fut pleine de surprise, d'admiration et de gaieté. Putois fut célébré comme un grand abatteur de quilles et l'amoureux des onze mille vierges. On lui attribua, sur des indices légers, la paternité de cinq ou six autres enfants qui vinrent au monde cette année-là, et qui eussent aussi bien fait de n'y pas venir, pour le plaisir qui les y attendait et la joie qu'ils causaient à leur mère. On désignait, entre autres, la servante de M. Maréchal, débitant, Au Rendez-Vous des Pêcheurs, une porteuse de pain et la petite bossue du Pont-Biquet, qui, pour avoir écouté Putois, s'étaient accrues d'un petit enfant. "Le monstre !" s'écriaient les commères.

"Et Putois, invisible satyre, menaçait d'accidents irréparables toutes les jeunesse d'une ville où, disaient les vieillards, les filles, de mémoire d'homme, avaient toujours été tranquilles.

"Ainsi répandu dans la cité et les environs, il restait attaché à notre maison par mille liens subtils. Il passait devant notre porte et l'on croit qu'il escaladait parfois le mur de notre jardin. On ne le voyait jamais en face. Mais à tout moment nous reconnaissions son ombre, sa voix, les traces de ses pas. Plus d'une fois nous crûmes voir son dos dans le crépuscule, au tournant d'un chemin. Avec ma soeur et moi, il changeait un peu de caractère. Il restait mauvais et malfaisant, mais il devenait puéril et très naïf. Il se faisait moins réel et, j'ose dire, plus poétique. Il entrait dans le cycle ingénue des traditions enfantines. Il tournait au Croquemitaine, au père Fouettard et au marchand de sable qui ferme, le soir, les yeux des petits enfants. Ce n'était pas ce lutin qui emmèle, la nuit, dans l'écurie la

queue des poulains. Moins rustique et moins charmant, mais également espiègle avec candeur, il faisait des moustaches d'encre aux poupées de ma soeur. Dans notre lit, avant de nous endormir, nous l'écoutions : il pleurait sur les toits avec les chats, il aboyait avec les chiens, il emplissait de gémissements les trémies et imitait dans la rue les chants des ivrognes attardés.

"Ce qui nous rendait Putois présent et familier, ce qui nous intéressait à lui, c'est que son souvenir était associé à tous les objets qui nous entouraient. Les poupées de Zoé, mes cahiers d'écolier, dont il avait tant de fois embrouillé et barbouillé les pages, le mur du jardin au-dessus duquel nous avions vu luire, dans l'ombre, ses yeux rouges, le pot de faïence bleue qu'une nuit d'hiver il avait fendu, à moins que ce ne fût la gelée ; les arbres, les rues, les bancs, tout nous rappelait Putois, notre Putois, le Putois des enfants, être local et mythique. Il n'égalait pas en grâce et en poésie le plus lourd égipan, le faune le plus épais de Sicile ou de Thessalie. Mais c'était un demi-dieu encore.

"Pour notre père, il avait un tout autre caractère : il était emblématique et philosophique. Notre père avait une grande pitié des hommes. Il ne les croyait pas très raisonnables ; leurs erreurs, quand elles n'étaient point cruelles, l'amusaient et le faisaient sourire. La croyance en Putois l'intéressait comme un abrégé et un compendium de toutes les croyances humaines. Comme il était ironique et moqueur, il parlait de Putois ainsi que d'un être réel. Il y mettait parfois tant d'insistance et marquait les circonstances avec une telle exactitude, que ma mère en était toute surprise et lui disait dans sa candeur : "On dirait que tu parles sérieusement, mon ami : tu sais pourtant bien..."

"Il répondait gravement : "Tout Saint-Omer croit à l'existence de Putois. Serais-je un bon citoyen si je la niais ? Il faut y regarder à deux fois avant de supprimer un article de la foi commune."

"Un esprit parfaitement honnête a seul de semblables scrupules. Au fond, mon père était gassendiste. Il accordait son sentiment particulier avec le sentiment public, croyant comme les Audomarois à l'existence de Putois, mais n'admettant pas son intervention directe dans le vol des melons et la séduction des cuisinières. Enfin il professait sa croyance en l'existence d'un Putois, pour être bon Audomarois ; et il se passait de Putois pour expliquer

les événements qui s'accomplissaient dans la ville. De sorte qu'en cette circonstance, comme en tout autre, il fut un galant homme et un bon esprit. "Quant à notre mère, elle se reprochait un peu la naissance de Putois, et non sans raison. Car enfin Putois était né d'un mensonge de notre mère, comme Caliban du mensonge du poète. Sans doute les fautes n'étaient pas égales et ma mère était plus innocente que Shakespeare. Pourtant elle était effrayée et confuse de voir son mensonge bien mince grandir démesurément, et sa légère imposture remporter un si prodigieux succès, qui ne s'arrêtait pas, qui s'étendait sur toute une ville et menaçait de s'étendre sur le monde. Un jour même elle pâlit, croyant qu'elle allait voir son mensonge se dresser devant elle. Ce jour-là, une bonne qu'elle avait, nouvelle dans la maison et dans le pays, vint lui dire qu'un homme demandait à la voir. Il avait, disait-il, besoin de parler à madame. "Quel homme est-ce ? – Un homme en blouse. Il a l'air d'un ouvrier de la campagne. – A-t-il dit son nom ? – Oui, madame. – Eh bien, comment se nomme-t-il ? – Putois. – Il vous a dit qu'il se nommait ?... – Putois, oui, madame. – Il est ici ?... – Oui, madame. Il attend dans la cuisine. – Vous l'avez vu ? – Oui, madame. – Qu'est-ce qu'il veut ? – Il ne me l'a pas dit. Il ne veut le dire qu'à madame. – Allez le lui demander."

"Quand la servante retourna dans la cuisine, Putois n'y était plus. Cette rencontre de la servante étrangère et de Putois ne fut jamais éclaircie. Mais je crois qu'à partir de ce jour ma mère commença à croire que Putois pouvait bien exister, et qu'elle pouvait bien n'avoir pas menti."

RIQUET

A J.-A. Coulangheon

...

Le terme étant venu, M. Bergeret quittait avec sa soeur et sa fille la vieille maison ruinée de la rue de Seine pour s'aménager dans un moderne appartement de la rue de Vaugirard. Ainsi en avaient décidé Zoé et les destins. Durant les longues heures du déménagement, Riquet errait tristement dans l'appartement dévasté. Ses plus chères habitudes étaient contrariées. Des hommes inconnus, mal vêtus, injurieux et farouches troublaient son repos et venaient jusque dans la cuisine fouler aux pieds son assiette à pâtée et son bol d'eau fraîche. Les chaises lui étaient enlevées à mesure qu'il s'y couchait et les tapis tirés brusquement de dessous son pauvre derrière, qui, dans sa propre maison, ne savait plus où se mettre.

Disons à son honneur qu'il avait d'abord tenté de résister. Lors de l'enlèvement de la fontaine, il avait aboyé furieusement à l'ennemi. Mais à son appel personne n'était venu. Il ne se sentait point encouragé, et même, à n'en point doutier, il était combattu. Mlle Zoé lui avait dit sèchement : "Tais-toi donc !" Et Mlle Pauline avait ajouté : "Riquet, tu es ridicule !"

Renonçant désormais à donner des avertissements inutiles et à lutter seul pour le bien commun, il déplorait en silence les ruines de la maison et cherchait vainement de chambre en chambre un peu de tranquillité. Quand les déménageurs pénétraient dans la pièce où il s'était réfugié, il se cachait par prudence sous une table ou sous une commode qui demeuraient encore. Mais cette précaution lui était plus nuisible qu'utile, car bientôt le meuble s'ébranlait sur lui, se soulevait, retombait en grondant et menaçait de l'écraser. Il fuyait, hagard et le poil rebroussé, et gagnait un autre abri, qui n'était pas plus sûr que le premier.

Et ces incommodités, ces périls même, étaient peu de chose auprès des peines qu'endurait son coeur. En lui, c'est le moral, comme on dit, qui était le plus affecté.

Les meubles de l'appartement lui représentaient, non des choses inertes, mais des êtres animés et bienveillants, des génies favorables, dont le départ présageait de cruels malheurs. Plats, sucriers, poêlons et casseroles, toutes

les divinités de la cuisine ; fauteuils, tapis, coussins, tous les fétiches du foyer, ses lares et ses dieux domestiques, s'en étaient allés. Il ne croyait pas qu'un si grand désastre pût jamais être réparé. Et il en recevait autant de chagrin qu'en pouvait contenir sa petite âme. Heureusement que, semblable à l'âme humaine, elle était facile à distraire et prompte à l'oubli des maux. Durant les longues absences des déménageurs altérés, quand le balai de la vieille Angélique soulevait l'antique poussière du parquet, Riquet respirait une odeur de souris, épiait la fuite d'une araignée, et sa pensée légère en était divertie. Mais il retombait bientôt dans la tristesse.

Le jour du départ, voyant les choses empirer d'heure en heure, il se désola. Il lui parut spécialement funeste qu'on empilât le linge dans de sombres caisses. Pauline, avec un empressement joyeux, mettait ses robes dans une malle. Il se détourna d'elle, comme si elle accomplissait une oeuvre mauvaise.

Et, rentré au mur, il pensait : "Voilà le pire ! C'est la fin de tout." Et, soit, qu'il crût que les choses n'étaient plus quand il ne les voyait plus, soit qu'il évitât seulement un pénible spectacle, il prit soin de ne pas regarder du côté de Pauline. Le hasard voulut qu'en allant et venant, elle remarquât l'attitude de Riquet. Cette attitude était triste. Elle la trouva comique et se mit à rire. Et, en riant elle l'appela : "Viens ! Riquet, viens !" Mais il ne bougea pas de son coin et ne tourna pas la tête. Il n'avait pas en ce moment le cœur à caresser sa jeune maîtresse et, par un secret instinct, par une sorte de pressentiment, il craignait d'approcher de la malle béante. Elle l'appela plusieurs fois. Et, comme il ne répondait pas, elle l'alla prendre et le souleva dans ses bras. "Qu'on est donc malheureux ! lui dit-elle ; qu'on est donc à plaindre !" Son ton était ironique. Riquet ne comprenait pas l'ironie. Il restait dans les bras de Pauline inerte et morne, et il affectait de ne rien voir et de ne rien entendre. "Riquet, regarde-moi !" Elle fit trois fois cette objurgation et la fit trois fois en vain. Après quoi, simulant une violente colère : "Stupide animal, disparais", et elle le jeta dans la malle, dont elle renversa le couvercle sur lui. A ce moment sa tante l'ayant appelée, elle sortit de la chambre, laissant Riquet dans la malle. Il y éprouvait une vive inquiétude. Il était à mille lieues de supposer qu'il avait été mis dans cette malle par simple jeu et par badinage. Estimant que sa situation était assez fâcheuse, il s'efforça de ne point l'aggraver par son

imprudence. Et il resta quelques instants immobile, sans souffler. Puis il jugea utile d'explorer sa prison ténébreuse. Il tâta avec ses pattes les japons et les chemises sur lesquels il avait été si misérablement précipité, et il chercha quelque issue pour sortir de ce lieu redoutable. Il s'y appliquait depuis deux ou trois minutes quand M. Bergeret, qui s'apprêtait à sortir, l'appela :

"Viens, Riquet, viens. Nous allons nous promener sur les quais. C'est le vrai pays de gloire. On y a bâti une gare d'une difformité supérieure et d'une laideur éclatante. L'architecture est un art perdu. On démolit la maison qui faisait l'angle de la rue du Bac et qui avait bon air. On la remplacera sans doute par quelque vilaine bâtisse. Puissent du moins nos architectes ne pas introduire sur le quai d'Orsay le style barbare dont ils ont donné, à l'angle de la rue Washington, sur l'avenue des Champs-Élysées, un épouvantable exemple !... Viens, Riquet !... Nous allons nous promener sur les quais. C'est le vrai pays de gloire. Mais l'architecture est bien déchue depuis les temps de Gabriel et de Louis... Où est le chien ?... Riquet ! Riquet !..."

La voix de M. Bergeret apporta à Riquet un grand réconfort. Il y répondait par le bruit de ses pattes qui, dans la malle, grattaient éperdument la paroi d'osier.

"Où est le chien ? demanda M. Bergeret à Pauline qui revenait portant une pile de linge.

– Papa, il est dans la malle.

– Comment est-il dans la malle, et pourquoi y est-il ? demanda M. Bergeret.

– Parce qu'il était stupide", répondit Pauline.

M. Bergeret délivra son ami. Riquet le suivit jusqu'à l'antichambre en agitant la queue. Puis une pensée traversa son esprit. Il rentra dans l'appartement, courut vers Pauline, se dressa contre les jupes de la jeune fille. Et ce n'est qu'après les avoir embrassées tumultueusement en signe d'adoration qu'il rejoignit son maître dans l'escalier. Il aurait cru manquer de sagesse et de religion en ne donnant pas ces marques d'amour à une personne dont la puissance l'avait plongé dans une malle profonde.

Dans la rue, M. Bergeret et son chien eurent le spectacle lamentable de leurs meubles domestiques étalés sur le trottoir. Pendant que les

déménageurs étaient allés boire chez le mastroquet du coin, l'armoire à glace de Mlle Zoé reflétait la file des passants, ouvriers, élèves des Beaux-Arts, filles, marchands, et les haquets, les fiacres et les tapissières, et la boutique du pharmacien avec ses bocaux et les serpents d'Esculape. Accoté à une borne, M. Bergeret père souriait dans son cadre, avec un air de douceur et de finesse pâle et les cheveux en coup de vent. M. Bergeret considéra son père avec un respect affectueux et le retira du coin de la borne. Il rangea aussi à l'abri des offenses le petit guéridon de Zoé, qui semblait honteux de se trouver dans la rue.

Cependant, Riquet frotta de ses pattes les jambes de son maître, leva sur lui ses beaux yeux affligés, et son regard disait :

"Toi naguère si riche et si puissant, est-ce que tu serais devenu pauvre ? Est-ce que tu serais devenu faible, ô mon maître ? Tu laisses des hommes couverts de haillons vils envahir ton salon, ta chambre à coucher, ta salle à manger, se ruer sur tes meubles et les traîner dehors, traîner dans l'escalier ton fauteuil profond, ton fauteuil et le mien, le fauteuil où nous reposions tous les soirs, et bien souvent le matin, à côté l'un de l'autre. Je l'ai entendu gémir dans les bras des hommes mal vêtus, ce fauteuil qui est un grand fétiche et un esprit bienveillant. Tu ne t'es pas opposé à ces envahisseurs. Si tu n'as plus aucun des génies qui remplissaient ta demeure, si tu as perdu jusqu'à ces petites divinités que tu chaussais, le matin, au sortir du lit, ces pantoufles que je mordillais en jouant, si tu es indigent et misérable, ô mon maître, que deviendrai-je ?"

PENSÉES DE RIQUET

I

Les hommes, les animaux, les pierres grandissent en s'approchant et deviennent énormes quand ils sont sur moi. Moi non. Je demeure toujours aussi grand partout où je suis.

II

Quand le maître me tend sous la table sa nourriture, qu'il va mettre dans sa bouche, c'est pour me tenter et me punir si je succombe à la tentation. Car je ne puis croire qu'il se prive pour moi.

III

L'odeur des chiens est délicieuse.

IV

Mon maître me tient chaud quand je suis couché derrière lui dans son fauteuil. Et cela vient de ce qu'il est un dieu. Il y a aussi devant la cheminée une dalle chaude. Cette dalle est divine.

V

Je parle quand je veux. De la bouche du maître il sort aussi des sons qui forment des sens. Mais ces sens sont bien moins distincts que ceux que j'exprime par les sons de ma voix. Dans ma bouche tout a un sens. Dans celle du maître il y a beaucoup de vains bruits. Il est difficile et nécessaire de deviner la pensée du maître.

VI

Manger est bon. Avoir mangé est meilleur. Car l'ennemi qui vous épie pour prendre votre nourriture est prompt et subtil.

VII

Tout passe et se succède. Moi seul je demeure.

VIII

Je suis toujours au milieu de tout, et les hommes, les animaux et les choses sont rangés, hostiles ou favorables, autour de moi.

IX

On voit dans le sommeil des hommes, des chiens, des maisons, des arbres, des formes aimables et des formes terribles. Et quand on s'éveille, ces formes ont disparu.

X

Méditation. J'aime mon maître Bergeret parce qu'il est puissant et terrible.

XI

Une action pour laquelle on a été frappé est une mauvaise action. Une action pour laquelle on a reçu des caresses ou de la nourriture est une bonne action.

XII

A la tombée de la nuit des puissances malfaisantes rôdent autour de la maison. J'aboie pour que le maître averti les chasse.

XIII

Prière. O mon maître Bergeret, dieu du carnage, je t'adore. Terrible, soit loué ! Sois loué, favorable ! Je rampe à tes pieds : je te lèche les mains. Tu es très grand et très beau quand tu dévores, devant la table dressée, des viandes abondantes. Tu es très grand et très beau quand, d'un mince éclat de bois faisant jaillir la flamme, tu changes la nuit en jour. Garde-moi dans ta maison à l'exclusion de tout autre chien. Et toi, Angélique la cuisinière, divinité très bonne et très grande, je te crains et je te vénère afin que tu me donnes beaucoup à manger.

XIV

Un chien qui n'a pas de piété envers les hommes et qui méprise les fétiches assemblés dans la maison du maître mène une vie errante et misérable.

XV

Un jour, un broc percé, rempli d'eau, qui traversait le salon, mouilla le parquet ciré. Je pense que ce broc malpropre fut fessé.

XVI

Les hommes exercent cette puissance divine d'ouvrir toutes les portes. Je n'en puis ouvrir seul qu'un petit nombre. Les portes sont de grands fétiches qui n'obéissent pas volontiers aux chiens.

XVII

La vie d'un chien est pleine de dangers. Et pour éviter la souffrance, il faut veiller à toute heure, pendant les repas, et même pendant le sommeil.

XVIII

On ne sait jamais si l'on a bien agi envers les hommes. Il faut les adorer sans chercher à les comprendre. Leur sagesse est mystérieuse.

XIX

Invocation. O Peur, Peur auguste et maternelle, Peur sainte et salutaire, pénètre en moi, emplis-moi dans le danger, afin que j'évite ce qui pourrait me nuire, et de crainte que, me jetant sur un ennemi, j'aie à souffrir de mon imprudence.

XX

Il y a des voitures que des chevaux traînent par les rues. Elles sont terribles. Il y a des voitures qui vont toutes seules en soufflant très fort. Celles-là aussi sont pleines d'inimitié. Les hommes en haillons sont haïssables, et ceux aussi qui portent des paniers sur leur tête ou qui roulent des tonneaux. Je n'aime pas les enfants qui, se cherchant, se fuyant, courrent et poussent de grands cris dans les rues. Le monde est plein de choses hostiles et redoutables.

LA CRAVATE

A Madame Félix Decori

...

M. Bergeret enfonçait des clous dans les murs de son nouvel appartement. S'apercevant qu'il y prenait plaisir, il se mit à chercher les raisons pour lesquelles il lui était plaisant d'enfoncer des clous dans un mur. Il trouva les raisons et perdit le plaisir. Car le plaisir avait été d'enfoncer des clous sans chercher les raisons des choses. Et, tout en méditant sur les disgrâces de l'esprit philosophique, il accrocha dans le salon, à la place qui lui parut la plus honorable, le portrait de son père.

"Il est trop penché, dit Zoé.

– Tu crois ?

– J'en suis sûre. Il a l'air de tomber."

M. Bergeret raccourcit les cordons par lesquels le portrait était suspendu.

"Il n'est pas droit, dit Mlle Bergeret.

– Tu crois ?

– C'est bien visible. Il penche à gauche."

M. Bergeret prit soin de le redresser.

"Et maintenant ?

– Il penche un peu à droite."

M. Bergeret fit ce qu'il put pour que la base du cadre fût enfin parallèle à la ligne de l'horizon, puis il recula de trois pas pour juger de son travail.

"Il me semble, dit-il, qu'il est bien.

– Il est bien, à présent, dit Zoé. Quand un tableau n'est pas droit, j'en éprouve une impression désagréable.

– Cela ne t'est pas particulier, Zoé. Beaucoup de personnes en ressentent une sorte de malaise. Les irrégularités choquent dans des figures simples, parce qu'alors on saisit vivement la différence de ce qui est et de ce qui devrait être. Il y a des gens qui souffrent en voyant un papier de tenture mal raccordé. On est homme, c'est-à-dire dans une condition atroce et terrible, et l'on s'inquiète d'un cadre de travers.

– Il n'y a rien là qui doive t'étonner, Lucien. Les petites choses occupent une grande place dans la vie. Toi-même, tu t'intéresses à tout moment a

des bagatelles.

– Depuis de si longues années que je vois ce portrait, dit M. Bergeret, je n'avais pas remarqué ce qui me frappe en ce moment. Je m'aperçois à l'instant que ce portrait de notre père est le portrait d'un homme jeune.

– Mais, Lucien, quand le peintre Gosselin fit ce portrait, à son retour de Rome, notre père n'avait pas plus de trente ans.

– C'est vrai, ma soeur. Mais quand j'étais petit, ce portrait me donnait l'idée d'un homme avancé en âge, et cette impression m'était restée. Elle vient de tomber tout à coup. La peinture de Gosselin s'est assombrie ; les chairs ont pris sous le vernis ancien un ton d'ambre ; des ombres olivâtres en noient les contours. Le visage de notre père semble se perdre peu à peu dans un lointain profond. Mais ce front lisse, ces grands yeux ardents, ces joues d'une maigreur tranquille et pure, cette chevelure noire, abondante et lustrée, sont, je le vois pour la première fois, d'un homme plein de jeunesse.

– Certainement, dit Zoé.

– La coiffure et le costume sont du vieux temps où il était jeune. Il a les cheveux en coup de vent. Le collet de son habit vert-bouteille monte haut ; il a un gilet de nankin et sa large cravate de soie noire fait trois fois le tour de son cou.

– Il y a une dizaine d'années, dit Zoé, on voyait encore des vieillards qui portaient des cravates semblables.

– C'est possible, dit M. Bergeret. Mais il est certain que M. Malorey n'en porta jamais d'autres.

– Tu veux parler, Lucien, du doyen de la Faculté des lettres à Saint-Omer... Il y a trente ans qu'il est mort, même davantage.

– Il avait plus de soixante ans, Zoé, quand j'en avais moins de douze. Et je commis alors sur sa cravate un attentat d'une audace inouïe.

– Je crois, dit Zoé, me rappeler cette espièglerie qui n'avait guère de sel.

– Non, Zoé, non, tu ne te rappelles pas mon attentat. Si tu en avais gardé le souvenir, tu en parlerais autrement. Tu sais que M. Malorey avait un grand respect de sa personne, et qu'il gardait en toute circonstance beaucoup de dignité. Tu sais qu'il observait exactement toutes les bienséances. Il avait de vieilles façons de dire qui étaient excellentes. Un jour qu'il avait invité nos parents à dîner, il présenta lui-même, pour la deuxième fois, un plat

d'artichauts à notre mère, et lui dit : "Encore un petit cu, madame." C'était en user et parler conformément aux meilleures traditions de la civilité et du langage. Car nos anciens ne disaient point : un fond d'artichaut. Mais le terme était suranné et notre mère eut grand-peine à ne pas éclater de rire. Nous apprîmes, Zoé, je ne sais comment, l'histoire du plat d'artichauts.

– Nous l'appîmes, dit Zoé, qui ourlait des rideaux blancs, nous l'appîmes parce que notre père la conta un jour devant nous sans s'apercevoir de notre présence.

– Et depuis lors, Zoé, tu ne pouvais plus voir M. Malorey sans avoir envie de rire.

– Toi aussi tu riais.

– Non, Zoé, je n'ai pas ri de cela. Ce qui fait rire les autres hommes ne me fait pas rire, et ce qui me fait rire ne fait pas rire les autres hommes. Je l'ai bien des fois remarqué. Je me donne la comédie dans des endroits où personne ne va l'entendre. Je ris et je m'attriste à rebours, et cela m'a souvent donné l'air d'un imbécile."

M. Bergeret monta à l'échelle pour accrocher une vue du Vésuve, la nuit, pendant une éruption, tableau à l'aquarelle qui lui venait d'un aïeul paternel.

"Mais je ne t'ai pas conté, ma soeur, mes torts à l'égard de M. Malorey." Mlle Zoé lui dit :

"Lucien, pendant que tu as l'échelle, pose les tringles aux fenêtres, je te prie.

– Volontiers répondit M. Bergeret. Nous habitions alors une maisonnette dans un faubourg de Saint-Omer.

– Les pitons sont dans la boîte aux clous.

– Je les vois... Une maisonnette avec un jardin.

– Un très joli jardin, dit Zoé. Il était plein de lilas. Il y avait sur la pelouse un petit jardinier en terre cuite, au fond un labyrinthe et une grotte en rocallle, et sur le mur deux grands pots bleus.

– Oui, Zoé, deux grands pots bleus. Un matin, un matin d'été, M. Malorey vint dans notre maison pour consulter des livres qui manquaient à sa bibliothèque et qu'il n'eût point trouvés dans celle de la ville, qui avait péri dans un incendie. Mon père avait mis son cabinet de travail à la disposition de son doyen, et M. Malorey avait accepté cette offre. Il était convenu

qu'après avoir conféré ses textes, il déjeunerait chez nous.

– Vois donc, Lucien, si les rideaux ne sont pas trop longs.

– Volontiers. La chaleur de cette matinée était étouffante. Les oiseaux se taisaient dans les feuilles immobiles. Assis sous un arbre du jardin, j'apercevais dans l'ombre du cabinet de travail le dos de M. Malorey et ses longs cheveux blancs répandus sur le collet de sa redingote. Il ne bougeait pas, sa main seule faisait de petits mouvements sur une feuille de papier. Il n'y avait à cela rien d'extraordinaire. Il écrivait. Mais ce qui me parut plus étrange...

– Eh bien, sont-ils assez longs ?

– Il s'en faut de quatre doigts, ma bonne Zoé.

– Comment, de quatre doigts ? Fais-moi voir, Lucien.

– Regarde... Ce qui me parut plus étrange, ce fut de voir la cravate de M. Malorey posée sur la barre d'appui de la fenêtre. Le doyen, vaincu du soleil, avait dégagé son cou de la pièce de soie noire qui en faisait trois fois le tour. Et la longue cravate pendait d'un côté et de l'autre de la fenêtre ouverte. Je fus saisi d'une envie irrésistible de la prendre. Je me glissai doucement contre le mur de la maison, j'allongeai le doigt jusqu'à la cravate, je la tirai ; rien ne bougea dans le cabinet ; je la tirai encore ; elle me resta dans la main et j'allai la cacher dans un des grands pots bleus du jardin.

– Ce n'était pas une plaisanterie bien spirituelle, mon Lucien.

– Non... Je la cachai dans un des grands pots bleus et j'eus soin même de la recouvrir de feuilles et de mousse. M. Malorey travailla longtemps encore dans le cabinet. Je voyais son dos immobile et ses longs cheveux blancs répandus sur le collet de sa redingote.

Puis la bonne m'appela pour le déjeuner.

En entrant dans la salle à manger, le spectacle le plus inattendu frappa mes regards. Je vis, aux côtés de mon père et de ma mère, monsieur Malorey, grave, tranquille et n'ayant point sa cravate. Il gardait sa noblesse coutumière. Il était presque auguste. Mais il n'avait pas sa cravate. Et c'est cela qui me remplissait de surprise. Je savais qu'il ne pouvait pas l'avoir, puisqu'elle était dans le pot bleu. Et j'étais prodigieusement étonné qu'il ne l'eût point. "Je ne puis concevoir, madame", disait-il doucement à ma mère... Elle l'interrompit : "Mon mari vous en prêtera une, cher monsieur."

"Et je songeais : "Je la lui ai cachée pour rire, et c'est pour de bon qu'il ne l'a pas trouvée." Et j'étais étonné."

LES GRANDES MANOEUVRES A MONTIL

A Octave Mirbeau

...

L'action était engagée, tout allait bien. Le général Decuir, de l'armée du Sud, dont la brigade occupait une forte position sous les bois de Saint-Colomban, fit opérer, à dix heures du matin, une brillante reconnaissance qui ne signala la présence d'aucun ennemi. Après quoi les cavaliers mangèrent la soupe, et le général, laissant son escorte à Saint-Luchaire, monta avec le capitaine Varnot dans l'automobile qui était venue le prendre, et se rendit au château de Montil où madame la baronne de Bonmont l'avait prié à déjeuner. Le village de Montil était pavoisé. Le général passa sous un arc de triomphe élevé en son honneur, à l'entrée du parc, avec des drapeaux, des trophées d'armes et des branches de chêne unies à des rameaux de laurier.

Mme la baronne de Bonmont reçut le général sur le perron du château et le conduisit dans la salle d'armes immense et tout étincelante de fer.

"Vous habitez une superbe résidence, madame, dit le général, et dans un beau pays. J'y ai beaucoup chassé, particulièrement chez les Brécé, où j'ai eu le plaisir de rencontrer votre fils, si je ne me trompe.

— Vous ne vous trompez pas, dit Ernest de Bonmont qui avait amené le général de Saint-Luchaire. Et ce qu'on se rase chez les Brécé ! c'est rien de le dire."

C'était un déjeuner tout intime. Avec le général, le capitaine, la baronne et son fils, il n'y avait que Mme Worms-Clavelin et Joseph Lacrisse.

"Comme à la guerre !" dit Mme de Bonmont en faisant asseoir le général à sa droite, devant la table fleurie que surmontait un Napoléon à cheval, en biscuit de Sèvres.

Le général parcourut du regard la longue galerie tendue des plus belles tapisseries qu'on connaisse de Van Orley.

"C'est grand, ici !

— Le général aurait pu amener sa brigade, dit le capitaine.

— J'aurais été heureuse de la recevoir", répondit la baronne en souriant.

La conversation fut simple, tranquille et cordiale. On eut le bon goût de ne

pas parler politique. Le général était monarchiste. Il ne le disait pas ; mais on le savait. Il était d'une correction parfaite. Ses deux fils s'étaient fait arrêter en criant : "Panama !" sur les boulevards lors de l'avènement du président Loubet ; quant à lui, son attitude avait toujours été réservée. On parla chevaux et canons.

"Le nouveau 75 est un bijou, dit le général.

– Et l'on ne saurait trop admirer, ajouta le capitaine Varnot, l'aisance avec laquelle se règle le tir. C'est vraiment merveilleux.

– Et dans la manoeuvre, dit Mme Worms-Clavelin, les couvercles des caissons, par une disposition ingénieuse et nouvelle, servent d'abri aux servants."

On admira les connaissances militaires de la préfète.

Mme Worms-Clavelin fit aussi apprécier son caractère en parlant de Notre-Dame des Belles-Feuilles.

"Vous savez, général, que nous avons dans le département, à Brécé même, une statue miraculeuse de la Sainte Vierge.

– J'en ai entendu parler, répondit le général

– L'abbé Guitrel, poursuivit Mme Worms-Clavelin, avant d'être nommé évêque, s'intéressait beaucoup aux apparitions de Notre-Dame des Belles-Feuilles. Il a même écrit un petit livre pour prouver que Notre-Dame des Belles-Feuilles est la protectrice spéciale de l'armée française.

– Je le lirai, dit le général. Où le trouve-t-on ?"

Mme Worms-Clavelin promit de le lui envoyer.

Enfin, il ne fut tenu à table aucun propos malsonnant ou prêtant à la malveillance. Après le déjeuner, on fit un tour de parc. Le capitaine Varnot prit congé.

"Que mon escorte m'attende à Saint-Luchaire, capitaine", dit le général.

Et se tournant vers Lacrisse :

"Les grandes manoeuvres sont une image de la guerre, mais c'est une image infidèle sous ce rapport que tout y est prévu, tandis que la part de l'imprévu est considérable à la guerre.

– Voulez-vous voir la faisanderie, général ? demanda Mme de Bonmont.

– Volontiers, madame."

Elle se retourna :

"Tu ne viens pas, Ernest ?"

Ernest avait été arrêté au passage par le bonhomme Raulin, maire de Montil :

"Excusez-moi, monsieur le baron. Mais si vous pouviez dire deux mots au général Decuir, parce que des fois, si on pouvait faire passer l'artillerie par la côte Saint-Jean, sur mon champ de luzerne.

– Elle n'est donc pas belle, Raulin, votre luzerne, que vous voulez qu'on vous l'abîme ?

– Si, si ! qu'elle est belle, monsieur le baron ; j'en tirerai une belle coupe le mois prochain. Mais l'indemnité c'est bon à prendre. La dernière fois, c'est Houssiaux qui a eu l'indemnité. N'est-il pas juste que je l'aie à c't'heure. Je suis le maire, j'ai toutes les charges de la commune, c'est donc juste que quand y a une bonification à revenir..."

Le général fut mené à la faisanderie.

"Il faut, dit-il, que je rejoigne ma brigade.

– Oh ! dit le petit baron, avec ma trente chevaux on est tout porté."

On visita le chenil, les écuries, les jardins.

"Ces roses sont superbes", dit le général qui adorait les fleurs.

Le bruit du canon mourait à leurs oreilles dans l'air parfumé.

"C'est un bruit de fête, dit Lacrisse, qui met la joie au coeur.

– Comme le son des cloches, dit Mme Worms-Clavelin.

– Vous êtes une vraie Française, madame, dit le général. Toutes vos paroles sonnent le patriotisme le plus pur."

Il était quatre heures. Le général ne pouvait pas rester une minute de plus.

Heureusement qu'avec la "trente chevaux" on était tout porté.

Il y monta avec le petit baron, Lacrisse et le mécanicien, et repassa sous son arc de triomphe.

En quarante minutes, il fut à Saint-Luchaire. Mais il n'y trouva pas son escorte. Tous quatre ils cherchèrent en vain le capitaine Varnot. Le village était désert. Plus un soldat. Un boucher, qui passait dans sa voiture et à qui ils demandèrent où était la brigade Decuir, leur répondit :

"Voyez voir sur la chaussée de Cagny. Tout à l'heure on entendait le canon dans la direction de Cagny. Ça pétaît ferme, pour sûr.

– Cagny, où ça se trouve-t-il ? demanda le général.

– Ne vous inquiétez pas, je sais, dit le petit baron. Je vais vous conduire." Et comme la course devait être un peu longue, il passa au général un cache-poussière, une casquette et des lunettes.

Ils s'engagèrent sur la route départementale, passèrent Saint-André, Villeneuve, Letaf, Saint-Porçain, Truphême, Mirange, et virent l'étang de Cagny cuivré par le soleil couchant. Ils rencontrèrent sur la chaussée des dragons de l'armée du Nord, qui ne savaient pas où se trouvait la brigade Decuir, mais qui affirmèrent que des troupes de l'armée du Sud étaient engagées à Saint-Paulain.

Saint-Paulain était à quarante-cinq kilomètres dans la direction de Montil. L'automobile vira, reprit la route départementale, repassa Mirange, Truphême, Saint-Porçain, Letaf, Villeneuve et Saint-André.

"Donnez plus de vitesse", commanda le petit baron.

Et la voiture traversa les rues de Verry-les-Fougerais, de Suttières et de Rary-la-Vicomté, soulevant un nuage de poussière dorée comme une gloire et écrasant les poules et les cochons, et elle rencontra, à deux kilomètres de Saint-Paulain, les avant-postes de l'armée du Sud qui tenaient La Saulaie, Mesville et Le Sourdais. Là ils apprirent que toute l'armée du Nord était de l'autre côté de l'Ilette.

Ils se dirigèrent sur Torcy-la-Mirande pour atteindre la rivière à la hauteur du Vieux-Bac.

Après une heure de marche, comme ils voyaient dans la clarté du soir de blanches vapeurs trembler au creux des prairies :

"Bigre, dit le jeune baron, nous ne pouvons pas passer : le pont de l'Ilette est détruit.

– Comment ! s'écria le général, le pont de l'Ilette est détruit ? Qu'est-ce que vous dites là ? Le pont détruit !

– Dame ! mon général, dans le thème des manoeuvres, il est détruit fictivement."

Le général Decuir n'aimait pas les mauvaises plaisanteries.

"Vous avez de l'esprit, jeune homme", dit-il amèrement.

A Vieux-Bac ils passèrent le pont de fer avec un bruit de tonnerre et suivirent l'ancienne route romaine qui relie Torcy-la-Mirande au chef-lieu du département. Dans le ciel, Vénus, près du croissant de lune, allumait sa flamme argentée. Ils firent trente kilomètres environ sans

rencontrer de troupes. Il y eut à Saint-Évariste une côte terrible à monter. La machine, comme un animal fatigué, gémit, mais ne s'arrêta pas. A la descente, elle passa sur des pierres et fut près de verser dans un fossé. La route ensuite est excellente jusqu'à Mallemanche, où ils arrivèrent de nuit, pendant une alerte.

Le ciel brillait d'étoiles. Les clairons sonnaient. Sur la route bleue, des falots agitaient leurs chevelures de lumière fauve. Des fantassins dévalaient des maisons. Les habitants étaient aux fenêtres.

"Ces opérations, dit Lacrisse, quoique fictives, sont réellement impressionnantes."

Le général apprit que sa brigade occupait Villeneuve sur le flanc gauche de l'armée victorieuse. L'ennemi était en pleine retraite. Villeneuve est au confluent de l'Ilette et de la Claine, à vingt kilomètres de Mallemanche.

"A Villeneuve ! dit le général. Enfin nous savons à quoi nous en tenir. Ce n'est pas malheureux !"

La route de Villeneuve était encombrée de canons, de caissons et d'artilleurs endormis dans leurs grands manteaux, à travers lesquels la voiture eut grand-peine à se faire un chemin. Une cantinière assise dans sa voiture éclairée de lanternes chinoises héla les chauffeurs pour leur offrir le café et les liqueurs.

"Ce n'est pas de refus, dit le général. Nous avons avalé pas mal de poussière, en manoeuvre."

Ils burent un petit verre et poussèrent jusqu'à Villeneuve, qui était occupé par de l'infanterie.

"Et ma brigade ?" s'écria le général inquiet.

Ils interrogèrent anxieusement les officiers qu'ils rencontrèrent. Mais on n'avait pas de nouvelles de la brigade Decuir.

"Comment ! pas de nouvelles ? Elle n'est pas à Villeneuve ? C'est incroyable !"

Une voix de femme sonna en l'air comme une clochette :

"Messieurs..."

Ils levèrent la tête et virent la tête étoilée de papillotes de la buraliste des postes.

"Messieurs, il y a deux Villeneuve. Ici, c'est Villeneuve-sur-Claine. Vous vouliez peut-être aller à Villeneuve-la-Bataille ?

- Peut-être, dit le jeune baron.
- C'est que c'est loin, dit la buraliste. Il faudrait aller d'abord à Montil... Vous connaissez Montil ?
- Oui, répondit le petit baron, nous connaissons Montil.
- Vous allez ensuite à Saint-Michel-du-Mont ; vous prenez la route nationale, et..."

De la maison voisine, à panonceaux dorés, une tête sortit, encornée d'un foulard :

"Messieurs..."

Et le notaire de Villeneuve-sur-Claine donna son avis :

"Pour aller à Villeneuve-la-Bataille, vous aurez plus tôt fait de traverser la forêt de Tongues... Vous allez à la Croix-du-Perron, vous tournez à droite..."

- Suffit. Je connais la forêt de Tongues, dit le petit baron, j'y ai chassé avec les Brécé... Merci, monsieur... Merci, mademoiselle.
- Il n'y a pas de quoi, dit la buraliste.
- A votre service, messieurs, dit le notaire.
- Si nous allions à l'auberge, faire un cocktail ? dit le petit baron.
- Je mangerais bien un morceau, dit Lacrisse. Je suis fourbu.
- Un peu de courage, messieurs, dit le général. Nous nous referons à Villeneuve-la-Bataille."

Et ils partirent. Ils traversèrent Vély, La Roche, Les Saules, Meulette, La Taillerie, et ils entrèrent dans la forêt de Tremble. Une lumière éclatante courait devant eux dans l'ombre de la nuit et des bois. Ils atteignirent la Croix-du-Perron, puis le carrefour du Roi-Henri. Ils roulaient éperdument dans le silence et la solitude.

Ils virent passer des cerfs, ils virent des lueurs aux cabanes des charbonniers. Soudain, dans une allée creuse, un bruit sinistre d'explosion les fit tressaillir. La machine dérape et va buter contre un arbre.

"Qu'est-ce qu'il y a ?" demanda le général culbuté.

Lacrisse gémit, étendu sur un lit de fougères.

Mais Ernest, une lanterne à la main, dit d'une voix sinistre :

"Le pneu est crevé... Et le plus mauvais de la chose, c'est que le train de devant est faussé."

ÉMILE

Mademoiselle Bergeret se taisait. Elle sourit, ce qui ne lui était pas habituel.

"Pourquoi ris-tu, Zoé ? demanda M. Bergeret.

– Je pense à Émile Vincent.

– Quoi ! Zoé, tu penses à cet excellent homme qui vient de mourir, que nous aimions, que nous pleurons, et tu ris !

– Je ris parce que je le revois comme il était autrefois, et que les vieux souvenirs sont les plus forts. Tu devrais pourtant savoir, Lucien, que tous les sourires ne sont pas joyeux, pas plus que toutes les larmes ne sont douloureuses. Il faut que ce soit une vieille fille qui t'explique cela.

– Je n'ignore pas, Zoé, que le rire est l'effet d'un trouble nerveux. Mme de Custine, en faisant ses adieux à son mari condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire, fut prise d'un fou rire, dans la prison, à la vue d'un détenu qui passa près d'elle en robe de chambre et en bonnet de nuit, le visage fardé, un bougeoir à la main.

– Cela n'est pas comparable, dit Zoé.

– Non, répondit M. Bergeret. Mais je me rappelle ce qui m'advint à moi-même quand j'appris la mort de cette pauvre Demay qui chantait, dans les cafés-concerts, des chansons joyeuses. C'était à la préfecture, un soir de réception. Worms-Clavelin nous dit : "Demay est morte."

"Je reçus, pour ma part, cette nouvelle avec une tristesse décente.

Et, songeant que l'on n'entendrait plus jamais la grosse fille chanter : Je cass' des noisett's en m'asseyant d'ssus, j'exprimai au-dedans de moi toute la mélancolie contenue dans une telle idée, je l'égouttais dans mon âme et je gardai le silence. Le secrétaire général, M. Lacarelle, s'écria de sa voix profonde, dans ses moustaches nationales : "Demay est morte ! Quelle perte pour la gaieté française ! – C'était ce soir dans le journal, dit le juge Pilloux. – Effectivement, ajouta le général Cartier de Chalmot avec douceur, et l'on assure que cette personne est morte munie des sacrements de l'Église."

"A ce simple propos du général, une imagination soudaine, bizarre, incongrue me vint à l'esprit. Je me représentai la fin du monde telle qu'elle est décrite dans le Dies irae, au témoignage de David et de la Sibylle. Je vis le siècle réduit en cendres, je me figurai les morts sortant de leurs tombeaux et se pressant en foule devant le trône du Juge, à l'appel de l'ange, et la grosse Demay toute nue à la droite du Seigneur. A cette idée, j'éclatai de rire sous les regards surpris des fonctionnaires civils et militaires. Le pis est qu'incapable d'échapper à cette vision, je dis tout en riant : "Vous verrez que, par sa seule présence, elle ôtera tout sérieux au Jugement dernier." Jamais parole, Zoé, ne fut moins comprise. Jamais parole ne fut moins approuvée.

– Tu es absurde, Lucien. Je n'ai pas d'imaginactions bizarres, moi. J'ai souri parce que je me suis représenté notre pauvre ami Vincent tel qu'il était dans la vie.

Voilà tout. C'est bien naturel. Je le regrette de tout mon coeur. Nous n'avions pas de meilleur ami.

– Comme toi, je l'aimais beaucoup, Zoé, et comme toi je suis tenté de sourire en pensant à lui. C'était un sujet de curiosité qu'il logeât dans un si petit corps tant d'ardeur militaire et qu'avec une figure ronde et poupine il eût une âme héroïque. Sa vie s'écoula tranquille dans le faubourg d'une ville de province. Il fabriquait des brosses aux Tintalleries. Mais ce soin n'emplissait pas son coeur.

– Il était encore plus petit que l'oncle Jean, dit Mlle Bergeret.

– Et il était martial, et il était civique et colonial, dit M. Bergeret.

– C'était un bon et honnête homme, dit Mlle Bergeret.

– Il avait fait la guerre en 1870, Zoé. Il avait vingt ans alors. Je n'en avais que douze. Il me semblait avancé en âge, grand par les ans. Un jour de l'Année terrible, il entra avec un bruit de ferrailles dans notre paisible maison provinciale. Il venait nous faire ses adieux. Il portait un effroyable costume de franc-tireur. De sa ceinture écarlate sortaient les crosses de deux pistolets d'arçon. Et comme il faut qu'on puisse encore sourire dans les heures les plus tragiques, la fantaisie inconsciente d'un obscur armurier l'avait accroché à un démesuré sabre de cavalerie. Ne me reproche pas, Zoé, ce tour de langage ; il est dans une lettre de Cicéron.

"Qui donc, dit l'orateur, a accroché mon gendre à cette épée ?"

"Ce qui m'étonna le plus dans l'équipement de notre ami Émile Vincent, ce fut ce démesuré sabre. J'en conçus, en mon âme enfantine, une espérance de victoire. Je crois, Zoé, que tu fis plus d'attention aux bottes, car tu levas la tête de dessus ton ouvrage et tu t'écrias : "Tiens ! le Chat botté !"

– J'ai dit : "Le Chat botté !" Pauvre Émile !

– Tu as dit : "Tiens ! le Chat botté !" N'en aie pas de regrets, Zoé. Mme d'Abrantès raconte dans ses Mémoires qu'une petite fille appela aussi "Chat botté" le jeune et maigre Bonaparte, un jour qu'elle le vit ridiculement accoutré en général de la République. Bonaparte lui en garda rancune. Notre ami, plus magnanime, ne s'offensa pas de ton propos. Émile Vincent fut mis avec sa compagnie à la disposition d'un général qui n'aimait pas les francs-tireurs et qui dit à ceux-là : "Ce n'est pas le tout que d'être habillés en mardi gras. Il faut se battre."

"L'ami Vincent écouta sans trouble cette forte harangue. Il fut admirable durant toute la campagne. On le vit un jour s'approcher des avant-postes ennemis avec la tranquillité d'un héros et d'un myope. Il n'y voyait pas à trois pas devant lui. Rien ne pouvait le faire reculer. Durant les trente années qu'il lui restait à vivre, il se rappela ses mois de campagne en fabriquant des brosses de chiendent.

Il lisait les journaux militaires, présidait les réunions de ses anciens compagnons d'armes, assistait aux inaugurations des monuments élevés aux combattants de 1870 ; il défilait à la tête des ouvriers de sa fabrique devant les statues de Vercingétorix, de Jeanne d'Arc et des soldats de la Loire, à mesure qu'elles sortaient du sol français. Il faisait des discours patriotiques. Et nous touchons ici, Zoé, à une scène de comédie humaine dont on goûtera peut-être un jour la bouffonnerie lugubre. Émile Vincent s'avisa de dire, au cours de l'Affaire, qu'Esterhazy était un escroc et un traître. Il le disait parce qu'il le savait et qu'il était bien trop candide pour jamais cacher la vérité. A compter de ce jour il passa pour un ennemi de la patrie et de l'armée. Il fut traité de traître et d'étranger. Le chagrin qu'il en eut hâta les progrès de la maladie de cœur dont il était atteint. Il mourut triste et surpris. La dernière fois que je le vis, il me parla de tactique et de stratégie. C'était le sujet préféré de ses conversations. Bien qu'il eût fait campagne, en 70, dans un grand désordre et une excessive confusion, il était persuadé que l'art de la guerre est le plus beau des arts. Et je crains de

l'avoir fâché en lui disant qu'il n'y a pas à proprement parler un art de la guerre, et qu'à la vérité on emploie, quand on fait campagne, tous les arts de la paix, la boulangerie, la maréchalerie, la police, la chimie, etc.

– Pourquoi, Lucien, demanda Mlle Bergeret, as-tu dit des choses pareilles ?

– Par conviction, répondit M. Bergeret. Ce qu'on appelle stratégie est au fond l'art pratiqué par l'agence Cook. Il consiste essentiellement à passer les rivières sur des ponts et à franchir les montagnes par les cols. Quant à la tactique, les règles en sont puériles.

Les grands capitaines n'en tiennent pas compte. Sans l'avouer, ils laissent beaucoup faire au hasard. Leur art est de créer des préjugés qui leur sont favorables. Il leur devient facile de vaincre quand on les croit invincibles. C'est sur la carte seulement qu'une bataille prend cet aspect d'ordre et de régularité qui révèle une volonté supérieure.

– Ce pauvre Émile Vincent ! soupira Mlle Bergeret. Il est vrai qu'il aimait beaucoup les militaires. Et je suis sûre, comme toi, qu'il a cruellement souffert quand il s'est vu traité en ennemi par le monde de l'armée. La générale Cartier de Chalmot a été bien dure pour lui. Elle savait mieux que personne qu'il donnait beaucoup aux œuvres militaristes. Pourtant elle rompit toutes relations avec lui quand elle sut qu'il avait dit qu'Esterhazy était un escroc et un traître. Et elle rompit sans ménagements. Comme il s'était présenté chez elle, elle s'approcha de l'antichambre où il attendait, et elle cria de façon à être entendue de lui : "Dites que je n'y suis pas." Pourtant, ce n'est pas une méchante femme.

– Non, certes, répliqua M. Bergeret. Elle a agi avec cette sainte simplicité dont on vit en d'autres temps des exemples plus admirables encore. Nous n'avons plus que des vertus médiocres.

Et ce pauvre Émile n'est mort que de chagrin."

ADRIENNE BUQUET

Au docteur Georges Dumas

...

Comme nous finissions de dîner au cabaret :

"J'en conviens, me dit Laboullée, tous ces faits qui se rapportent à un état encore mal défini de l'organisme, double vue, suggestion à distance, pressentiments véridiques, ne sont pas constatés, la plupart du temps, d'une manière assez rigoureuse pour satisfaire à toutes les exigences de la critique scientifique. Ils reposent presque tous sur des témoignages qui, même sincères, laissent subsister de l'incertitude sur la nature du phénomène. Ces faits sont encore mal définis : je te l'accorde. Mais leur possibilité ne fait plus de doute pour moi depuis que j'en ai moi-même constaté UN. Par le plus heureux hasard, il m'a été donné de réunir tous les éléments d'observation. Tu peux me croire quand je te dis que j'ai procédé avec méthode et pris soin d'écartier toute cause d'erreur."

En articulant cette phrase, le jeune docteur Laboullée frappait à deux mains sa poitrine creuse, rembourrée de brochures, et avançait vers moi, par-dessus la table, son crâne agressif et chauve.

"Oui, mon cher, ajouta-t-il, par une chance unique un de ces phénomènes, classés par Myers et Podmore, sous la désignation de fantômes des vivants, s'est déroulé dans toutes ses phases sous les yeux d'un homme de science. J'ai tout constaté, tout noté.

– J'écoute.

– Les faits, reprit Laboullée, remontent à l'été de 91. Mon ami Paul Buquet, dont je t'ai souvent parlé, habitait alors avec sa femme un petit appartement dans la rue de Grenelle, vis-à-vis de la fontaine. Tu n'as pas connu Buquet ?

Je l'ai vu deux ou trois fois. Un gros garçon, avec de la barbe jusque dans les yeux. Sa femme était brune, pâle, les traits grands et de longs yeux gris.

– C'est cela : tempérament bilieux et nerveux, assez bien équilibré. Mais une femme qui vit à Paris, les nerfs prennent le dessus et... va te faire fiche !... Tu l'as vue, Adrienne ?

– Je l'ai rencontrée un soir rue de la Paix, arrêtée avec son mari devant la

boutique d'un bijoutier, le regard allumé sur des saphirs. Une belle personne, et fichtrement élégante, pour la femme d'un pauvre diable enfoncé dans les sous-sols de la chimie industrielle. Il n'avait guère réussi, Buquet ?

– Buquet travaillait depuis cinq ans dans la maison Jacob, qui vend, boulevard Magenta, des produits et des appareils pour la photographie. Il s'attendait d'un jour à l'autre à être associé. Sans gagner des mille et des mille, sa position n'était pas mauvaise. Il avait de l'avenir. Un patient, un simple, un laborieux. Il était fait pour réussir à la longue. En attendant, sa femme n'était pas un embarras pour lui. En vraie Parisienne, elle savait s'ingénier et elle trouvait à chaque instant des occasions extraordinaires de linge, de robes, de dentelles, de bijoux. Elle étonnait son mari par son art à s'habiller merveilleusement pour presque rien, et Paul était flatté de la voir toujours si bien mise avec des dessous élégants. Mais ce que je te dis là est sans intérêt.

– Cela m'intéresse beaucoup, mon cher Laboullée.

– En tout cas, ce bavardage nous éloigne du but. J'étais, tu le sais, le camarade de collège de Paul Buquet. Nous nous étions connus en seconde à Louis-le-Grand, et nous n'avions pas cessé de nous fréquenter quand à vingt-six ans, sans position, il épousa Adrienne par amour, et, comme on dit, avec sa chemise. Ce mariage ne fit point cesser notre intimité. Adrienne me témoigna plutôt de la sympathie, et je dînais très souvent dans le jeune ménage. Je suis, comme tu sais, le médecin de l'acteur Laroche ; je fréquente les artistes, qui me donnent de temps en temps des billets. Adrienne et son mari aimait beaucoup le théâtre. Quand j'avais une loge pour le soir, j'allais manger la soupe chez eux et je les emmenais ensuite à la Comédie-Française. J'étais toujours sûr de trouver au moment du dîner Buquet qui rentrait régulièrement à six heures et demie de sa fabrique, sa femme et l'ami Géraud.

– Géraud, demandai-je, Marcel Géraud, qui avait un emploi dans une banque et qui portait de si belles cravates ?

– Lui-même, c'était un familier de la maison. Comme il était vieux garçon et aimable convive, il y dînait tous les jours. Il apportait des homards, des pâtés et toutes sortes de friandises. Il était gracieux, aimable, et parlait peu. Buquet ne pouvait se passer de lui, et nous l'emménions au théâtre.

– Quel âge avait-il ?

– Géraud ? Je ne sais pas. Entre trente et quarante ans... Un jour donc que Laroche m'avait donné une loge, j'allai, comme de coutume, rue de Grenelle, chez les amis Buquet. J'étais un peu en retard et quand j'arrivai, le dîner était servi. Paul criait la faim ; mais Adrienne ne se décidait pas à se mettre à table en l'absence de Géraud. "Mes enfants, m'écriai-je, j'ai une seconde loge pour le Français ! on joue Denise ! – Allons, dit Buquet, mangeons vite la soupe et tâchons de ne pas manquer le premier acte." La bonne servit. Adrienne semblait soucieuse et l'on voyait que le cœur lui levait à chaque cuillerée de potage. Buquet avalait à grand bruit le vermicelle dont il rattrapait avec sa langue les fils pendus à sa moustache. "Les femmes sont extraordinaires, s'écria-t-il. Figure-toi, Laboullée, qu'Adrienne est inquiète de ce que Géraud n'est pas venu dîner ce soir. Elle se fait des idées. Dis-lui donc que c'est absurde. Géraud peut avoir eu des empêchements. Il a ses affaires. Il est garçon ; il n'a à rendre compte de son temps à personne. Ce qui m'étonne c'est, au contraire, qu'il nous consacre presque toutes ses soirées. C'est gentil à lui. Il n'est que juste de lui laisser un peu de liberté. Moi, j'ai un principe, c'est de ne pas m'inquiéter de ce que font mes amis. Mais les femmes ne sont pas de même." Mme Buquet répondit d'une voix altérée : "Je ne suis pas tranquille, Je crains qu'il ne soit arrivé quelque chose à M. Géraud." Cependant Buquet activait le repas. "Sophie ! criait-il à la bonne, le boeuf, la salade ! Sophie, le fromage ! le café !" J'observai que Mme Buquet n'avait rien mangé. "Allons, lui dit son mari, va t'habiller. Va, ne nous fais pas manquer le premier acte. Une pièce de Dumas n'est pas comme ces opérettes dont il suffit d'attraper un air ou deux. C'est une suite logique de déductions, dont il ne faut rien perdre. Va, ma chérie. Quant à moi, je n'ai qu'à passer ma redingote." Elle se leva et s'en alla dans sa chambre d'un pas lent et comme involontaire.

"Nous prîmes le café, son mari et moi, en fumant des cigarettes. "Ce brave Géraud, me dit Paul, je suis tout de même contrarié qu'il ne soit pas venu ce soir. Ça l'aurait amusé de voir Denise. Mais conçois-tu Adrienne qui se tourmente de son absence ? J'ai beau lui faire entendre que cet excellent garçon peut avoir des affaires qu'il ne nous dit pas, que sais-je, des affaires de femmes. Elle ne comprend pas. Passe-moi une cigarette." Au moment où je lui tendis mon étui, nous entendîmes sortir de la pièce voisine un

long cri d'épouvante suivi du bruit d'une chute lourde et molle. "Adrienne !" s'écria Buquet. Et il s'élança dans la chambre à coucher. Je l'y suivis. Nous y trouvâmes Adrienne couchée de son long sur le parquet, la face blanche les yeux révulsés, immobile. Le sujet ne présentait aucun symptôme d'un état épileptique ou épileptiforme. Pas d'écume aux lèvres. Les membres étaient allongés, sans rigidité. Le pouls inégal et court. J'aidai son mari à la mettre dans un fauteuil. Presque aussitôt la circulation se rétablit, son teint, ordinairement d'un blanc mat, s'inonda de rose. "Là ! dit-elle, en montrant son armoire à glace, là ! je l'ai vu. Comme je boutonnais mon corsage, je l'ai vu dans la glace. Je me suis retournée, croyant qu'il était derrière moi. Mais ne voyant personne, j'ai compris et je suis tombée."

"Cependant je recherchais si sa chute n'avait pas produit quelque lésion et je n'en trouvais aucune. Buquet lui faisait avaler de l'eau de mélisse avec du sucre. "Voyons, ma chérie, lui disait-il, remets-toi ? Qui diable as-tu vu ? et qu'est-ce que tu dis ?" Elle pâlit de nouveau. "Oh ! je l'ai vu, lui, Marcel. – Elle a vu Géraud ! c'est particulier ! s'écria Buquet. – Oui, je l'ai vu, reprit-elle gravement, il m'a regardée, sans rien dire ; comme cela." Et elle faisait un visage hagard. Buquet m'interrogea de l'oeil. "Ne vous inquiétez pas, lui répondis-je ; ces troubles ne sont pas graves ; peut-être viennent-ils d'une affection de l'estomac. C'est ce que nous étudierons à loisir. Pour le moment, il n'y a pas à s'en occuper. J'ai connu à la Charité un sujet gastralgie qui voyait des chats sous tous les meubles."

"En quelques minutes, Mme Buquet s'étant tout à fait remise, son mari tira sa montre et me dit : "Si vous croyez, Laboullée, que le théâtre ne lui fera pas mal, il est temps de partir. Je vais dire à Sophie d'aller chercher une voiture." Adrienne mit brusquement son chapeau. "Paul ! Paul ! docteur ! écoutez : passons d'abord chez M. Géraud. Je suis inquiète je suis plus inquiète que je ne peux dire. – Tu es folle ! s'écria Buquet. Qu'est-ce que tu veux qui soit arrivé à Géraud ? Nous l'avons vu hier en parfaite santé." Elle me jeta un regard suppliant, dont la brûlante lumière me traversa le cœur. "Laboullée, mon ami, passons chez M. Géraud, tout de suite, n'est-ce pas ?" Je le lui promis. Elle me l'avait si bien demandé ! Paul grognait ; il voulait voir le premier acte. Je lui dis : "Allons toujours chez Géraud, cela ne fait pas un grand détour." La voiture nous attendait. Je

criai au cocher : "5, rue du Louvre. Et marchez bon train."

"Géraud habitait au 5 de la rue du Louvre, pas loin de sa banque, un petit appartement de trois pièces, rempli de cravates. C'était le grand luxe de ce brave garçon. A peine arrêtés devant sa maison, Buquet sortit hors du fiacre et passant la tête dans la loge, demanda : "Comment va M. Géraud ?" La concierge lui répondit : "M. Géraud est rentré à cinq heures, il a pris ses lettres. Et il n'est pas ressorti. Si vous voulez le voir, c'est l'escalier au fond, au quatrième, à droite." Mais déjà Buquet à la portière de la voiture criait : "Géraud, il est chez lui. Tu vois bien que tu n'avais pas le sens commun, ma chérie. Cocher, à la Comédie-Française." Alors Adrienne se jeta à demi hors de la voiture. "Paul, je t'en conjure, monte chez lui. Vois-le. Vois-le, il le faut.

– Monter quatre étages ! dit-il en haussant les épaules, Adrienne, tu vas nous faire manquer le théâtre. Enfin, quand une femme a une idée dans la tête..."

"Je restai seul dans la voiture avec Mme Buquet dont je voyais luire dans l'ombre les yeux tournés sur la porte de la maison. Paul reparut enfin : "Ma foi, dit-il, j'ai sonné trois fois. Il ne m'a pas répondu. Après tout, ma chère, il avait sans doute ses raisons de vouloir n'être pas dérangé. Il est peut-être avec une femme. Qu'est-ce qu'il y aurait d'étonnant à cela ?" Le regard d'Adrienne prit une expression si tragique, que j'en ressentis moi-même un sentiment d'inquiétude. Et puis, en y songeant, il ne me semblait pas très naturel que Géraud qui ne dînait jamais chez lui, y fût resté depuis cinq heures du soir jusqu'à sept et demie. "Attendez-moi là, dis-je à M. et Mme Buquet ; je vais parler à la concierge." Cette femme, elle aussi, trouvait singulier que Géraud ne fût pas sorti pour aller dîner comme d'habitude. C'était elle qui faisait le ménage de son locataire du quatrième, aussi avait-elle la clef du logement. Elle prit cette clef au râtelier, et m'offrit de monter avec moi. Arrivés tous deux sur le palier, elle ouvrit la porte, et, de l'antichambre elle appela trois ou quatre fois : "Monsieur Géraud !" Ne recevant pas de réponse, elle se risqua à entrer dans la pièce suivante qui servait de chambre à coucher. Elle appela encore : "Monsieur Géraud ! Monsieur Géraud !" Rien ne répondit, il faisait noir. Nous n'avions pas d'allumettes. "Il doit y avoir une boîte de suédoise sur la table de nuit", me dit la femme qui commençait à trembler et ne pouvait faire un pas. Je me

mis à tâter sur la table et sentis mes doigts se prendre dans quelque chose de gluant. "Je connais ça, pensai-je, c'est du sang."

"Quand enfin nous eûmes allumé une bougie, nous vîmes Géraud étendu sur son lit, la tête fracassée. Son bras pendait jusque sur le tapis où son revolver était tombé. Une lettre tachée de sang était ouverte sur la table. Écrite de sa main, elle était adressée à M. et à Mme Buquet et commençait ainsi : "Mes chers amis, vous avez été la joie et le charme de ma vie." Il leur annonçait ensuite sa résolution de mourir, sans leur en révéler positivement les motifs. Mais il donnait à entendre que des embarras d'argent avaient déterminé son suicide. Je reconnus que la mort remontait à une heure environ ; ainsi donc il s'était tué au moment même où Mme Buquet l'avait vu dans la glace.

"N'est-ce pas là, comme je te le disais, mon cher, un cas parfaitement constaté de double vue ou, pour parler plus exactement, un exemple de ces étranges synchronismes psychiques que la science étudie aujourd'hui avec plus de zèle que de succès ?

– C'est peut-être autre chose, répondis-je. Es-tu bien sûr qu'il n'y avait rien entre Marcel Géraud et Mme Buquet ?

– Mais... je ne me suis jamais aperçu de rien. Et puis, qu'est-ce que cela ferait ?..."

LA PIERRE GRAVÉE

J'étais venu chez lui à midi, comme il m'en avait prié. Pendant le déjeuner, dans cette salle à manger aussi longue qu'une nef d'église, où il a rassemblé un trésor d'orfèvreries anciennes, je le trouvai non point triste, mais songeur. Ça et là reparaissait dans ses propos la vive élégance de son esprit. Parfois un mot révélait ses goûts artistes, d'une si rare finesse, ou ses ardeurs sportives que n'a point calmées la terrible chute de cheval dont il eut la tête fendue. Mais ses idées s'arrêtaient court. Les unes après les autres, elles donnaient, eût-on dit, contre une barre.

De cette conversation assez fatigante à suivre, je retins seulement qu'il venait d'envoyer une paire de paons blancs à son château de Raray, et que, sans motif, il négligeait depuis trois semaines ses amis, délaissait même les plus intimes, M. et Mme N*** Évidemment il ne m'avait pas fait venir pour entendre des confidences de cette sorte. En prenant le café, je lui demandai ce qu'il avait à me dire. Il me regarda un peu surpris :

"J'avais quelque chose à te dire ?

– Dame ! tu m'as écrit : "Viens déjeuner demain avec moi. Je voudrais te parler."

Comme il se taisait, je tirai de ma poche la lettre et la lui montrai. L'adresse était écrite de sa jolie écriture vive, un peu brisée. Il y avait sur l'enveloppe un cachet de cire violette.

Il effleura son front du doigt.

"Je me rappelle. Fais-moi le plaisir de passer chez Féral. Il te montrera une esquisse de Romney, une jeune femme : des cheveux d'or, dont le reflet lui dore le front et les joues... Des prunelles d'un bleu sombre qui lui bleuissent tout l'orbite de l'oeil... La fraîcheur chaude de la peau... C'était délicieux. Mais un bras en baudruche. Enfin vois et tâche de savoir si..."

Il s'interrompit. Et la main sur le bouton de la porte :

"Attends-moi. Je vais passer une jaquette. Nous allons sortir ensemble."

*

Resté seul dans la salle à manger, je m'approchai d'une fenêtre et je regardai le cachet de cire violette plus attentivement que je n'avais fait encore. C'était l'empreinte d'une intaille antique représentant un satyre qui soulevait les voiles d'une nymphe endormie au pied d'un cippe, sous un laurier, sujet cher aux peintres et aux graveurs sur pierre de la belle époque romaine. Cette réplique me parut excellente. La pureté du style, l'incomparable sentiment de la forme, l'harmonie de la composition faisaient de cette scène grande comme l'ongle une composition vaste et puissante.

J'étais sous le charme, quand mon ami se montra par la porte entrebâillée.

"Allons ! viens !"

Il avait son chapeau sur la tête et semblait pressé de sortir.

Je lui fis compliment de son cachet. "Je ne te connaissais pas cette admirable pierre."

Il me répondit qu'il l'avait depuis peu de temps, depuis six semaines environ. C'était une trouvaille.

Il la tira de son doigt, où il la portait montée en bague, et me la tendit.

On sait que les pierres gravées de ce beau style classique sont pour la plupart des cornalines. Je fus donc un peu surpris de voir une gemme mate, d'un violet sombre.

"Tiens ! m'écriai-je, une améthyste.

– Oui, une pierre triste, n'est-ce pas, et qui porte malheur. Crois-tu que celle-ci soit antique ?"

Il fit apporter une loupe. Le verre grossissant me permit de mieux admirer le modelé des creux. C'était, à n'en point douter, un chef-d'œuvre de la glyptique grecque, aux premiers temps de l'Empire, je n'avais rien vu de plus beau au musée de Naples, où pourtant sont rassemblées tant de pierres. On distinguait à la loupe, sur le cippe, l'emblème si souvent figuré sur les monuments consacrés à des sujets du cycle de Bacchus. Je lui en fis la remarque.

Il haussa les épaules et sourit. La pierre était montée à jour. Je m'avisai d'en examiner l'avers et je fus très surpris d'y voir des signes tracés avec une maladresse choquante et qui dataient évidemment d'une époque très postérieure à celle de l'intaille. Ils offraient quelque ressemblance avec les

gravures de ces abraxas bien connus des antiquaires, et malgré mon inexpérience, je crus reconnaître des signes magiques. C'était aussi la croyance de mon ami.

"On prétend, dit-il, que c'est une formule cabalistique, des imprécations qui se retrouvent dans un poète grec..."

– Lequel ?

– Je ne les distingue pas bien.

– Théocrite.

– Théocrite, peut-être."

A la loupe, je lus distinctement un groupe de quatre lettres :

K H P H

"Cela ne fait pas un nom", dit mon ami.

Je lui fis observer qu'en grec cela faisait :

KèRè

Et je lui rendis la pierre, qu'il contempla longuement dans une sorte de stupeur et qu'il remit ensuite à son doigt. Puis :

"Partons, me dit-il vivement, partons. Où vas-tu, toi ?

– Du côté de la Madeleine. Et toi ?

– Moi... où vais-je donc, moi ?... Parbleu ! je vais chez Gaulot voir un cheval qu'il ne veut pas acheter avant que je l'aie examiné. Tu sais que je suis maquignon, et même un peu vétérinaire. Je suis aussi brocanteur, tapissier, architecte, horticulteur et au besoin coulissier. Mais, mon ami, je roulerais tous les juifs, si ce n'était pas si fatigant."

Nous descendîmes le faubourg, et mon ami se mit à marcher d'une allure qui contrastait avec sa nonchalance habituelle.

Bientôt son pas devint si rapide que j'avais peine à le suivre. Une femme, assez bien habillée, était devant nous. Il me la fit remarquer.

"Le dos est rond et la taille un peu lourde. Mais regarde la cheville. Je suis sûr que la jambe est charmante. Vois-tu ? les chevaux, les femmes, tous les beaux animaux sont construits de même. Leurs membres, gros et arrondis dans les parties charnues, vont s'aminçissant vers les jointures, où se montre la finesse des os. Regarde-la, cette femme, au-dessus de la taille, ce n'est rien du tout. Mais descends. Comme la forme est libre et puissante, tiens ! on la voit se déplacer par belles masses bien équilibrées. Et le bas de la jambe, comme il est fin. Je suis sûr que le jarret est svelte et

nerveux, et que c'est vraiment une très jolie chose."

Et il ajouta, avec cette sagesse qu'il avait bien acquise et qu'il communiquait volontiers :

"Il ne faut pas tout demander à une femme, et l'on doit prendre l'exquis où il se trouve. C'est bigrement rare l'exquis !"

Tout aussitôt, par une mystérieuse association d'idées, il souleva la main gauche pour regarder son intaille. Je lui dis :

"Tu as remplacé par cette merveilleuse bacchanale tes armoiries, le petit arbre ?

– Ah ! oui, le hêtre, le fau de Du Fau. Mon arrière-grand-père était, en Poitou, sous Louis XVI, ce qu'on appelait un homme noble, c'est-à-dire notable roturier. Il devint par la suite membre du club révolutionnaire de Poitiers et acquéreur de bien nationaux, ce qui m'assure aujourd'hui l'amitié des princes et le rang d'aristocrate dans notre société d'Israélites et d'Américains. Pourquoi ai-je abandonné le fau de Du Fau ? Pourquoi ? il valait presque le chêne de Duchesne de la Sicotière. Et je l'ai échangé contre la bacchanale, le laurier stérile et le cippe emblématique."

Au moment où il prononçait ces paroles avec une emphase railleuse, nous atteignîmes l'hôtel de son ami Gaulot, mais Du Fau ne s'arrêta pas devant les deux marteaux de cuivre en forme de Neptune, qui reluisent à la porte comme des robinets de baignoire.

"Tu étais si pressé d'aller chez Gaulot ?"

Il ne semblait point m'entendre et forçait le pas. Il poussa ainsi d'une haleine jusqu'à la rue Matignon, dans laquelle il s'engagea. Puis brusquement il s'arrêta devant une grande et triste maison à cinq étages. Il se taisait et regardait anxieusement la plate façade de plâtre, percée de nombreuses fenêtres.

"Vas-tu rester longtemps là ? lui demandai-je.

Sais-tu que c'est dans cette maison que demeure Mme Cère ?"

J'étais sûr de l'irriter à ce nom d'une femme dont il avait toujours détesté la fausse beauté, la vénalité célèbre et la sottise éclatante, et qu'on soupçonnait, vieillie et défaite, de voler des dentelles dans les magasins. Mais il me répondit d'une voix faible, presque plaintive :

"Crois-tu ?

– J'en suis sûr. Tiens ! vois aux fenêtres du second ses affreux rideaux, à

léopards rouges."

Il hocha la tête.

"Madame Cère, oui, je crois, je crois vraiment qu'elle demeure là. Je crois qu'elle est en ce moment derrière un de ces léopards rouges."

Il semblait vouloir lui faire une visite. Je lui en témoignai ma surprise.

"Elle te déplaisait autrefois, quand tout le monde la trouvait belle et décorative, quand elle inspirait des passions fatales et des amours tragiques. Tu disais : "Ce ne serait que le grain de sa peau, cette femme m'inspirerait un dégoût insurmontable. Mais il y a encore sa taille plate et ses gros poignets." Maintenant, dans la ruine de toute sa personne, découvres-tu un de ces petits coins exquis dont tu disais tout à l'heure qu'il fallait se contenter ? Qu'est-ce que tu penses de la finesse de sa cheville et de la noblesse de son âme ? Une grande haquenée, sans poitrine ni cuisses, qui jetait en entrant dans un salon un regard tout autour de la tête et par ce simple moyen attirait à elle la foule des imbéciles et des vaniteux, qui se ruinent pour des femmes qui ne peuvent pas se déshabiller."

Je m'arrêtai, un peu honteux d'avoir ainsi parlé d'une femme. Mais celle-la avait donné des preuves si abondantes de son horrible méchanceté, que j'avais pu céder au sentiment défavorable qu'elle inspire. En vérité, je ne me serais pas exprimé de cette façon si je n'avais connu son mauvais coeur et sa perfidie. D'ailleurs j'eus la satisfaction de m'apercevoir que Du Fau n'avait pas entendu un seul mot de ce que j'avais dit.

Il se mit à parler comme en dedans de lui-même.

"Que j'aille chez elle ou que je n'y aille pas, cela est bien indifférent. Depuis six semaines, je ne peux plus entrer dans un salon sans l'y voir. Des maisons où je ne suis pas allé depuis plusieurs années, et où je retourne, je ne sais pas pourquoi ! De drôles de maisons !"

Je le laissai planté devant la porte ouverte, sans m'expliquer l'attrait qui l'y retenait. Que Du Fau, qui avait eu horreur de Mme Cère quand elle était belle et avait repoussé les avances de cette dame dans les années d'éclat, la recherchât vieille et morphinée, c'était l'effet d'une dépravation qui me surprenait chez mon ami. J'aurais affirmé qu'une telle erreur des sens est impossible si l'on pouvait établir rien de certain dans le domaine obscur de la pathologie passionnelle.

*

Un mois plus tard, je quittai Paris sans avoir eu l'occasion de revoir Paul Du Fau. Après quelques jours passés en Bretagne, j'allai voir à Trouville ma cousine B***, qui y était installée avec ses enfants. La première semaine de mon séjour au chalet des Alcyons se passa à donner des leçons d'aquarelle à mes nièces, à faire des armes avec mes neveux et à entendre ma cousine jouer du Wagner.

Le dimanche matin, j'accompagnai ma famille à l'église et j'allai pendant la messe faire un tour dans la ville. En suivant la rue bordée de boutiques de jouets et de magasins de bric-à-brac, qui descend à la plage, je vis devant moi Mme Cère. Elle allait vers les cabines, seule, molle, abandonnée. Elle traînait les pieds comme si elle eût été chaussée de savates. Sa robe, pauvre et fripée, n'avait pas l'air de lui tenir sur le corps. Un moment elle se retourna. Ses yeux creux, sans regard, et sa bouche pendante me firent peur. Tandis que les femmes lui jetaient des regards de côté, elle allait, morne, indifférente.

Visiblement, la pauvre femme était empoisonnée de morphine. Au bout de la rue elle s'arrêta devant l'étalage de Mme Guillot, et, de sa longue main maigre, se mit à tâter les dentelles. Dans ce moment, son regard avide me fit songer à ce qu'on disait de ses mauvaises histoires dans les grands magasins. La grosse Mme Guillot, qui reconduisait des clientes, parut à la porte. Et Mme Cère, lâchant les dentelles, reprit sa marche désolée vers la plage.

"Vous ne m'achetez plus rien ! Quel mauvais client vous faites ! me cria Mme Guillot en m'apercevant. Venez voir des boucles et des éventails que mesdemoiselles vos nièces ont trouvés très jolis. Elles embellissent bien, ces demoiselles !"

Puis elle regarda Mme Cère qui s'éloignait et elle secoua la tête comme pour dire :

"Hein ? n'est-ce pas malheureux."

Il me fallut choisir des boucles de strass à l'intention de mes nièces. Pendant que la marchande me faisait un petit paquet, je vis à travers la vitre Du Fau qui descendait à la plage. Il marchait très vite, l'air soucieux. Comme il portait ses ongles à ses dents, à la manière des gens inquiets, je vis qu'il avait au doigt l'améthyste.

Cette rencontre me surprit d'autant plus que Du Fau avait annoncé qu'il allait à Dinard, où il a un chalet, et où il fait courir. J'allai reprendre ma cousine à l'église. Je lui demandai si elle savait que Du Fau était à Trouville. Elle fit signe que oui. Et avec un peu d'embarras

"Notre pauvre ami est bien ridicule. Il ne quitte pas cette femme. Et vraiment..."

Elle s'arrêta et reprit :

"Et c'est lui qui la poursuit. C'est inexplicable."

C'est lui qui la poursuivait.

J'en eus, en peu de jours, des preuves certaines. Je le vis sans cesse sur les pas de Mme Cère et de M. Cère, dont on ne sait encore s'il est un mari stupide ou complaisant. Son imbécillité l'a sauvé. Il subsiste des doutes sur son infamie. Autrefois, cette femme cherchait éperdument à plaire à Du Fau, qui, volontiers, rend service à des ménages embarrassés et fastueux. Mais Du Fau ne lui cachait pas son antipathie. Il disait devant elle : "Une fausse belle femme est plus fâcheuse qu'une laide. Avec une laide on peut avoir d'agréables surprises. L'autre, c'est le fruit rempli de cendre." En cette occasion, la force du sentiment élevait la parole de Du Fau au style de l'Écriture sainte. Maintenant, Mme Cère ne faisait pas attention à lui. Devenue indifférente aux hommes, elle ne connaissait plus que sa seringue de Pravaz, et son amie, la comtesse V***. Ces deux femmes ne se quittaient guère, et l'on admettait que leur liaison pouvait être innocente, pour cette raison qu'elles étaient expirantes toutes les deux. Cependant, Du Fau les accompagnait dans des excursions. Je le vis un jour chargé de leurs manteaux et portant en bandoulière l'énorme jumelle marine de M. Cère. Il obtint de se promener en barque avec Mme Cère et toute la plage les lorgna avec une joie pénible.

Il était naturel que, dans cette dépendance, j'eusse peu envie de le fréquenter, et comme il se trouvait constamment dans une sorte d'état de somnambulisme, je quittai Trouville sans avoir échangé dix paroles avec mon malheureux ami, que je laissai livré aux Cère et à la comtesse V***.

Je le retrouvai un soir à Paris, chez ses amis et voisins, les N**, qui reçoivent avec beaucoup de bonne grâce. Je reconnus dans l'arrangement de leur joli hôtel de l'avenue Kléber le goût très délicat de madame N* et celui de Du Fau, qui s'accordent fort bien ensemble. C'était une réception

assez intime dans laquelle Paul Du Fau montrait, comme par le passé, ce tour d'esprit qui lui est propre, cette délicatesse raffinée qui rejoint, on ne sait comment, la brutalité la plus pittoresque. Mme N* a de l'esprit et l'on cause assez joliment chez elle. Pourtant les premiers propos que j'entendis en entrant étaient d'une ennuyeuse banalité. Un magistrat, M. le conseiller Nicolas, contait longuement l'histoire rebattue de cette guérite dans laquelle tous les factionnaires se suicidaient l'un après l'autre et qu'on dut abattre pour arrêter cette épidémie d'un nouveau genre. En suite de quoi Mme N** me demanda si je croyais aux talismans. M. le conseiller Nicolas me tira de l'embarras de répondre en affirmant que je devais être superstitieux puisque j'étais incrédule.

"Vous ne vous trompez guère, répliqua Mme N***. Il ne croit ni à Dieu ni à diable. Et il adore les histoires de l'autre monde."

Je regardais cette charmante femme tandis qu'elle parlait, et j'admirais la grâce discrète de ses joues, de son cou, de ses épaules. Toute sa personne donne l'idée d'une chose rare et précieuse. Je ne sais ce que Du Fau pense du pied de madame N***. Je le trouve exquis.

Paul Du Fau vint me serrer la main. Je remarquai qu'il n'avait plus de bague au doigt.

"Qu'as-tu fait de ton améthyste ?

– Je l'ai perdue.

– Une pierre gravée plus belle que toutes les pierres gravées de Rome et de Naples, tu l'as perdue ?"

Sans lui laisser le temps de répondre, N***, qui ne le quitte jamais, s'écria :

"Oui, c'est une histoire bizarre. Il a perdu son améthyste."

N*** est un excellent homme, très confiant, un peu volumineux, d'une simplicité qui prête parfois à sourire. Il appela tumultueusement sa femme :

"Marthe, ma chère amie, regardez quelqu'un qui ne savait pas encore que Du Fau a perdu son améthyste."

Et se tournant vers moi :

"C'est toute une histoire. Imaginez-vous que notre ami nous avait tout à fait abandonnés. Je disais à ma femme : "Qu'est-ce que tu as fait à Du Fau ?" Elle me répondait : "Moi ? Rien, mon ami." C'était

incompréhensible. Et notre surprise redoubla en apprenant qu'il ne quittait plus cette pauvre Mme Cère."

Mme N*** interrompit son mari :

"Quel intérêt cela peut-il avoir ?"

Mais N*** insista :

"Permettez, ma chère amie ! Ce que je dis est pour expliquer l'histoire de l'améthyste. Donc, cet été, notre ami Du Fau avait refusé de venir, comme à l'ordinaire, chez nous à la campagne. Nous l'avions invité, ma femme et moi, très cordialement. Mais il restait à Trouville, chez sa cousine de Maureil, dans un milieu ennuyeux."

Mme N*** ayant protesté :

"Parfaitement, reprit N***, un milieu ennuyeux. Il se promenait toute la journée en barque avec Mme Cère."

Du Fau nous fit remarquer tranquillement qu'il n'y avait pas un mot de vrai dans ce que disait N***. Celui-ci mit la main sur l'épaule de son meilleur ami :

"Ose me démentir !"

Et il acheva son récit :

"Du Fau se promenait jour et nuit avec Mme Cère ou avec son ombre, car Mme Cère n'est plus, dit-on, que l'ombre d'elle-même. Cère restait sur la plage, avec sa jumelle. Pendant une de ces promenades, Du Fau perdit son améthyste. Après ce malheur, il ne voulut pas rester un seul jour à Trouville. Il quitta la plage sans dire adieu à personne, prit le train et arriva chez nous, aux Eyzies, où personne ne l'attendait plus. Il était deux heures du matin. "Me voici", me dit-il tranquillement. Quel original !

– Et l'améthyste ? demandai-je.

– C'est vrai, me répondit Du Fau, qu'elle est tombée dans la mer. Elle repose dans le sable fin. Du moins aucun pêcheur ne me l'a rapportée dans le ventre d'un poisson, comme c'est l'usage." A quelques jours de là, je passai, comme je fais assez souvent, chez Hendel, rue de Châteaudun, et je lui demandai s'il n'avait pas quelque bibelot à ma convenance. Il sait que je recherche, en dehors de toute mode, les bronzes et les marbres antiques. Il ouvrit silencieusement certaine vitrine connue des seuls amateurs et il en tira un petit scribe égyptien en pierre dure, de style primitif, un joyau ! Mais quand j'en sus le prix, je le remis moi-même à sa place, non sans lui

donner un regard de regret. Je vis alors dans la vitrine une empreinte en cire de l'intaille que j'avais tant admirée chez Du Fau.

Je reconnaissais la nymphe, le cippe, le laurier. Pas de doute possible.

"Vous aviez la pierre ? demandai-je à Hendel.

– Oui, je l'ai vendue l'année dernière.

– Une bonne pièce ! D'où vous venait-elle ?

– Elle venait de Marc Delion, le financier qui s'est tué, il y a cinq ans, pour une femme du monde... Madame... vous connaissez peut-être... Mme Cère."

LA SIGNORA CHIARA

A Ugo Ojetti

...

Le professeur Giacomo Tedeschi, de Naples, est un praticien renommé dans sa ville. Sa maison, fortement odorante, située proche l'Incoronata, est fréquentée par toutes sortes de personnes et particulièrement par les belles filles qui vendent, à Santa Lucia, les fruits de la mer. Il débite des drogues pour toutes les maladies, ne dédaigne pas de vous tirer de la bouche une dent cariée, excelle à recoudre au lendemain des fêtes, la peau fendue des braves, et sait user du dialecte de la côte, mêlé de latin d'école, pour rassurer ses clientes étendues dans la plus vaste, la plus boiteuse, la plus gémissante et la plus crasseuse chaise longue qui se puisse voir en aucune ville maritime de l'univers. C'est un homme de taille exiguë, au visage plein, avec de petits yeux verts et un long nez descendant sur une bouche sinueuse, et dont les épaules rondes, le ventre pointu et les jambes grêles rappellent l'antique atellane.

Giacomo épousa sur le tard la jeune Chiara Mammi, fille d'un vieux forçat très estimé à Naples qui, s'étant fait boulanger sur le Borgo di Santo, mourut pleuré de toute la ville. Mûrie au soleil qui dore les raisins de Torre et les oranges de Sorrente, la beauté de la signora Chiara s'épanouit dans une florissante splendeur.

Le professeur Giacomo Tedeschi croit décemment que sa femme est aussi vertueuse qu'elle est belle. Il sait d'ailleurs combien est fort le sentiment de l'honneur féminin dans les familles des bandits. Mais il est médecin et n'ignore pas les troubles et les défaillances auxquels la nature des femmes est sujette. Il éprouva quelque inquiétude après qu'Ascanio Ranieri de Milan, établi tailleur pour dames sur la place dei Martiri, eut pris l'habitude de fréquenter sa maison. Ascanio était jeune, beau et toujours souriant. Assurément, la fille de l'héroïque Mammi, le boulanger patriote, était trop bonne Napolitaine pour oublier ses devoirs avec un Milanais. Pourtant Ascanio faisait ses visites proche l'Incoronata de préférence en l'absence du docteur, et la signora le recevait volontiers sans témoins.

Un jour que le professeur rentra au logis plus tôt qu'on ne l'attendait, il

surprit Ascanio aux pieds de Chiara. Tandis que la signora s'éloignait de ce pas tranquille qui révèle une déesse, Ascanio se mit debout.

Gincomo Tedeschi s'approcha de lui avec les apparences de la plus vive sollicitude.

"Mon ami, je vois que vous êtes souffrant. Vous avez bien fait de venir me trouver. Je suis médecin et voué au soulagement des misères humaines. Vous êtes souffrant, ne le niez pas. Vous êtes souffrant, très souffrant. Vous avez le visage en feu... Un mal de tête, un grand mal de tête, sans doute. Que vous avez bien fait de venir me voir ! Vous m'attendiez avec impatience, j'en suis sûr. Un terrible mal de tête."

Et, tout en parlant de la sorte, le vieillard, fort comme un boeuf sabin, poussait Ascanio dans son cabinet de consultation et le forçait de s'asseoir dans cette illustre chaise longue sur laquelle avaient passé quarante années de maladies napolitaines.

Puis l'y tenant enfoncé :

"Je vois ce que c'est, vous avez mal aux dents. C'est cela ! Vous avez très mal aux dents."

Il tira de sa trousse une énorme clé de dentiste, lui ouvrit de force la bouche toute grande et d'un tour de la clé lui arracha une dent.

Ascanio s'enfuit en crachant tout le sang de sa mâchoire et le professeur Giacomo Tedeschi criait avec une joie féroce :

"Une belle dent ! une belle, une très belle dent !..."

LES JUGES INTEGRES

A Madame Marcelle Tinayre

...

"J'ai vu, dit Jean Marteau, des juges intègres. Ce fut en peinture. J'avais passé en Belgique pour échapper à un magistrat curieux, qui voulait que j'eusse comploté avec des anarchistes. Je ne connaissais pas mes complices et mes complices ne me connaissaient pas. Ce n'était pas là une difficulté pour ce magistrat. Rien ne l'embarrassait. Rien ne l'instruisait et il instruisait toujours. Sa manie me parut redoutable. Je passai en Belgique et je m'arrêtai à Anvers, où je trouvai une place de garçon épicier. Un dimanche, je vis deux juges intègres dans un tableau de Mabuse, au musée. Ils appartiennent à une espèce perdue. Je veux dire que ce sont des juges ambulants, qui cheminent au petit trot de leur bidet. Des gens d'armes à pied, armés de lances et de pertuisanes, leur font escorte. Ces deux juges, chevelus et barbus, portent, comme les rois des vieilles Bibles flamandes, une coiffure bizarre et magnifique qui tient à la fois du bonnet de nuit et du diadème. Leurs robes de brocart sont toutes fleuries. Le vieux maître a su leur donner un air de gravité, de calme et de douceur. Leurs chevaux sont doux et calmes comme eux. Pourtant ils n'ont, ces juges, ni le même caractère ni la même doctrine. Cela se voit tout de suite. L'un tient à la main un papier et montre du doigt le texte. L'autre, la main gauche sur le pommeau de la selle, lève la droite avec plus de bienveillance que d'autorité. Il semble retenir entre le pouce et l'index une poudre impalpable. Et ce geste de sa main soigneuse indique une pensée prudente et subtile. Ils sont intègres tous deux, mais visiblement le premier s'attache à la lettre, le second à l'esprit. Appuyé à la barre qui les sépare du public, je les écoutai parler. Le premier juge dit :

"Je m'en tiens à ce qui est écrit. La première loi fut écrite sur la pierre, en signe qu'elle durerait autant que le monde."

L'autre juge répondit :

"Toute loi écrite est déjà périmée. Car la main du scribe est lente et l'esprit des hommes est agile et leur destinée mouvante."

Et ces deux bons vieillards poursuivirent leur entretien sentencieux :

PREMIER JUGE. – La loi est stable.

SECOND JUGE. – En aucun moment la loi n'est fixée.

PREMIER JUGE. – Procédant de Dieu, elle est immuable.

SECOND JUGE. – Produit naturel de la vie sociale, elle dépend des conditions mouvantes de cette vie.

PREMIER JUGE. – Elle est la volonté de Dieu, qui ne change pas.

SECOND JUGE. – Elle est la volonté des hommes, qui change sans cesse.

PREMIER JUGE. – Elle fut avant l'homme et lui est supérieure.

SECOND JUGE. – Elle est de l'homme, infirme comme lui, et comme lui perfectible.

PREMIER JUGE. – Juge, ouvre ton livre et lis ce qui est écrit. Car c'est Dieu qui l'a dicté à ceux qui croyaient en lui : *Sic locutus est patribus nostris, Abraham et semini ejus in saecula.*

SECOND JUGE. – Ce qui est écrit par les morts sera biffé par les vivants, sans quoi la volonté de ceux qui ne sont plus s'imposerait à ceux qui sont encore, et ce sont les morts qui seraient les vivants, et ce sont les vivants qui seraient les morts.

PREMIER JUGE. – Aux lois dictées par les morts les vivants doivent obéir. Les vivants et les morts sont contemporains devant Dieu. Moïse et Cyrus, César, Justinien et l'empereur d'Allemagne nous gouvernent encore. Car nous sommes leurs contemporains devant l'éternel.

SECOND JUGE. – Les vivants doivent tenir leurs lois des vivants. Zoroastre et Numa Pompilius ne valent pas, pour nous instruire de ce qui nous est permis et de ce qui nous est défendu, le savetier de Sainte-Gudule.

PREMIER JUGE. – Les premières lois nous furent révélées par la Sagesse infinie. Une loi est d'autant meilleure qu'elle est plus proche de cette source.

SECOND JUGE. – Ne voyez-vous point qu'on en fait chaque jour de nouvelles, et que les Constitutions et les Codes sont différents selon les temps et selon les contrées ?

PREMIER JUGE. – Les nouvelles lois sortent des anciennes. Ce sont les jeunes branches du même arbre, et que la même sève nourrit. SECOND JUGE. – Le vieil arbre des lois distille un suc amer. Sans cesse on y porte la cognée.

PREMIER JUGE. – Le juge n'a pas à rechercher si les lois sont justes, puisqu'elles le sont nécessairement. Il n'a qu'à les appliquer justement.

SECOND JUGE. – Nous avons à rechercher si la loi que nous appliquons est juste ou injuste, parce que, si nous l'avons reconnue injuste, il nous est possible d'apporter quelque tempérament dans l'application que nous sommes obligés d'en faire.

PREMIER JUGE. – La critique des lois n'est pas compatible avec le respect que nous leur devons.

SECOND JUGE. – Si nous n'en voyons pas les rigueurs, comment pourrons-nous les adoucir ?

PREMIER JUGE. – Nous sommes des juges, et non pas des législateurs et des philosophes.

SECOND JUGE. – Nous sommes des hommes.

PREMIER JUGE. – Un homme ne saurait juger les hommes. Un juge, en siégeant, quitte son humanité. Il se divinise, et il ne sent plus ni joie ni douleur.

SECOND JUGE. – La justice qui n'est pas rendue avec sympathie est la plus cruelle des injustices.

PREMIER JUGE. – La justice est parfaite quand elle est littérale.

SECOND JUGE. – Quand elle n'est pas spirituelle, la justice est absurde.

PREMIER JUGE. – Le principe des lois est divin et les conséquences qui en découlent, même les moindres, sont divines. Mais si la loi n'était pas toute de Dieu, si elle était toute de l'homme, il faudrait l'appliquer à la lettre. Car la lettre est fixe, et l'esprit flotte.

SECOND JUGE. – La loi est tout entière de l'homme et elle naquit imbécile et cruelle dans les faibles commencements de la raison humaine. Mais fût-elle d'essence divine, il en faudrait suivre l'esprit et non la lettre, parce que la lettre est morte et que l'esprit est vivant.

Ayant ainsi parlé, les deux juges intègres mirent pied à terre et se rendirent avec leur escorte au Tribunal où ils étaient attendus pour rendre à chacun son dû. Leurs chevaux, attachés à un pieu, sous un grand orme, conversèrent ensemble. Le cheval du premier juge parla d'abord.

"Quand la terre, dit-il, sera aux chevaux (et elle leur appartiendra sans faute un jour, car le cheval est évidemment la fin dernière et le but final de la création), quand la terre sera aux chevaux et quand nous serons libres

d'agir à nos guises, nous nous donnerons le plaisir d'emprisonner, de pendre et de rouer nos semblables. Nous serons des êtres moraux. Cela se connaîtra aux prisons, aux gibets et aux estrapades qui se dresseront dans nos villes Il y aura des chevaux législateurs. Qu'en penses-tu, Roussin ?" Roussin, qui était la monture du second juge, répondit qu'il pensait que le cheval était le roi de la création, et qu'il espérait bien que son règne arriverait tôt ou tard. "Blanchet, quand nous aurons bâti des villes, ajouta-t-il, il faudra, comme tu dis, instituer la police des villes. Je voudrais qu'alors les lois des chevaux fussent chevalines, je veux dire favorables aux chevaux, et pour le bien hippique.

– Comment l'entends-tu, Roussin ? demanda Blanchet.

– Je l'entends comme il faut. Je demande que les lois assurent à chacun sa part de picotin et sa place à l'écurie ; et qu'il soit permis à chacun d'aimer à son gré, durant la saison. Car il y a temps pour tout. Je veux enfin que les lois chevalines soient en conformité avec la nature.

– J'espère, répondit Blanchet, que nos législateurs penseront plus hautement que toi, Roussin. Ils feront des lois sous l'inspiration du cheval céleste qui a créé tous les chevaux. Il est souverainement bon, puisqu'il est souverainement puissant. La puissance et la bonté sont ses attributs. Il a destiné ses créatures à supporter le frein, à tirer le licol, à sentir l'éperon et à crever sous les coups. Tu parles d'aimer, camarade : il a voulu que beaucoup d'entre nous fussent faits hongres. C'est son ordre. Les lois devront maintenir cet ordre adorable.

– Mais es-tu bien sûr, ami, demanda Roussin, que ces maux viennent du cheval céleste qui nous a créés, et non pas seulement de l'homme, sa créature inférieure ?

– Les hommes sont les ministres et les anges du cheval céleste, répondit Blanchet. Sa volonté est manifeste dans tout ce qui arrive. Elle est bonne. Puisqu'il nous veut du mal, c'est que le mal est un bien. Il faut donc que la loi, pour être bonne, nous fasse du mal. Et dans l'empire des chevaux, nous serons contraints et torturés de toutes les manières, par édits, arrêts, décrets, sentences et ordonnances, pour complaire au cheval céleste.

"Il faut, Roussin, ajouta Blanchet, il faut que tu aies une tête d'onagre, puisque tu ne comprends pas que le cheval a été mis au monde pour souffrir, que, s'il ne souffre pas, il va en sens contraire de ses fins, et que le

Crainquebille, Putois, Riquet et Plus...

cheval céleste se détourne des chevaux heureux."

LE CHRIST DE L'OCÉAN

A Ivan Strannik

...

En cette année-là, plusieurs de ceux de Saint-Valéry, qui étaient allés à la pêche, furent noyés dans la mer. On trouva leurs corps roulés par le flot sur la plage avec les débris de leurs barques, et l'on vit pendant neuf jours, sur la route montueuse qui mène à l'église, des cercueils portés à bras et que suivaient des veuves pleurant, sous leur grande cape noire, comme des femmes de la Bible.

Le patron Jean Lenoël et son fils Désiré furent ainsi déposés dans la grande nef, sous la voûte où ils avaient suspendu naguère, en offrande à Notre-Dame, un navire avec tous ses agrès. C'étaient des hommes justes et qui craignaient Dieu. Et M. Guillaume Truphème, curé de Saint-Valéry, ayant donné l'absoute, dit d'une voix mouillée de larmes :

"Jamais ne furent portés en terre sainte, pour y attendre le jugement de Dieu, plus braves gens et meilleurs chrétiens que Jean Lenoël et son fils Désiré."

Et tandis que les barques avec leurs patrons périssaient sur la côte, de grands navires sombraient au large, et il n'y avait de jour où l'Océan n'apportât quelque épave. Or, un matin, des enfants qui conduisaient une barque virent une figure couchée sur la mer. C'était celle de Jésus-Christ, en grandeur d'homme, sculptée dans du bois dur et peinte au naturel et qui semblait un ouvrage ancien. Le Bon Dieu flottait sur l'eau, les bras étendus. Les enfants le tirèrent à bord et le rapportèrent à Saint-Valéry. Il avait le front ceint de la couronne d'épines ; ses pieds et ses mains étaient percés. Mais les clous manquaient ainsi que la croix. Les bras encore ouverts pour s'offrir et bénir, il apparaissait tel que l'avaient vu Joseph d'Arimathie et les saintes femmes au moment de l'ensevelir.

Les enfants le remirent à M. le curé Truphème qui leur dit :

"Cette image du Sauveur est d'un travail antique, et celui qui la fit est mort sans doute depuis longtemps. Bien que les marchands d'Amiens et de Paris vendent aujourd'hui cent francs et même davantage des statues admirables, il faut reconnaître que les ouvriers d'autrefois avaient aussi du mérite. Mais

je me réjouis surtout à la pensée que si Jésus-Christ est venu ainsi les bras ouverts, à Saint-Valéry, c'est pour bénir la paroisse si cruellement éprouvée et annoncer qu'il a pitié des pauvres gens qui vont à la pêche au péril de leur vie. Il est le Dieu qui marchait sur les eaux et qui bénissait les filets de Céphas."

Et M. le curé Truphème, ayant fait déposer le Christ dans l'église, sur la nappe du maître-autel, s'en alla commander au charpentier Lemerre une belle croix en cœur de chêne.

Quand elle fut faite, on y attacha le Bon Dieu avec des clous tout neufs et on le dressa dans la nef, au-dessus du banc d'oeuvre.

C'est alors qu'on vit que ses yeux étaient pleins de miséricorde et comme humides d'une pitié céleste.

Un des marguilliers, qui assistait à la pose du crucifix, crut voir des larmes couler sur la face divine. Le lendemain matin, quand M. le curé entra dans l'église avec l'enfant de choeur pour dire sa messe, il fut bien surpris de trouver la croix vide au-dessus du banc d'oeuvre et le Christ couché sur l'autel.

Sitôt qu'il eut célébré le saint sacrifice, il fit appeler le charpentier et lui demanda pourquoi il avait détaché le Christ de sa croix. Mais le charpentier répondit qu'il n'y avait point touché, et, après avoir interrogé le bedeau et les fabriciens, M. Truphème s'assura que personne n'était entré dans l'église depuis le moment où le Bon Dieu avait été placé sur le banc d'oeuvre.

Il eut alors le sentiment que ces choses étaient merveilleuses, et il les médita avec prudence. Le dimanche qui suivit, il en parla au prône à ses paroissiens, et il les invita à contribuer par leurs dons à l'érection d'une nouvelle croix plus belle que la première et plus digne de porter Celui qui racheta le monde.

Les pauvres pêcheurs de Saint-Valéry donnèrent autant d'argent qu'ils purent, et les veuves apportèrent leur anneau. Si bien que M. Truphème put aller tout de suite à Abbeville commander une croix de bois noir, très luisant, que surmontait un écriteau avec l'inscription INRI en lettres d'or. Deux mois plus tard, on la planta à la place de la première et l'on y attacha le Christ entre la lance et l'éponge.

Mais Jésus la quitta comme l'autre, et il alla, dès la nuit, s'étendre sur

l'autel.

M. le curé, en l'y retrouvant le matin, tomba à genoux et pria longtemps. Le bruit de ce miracle se répandit tout alentour, et les dames d'Amiens firent des quêtes pour le Christ de Saint-Valéry. Et M. Truphème reçut de Paris de l'argent et des bijoux, et la femme du ministre de la Marine, Mme Hyde de Neuville, lui envoya un cœur de diamants. En disposant de toutes ces richesses, un orfèvre de la rue de Saint-Sulpice composa, en deux ans, une croix d'or et de pierreries qui fut inaugurée en grande pompe dans l'église de Saint-Valéry, le deuxième dimanche après Pâques de l'année 18... Mais Celui qui n'avait pas refusé la croix douloureuse, s'échappa de cette croix si riche, et alla s'étendre de nouveau sur le lin blanc de l'autel.

De peur de l'offenser, on l'y laissa, cette fois, et il y reposait depuis plus de deux ans quand Pierre, le fils à Pierre Caillou, vint dire à M. le curé Truphème qu'il avait trouvé sur la grève la vraie croix de Notre-Seigneur. Pierre était un innocent, et comme il n'avait pas assez de raison pour gagner sa vie, on lui donnait du pain, par charité ; il était aimé parce qu'il ne faisait jamais de mal. Mais il tenait des propos sans suite, que personne n'écoutait.

Pourtant M. Truphème, qui ne cessait de méditer le mystère du Christ de l'Océan, fut frappé de ce que venait de dire le pauvre insensé. Il se rendit avec le bedeau et deux fabriciens à l'endroit où l'enfant disait avoir vu une croix, et il y trouva deux planches garnies de clous, que la mer avait longtemps roulées et qui vraiment formaient une croix. C'étaient les épaves d'un ancien naufrage. On distinguait encore sur une de ces planches deux lettres peintes en noir, un J. et un L., et l'on ne pouvait douter que ce ne fût un débris de la barque de Jean Lenoël, qui, cinq ans auparavant, avait péri en mer avec son fils Désiré.

A cette vue, le bedeau et les fabriciens se mirent à rire de l'innocent. qui prenait les ais rompus d'un bateau pour la croix de Jésus-Christ. Mais M. le curé Truphème arrêta leurs moqueries. Il avait beaucoup médité et beaucoup prié depuis la venue parmi les pêcheurs du Christ de l'Océan, et le mystère de la charité infinie commençait à lui apparaître. Il s'agenouilla sur le sable, récita l'oraison pour les fidèles défunts, puis il ordonna aux bedeaux et aux fabriciens de porter cette épave sur leurs épaules et de la déposer dans l'église. Quand ce fut fait, il souleva le Christ de dessus

l'autel, le posa sur le planches de la barque et l'y cloua lui-même, avec les clous que la mer avait rongés.

Par son ordre, cette croix prit, dès le lendemain, au-dessus du banc d'oeuvre, la place de la croix d'or et de piergeries. Le Christ de l'Océan ne s'en est jamais détaché. Il a voulu rester sur ce bois où des hommes sont morts en invoquant son nom et le nom de sa mère. Et là, entrouvrant sa bouche auguste et douloreuse, il semble dire : "Ma croix est faite de toutes les souffrances des hommes, car je suis véritablement le Dieu des pauvres et des malheureux."

JEAN MARTEAU

I – UN REVE

Comme on parlait du sommeil et des songes, Jean Marteau dit qu'un rêve avait laissé une impression ineffaçable dans son cerveau.

"Était-il prophétique ? demanda M. Goubin.

– Ce rêve, répondit Jean Marteau, n'a rien de remarquable en soi, pas même son incohérence. Mais j'y ai perçu des images avec une acuité douloureuse qui n'est comparable à rien. Rien au monde, rien ne me fut jamais aussi présent, aussi sensible que les visions de ce rêve. C'est par là qu'il est intéressant. Il m'a fait comprendre les illusions des mystiques. Si l'esprit scientifique m'avait fait défaut, je l'aurais certainement pris pour une apocalypse et une révélation, et j'y aurais cherché les principes de ma conduite et les règles de ma vie. Je dois vous dire que je fis ce rêve dans des circonstances particulières. C'était au printemps de 1895 ; j'avais vingt ans. Nouveau venu à Paris, je traversais des temps difficiles. Cette nuit-là je m'étais étendu dans un taillis des bois de Versailles, sans avoir mangé depuis vingt-quatre heures. Je ne souffrais pas. J'étais dans un état de douceur et d'allégeance, traversé par moments d'une impression d'inquiétude. Et il me semblait que je ne dormais ni ne veillais. Une petite fille, une toute petite fille, en capeline bleue et en tablier blanc, marchait sur des béquilles dans une plaine, au crépuscule. Ses béquilles, à chaque pas qu'elle faisait, s'allongeaient et la soulevaient comme des échasses. Elles devinrent bientôt plus hautes que les peupliers qui bordaient la rivière. Une femme, qui vit ma surprise, me dit : "Vous ne savez donc pas que les béquilles poussent au printemps ? Mais il y a des moments où leur croissance est d'une rapidité effrayante."

"Un homme, dont je ne pus voir le visage, ajouta : "C'est l'heure climatérique !"

"Alors, avec un bruit faible et mystérieux qui m'effraya, les herbes se mirent à monter autour de moi. Je me levai et gagnai une plaine couverte de plantes pâles, cotonneuses et mortes. J'y rencontrais Vernaux, le seul ami que j'eusse à Paris, où il vivait aussi misérablement que moi. Nous

marchâmes longtemps côte à côte, en silence. Dans le ciel, les étoiles énormes et sans rayonnements étaient comme des disques d'or pâle.

"J'en savais la cause et je l'expliquai à Vernaux. "C'est un phénomène d'optique, lui dis-je. Notre oeil n'est pas au point."

"Et je poursuivis, avec un soin minutieux et des peines infinies, une démonstration qui reposait principalement sur l'entièvre identité de l'oeil humain et de la lunette astronomique.

"Tandis que je le raisonnais ainsi, Vernaux trouva à terre, dans les herbes livides, un énorme chapeau noir, en forme de melon, et à côtes, avec un galon d'or et une boucle de diamants. Il me dit, en le mettant sur sa tête : "C'est le chapeau du lord-maire. – Évidemment", lui répondis-je.

"Et je repris ma démonstration. Elle était si ardue, que la sueur m'en coulait du front. A tout moment j'en perdais le fil, et je recommençais indéfiniment cette phrase : "Les grands sauriens qui nageaient dans les eaux chaudes des mers primitives avaient l'oeil construit comme une lunette..."

"Je ne m'arrêtai qu'en m'apercevant que Vernaux avait disparu. Je le retrouvai bientôt dans un pli de terrain. Il était à la broche, sur un feu de broussailles. Des Indiens, les cheveux noués au sommet de la tête, l'arrosaient avec une longue cuiller et tournaient la broche. Vernaux me dit d'une voix claire : "Mélanie est venue."

"Je m'aperçus seulement alors qu'il avait une tête et un cou de poulet. Mais je ne pensais plus qu'à trouver Mélanie que, par illumination soudaine, je savais être la plus belle des femmes. Je courus, et ayant atteint l'orée d'un bois, je vis, à la clarté de la lune, une forme blanche qui fuyait. Des cheveux d'un roux magnifique coulaient sur sa nuque. Une lueur argentée caressait ses épaules, une ombre bleue emplissait le creux qui partageait son dos étincelant ; et les fossettes de ses reins, qui s'élevaient et s'abaissaient à chacun de ses pas souriaient d'un divin sourire. Je voyais distinctement l'ombre azurée croître et décroître au creux du jarret, selon que la jambe était tendue ou pliée. Je remarquai aussi la plante rose de ses pieds. Je la poursuivis longtemps sans fatigue et d'un pas léger comme le vol d'un oiseau. Mais une ombre épaisse la voilait, et sa fuite incessante me conduisit dans un chemin si étroit qu'un petit poêle de fonte le barrait entièrement. C'était un de ces poêles à longs tuyaux coudés qu'on met dans

les ateliers. Il était chauffé à blanc. La porte était incandescente et la fonte rougissait tout autour. Un chat à poil ras se tenait assis dessus et me regardait. En approchant, j'aperçus par les fentes de sa peau grillée une pâte ardente de fer fondu qui remplissait son corps. Il miaulait et je compris qu'il me demandait de l'eau. Pour en trouver, je descendis la pente d'un bois frais, planté de frênes et de bouleaux. Un ruisseau y coulait, au fond d'une ravine. Mais des blocs de grès et des touffes de chênes nains le surplombaient et je ne pouvais en approcher. Tandis que je me laissais glisser sur une pierre moussue, mon bras gauche se détacha de mon épaule sans blessure ni douleur. Je le pris dans ma main droite. Il était insensible et froid ; son contact me fut désagréable. Je fis cette réflexion que maintenant j'étais exposé à le perdre et que c'était pour le reste de ma vie un pénible assujettissement que de veiller sans cesse à sa conservation. Je me promis de faire faire une boîte en ébène pour le renfermer quand je ne m'en servirais pas. Comme j'avais très froid dans ce creux humide, j'en sortis par un sentier rustique qui me mena sur un plateau battu des vents, où tous les arbres étaient douloureusement courbés. Là, par un chemin jaune, passait une procession. Elle était rustique, humble, toute semblable à la procession des Rogations dans le village de Brécé, que notre maître, M. Bergeret, connaît bien. Le clergé, les confréries, les fidèles n'offraient rien de singulier, à cela près qu'aucun n'avait de pieds et qu'ils allaient tous sur de petites roulettes. Je reconnus sous le dais M. l'abbé Lantaigne, devenu curé de village et qui pleurait des larmes de sang. Je voulus lui crier : "Je suis ministre plénipotentiaire." Mais la voix s'arrêta dans ma gorge, et une grande ombre, descendue sur moi, me fit lever la tête. C'était une des béquilles de la petite boîteuse. Elles montaient maintenant à mille mètres dans le ciel, et j'aperçus l'enfant comme un point noir devant la lune. Les étoiles avaient grandi encore et pâli, et je distinguai parmi elles trois planètes dont la forme sphérique apparaissait nettement à l'oeil. Je crus même reconnaître quelques taches à leur surface. Mais ces taches ne correspondaient pas aux dessins de Mars, de Jupiter et de Saturne que j'avais vus naguère dans les livres d'astronomie.

"Mon ami Vernaux s'étant approché de moi, je lui demandai s'il ne voyait pas les canaux de la planète Mars. "Le ministère est renversé", me dit-il. "Il ne portait plus trace de la broche dont je l'avais vu transpercé, mais il

avait sa tête et son cou de poulet, et il était ruisselant de sauce. J'éprouvais un besoin irrésistible de lui exposer ma théorie optique, et de reprendre mon raisonnement au point où je l'avais laissé. "Les grands sauriens, lui dis-je, qui nageaient dans les eaux chaudes des mers primitives, avaient l'oeil construit comme une lunette..."

"Au lieu de m'écouter, il se mit à un lutrin, qui se trouvait dans la campagne, ouvrit un antiphonaire et se mit à chanter comme un coq.

"Impatienté, je lui tournai le dos et sautai dans un tram qui passait. Je trouvai dedans une vaste salle à manger, semblable à celles des grands hôtels et des transatlantiques. Elle était couverte de cristaux et de fleurs. Des femmes décolletées et des hommes en habit étaient assis autour à perte de vue, devant des candélabres et des lustres qui formaient une perspective infinie de lumière. Un maître d'hôtel me présenta des viandes dont je pris ma part. Mais elles exhalaient une odeur fétide et le morceau que je portai à ma bouche me souleva le cœur. D'ailleurs je n'avais pas faim. Les convives quittèrent la table sans que j'eusse avalé une bouchée. Tandis que les valets emportaient les flambeaux, Vernaux s'approcha de moi et me dit : "Tu n'as pas vu la dame décolletée qui était assise près de toi. C'était Mélanie. Regarde."

"Et il me montra par la portière des épaules baignées d'une lumière blanche dans la nuit, sous les arbres. Je sautai dehors, je m'élançai à la poursuite de la forme charmante. Cette fois, je l'approchai, je l'effleurai. Je sentis un moment palpiter sous mes doigts une chair délicieuse. Mais elle glissa entre mes bras, et j'embrassai des ronces. "Voilà mon rêve.

– Il est vrai qu'il est triste", dit M. Bergeret, en empruntant son langage à la simple Stratonice :

La vision de soi peut faire quelque horreur.

II – LA LOI EST MORTE MAIS LE JUGE EST VIVANT

"Quelques jours après, dit Jean Marteau, il m'arriva de coucher dans un taillis du bois de Vincennes. Je n'avais pas mangé depuis trente-six heures."

M. Goubin essuya les verres de son lorgnon. Il avait les yeux tendres et le regard dur. Il examina minutieusement Jean Marteau et lui dit d'un ton de reproche :

"Comment ? Cette fois encore vous n'aviez pas mangé depuis vingt-quatre heures ?

– Cette fois encore, répondit Jean Marteau, je n'avais pas mangé depuis vingt-quatre heures. Mais j'avais tort. Il n'est pas convenable de manquer de pain. C'est une incorrection. La faim devrait être un délit comme le vagabondage. Mais en fait les deux délits se confondent et l'article 269 punit de trois à six mois de prison les gens qui n'ont pas de moyens de subsistance. Le vagabondage, dit le Code, est l'état des vagabonds, des gens sans aveu, qui n'ont ni domicile certain ni moyens de subsistance et qui n'exercent habituellement aucun métier, aucune profession. Ce sont de grands coupables.

– Il est remarquable, dit M. Bergeret, que l'état de ces vagabonds, passibles de six mois de prison et de dix ans de surveillance, est précisément celui où le bon saint François mit ses compagnons, à Sainte-Marie-des-Anges, et les filles de sainte Claire, saint François d'Assise et saint Antoine de Padoue, s'ils venaient prêcher aujourd'hui à Paris, risqueraient fort d'aller dans le panier à salade au dépôt de la Préfecture. Ce que j'en dis n'est pas pour dénoncer à la police les moines mendians qui pullulent maintenant et trublionnent chez nous. Ceux-là ont des moyens d'existence et ils exercent tous les métiers.

– Ils sont respectables puisqu'ils sont riches, dit Jean Marteau, et la mendicité n'est interdite qu'aux pauvres. Si j'avais été trouvé sous mon arbre, j'aurais été mis en prison, et c'eût été justice. Ne possédant rien,

j'étais un ennemi présumé de la propriété, et il est juste de défendre la propriété contre ses ennemis. La tâche auguste du juge est d'assurer à chacun ce qui lui revient, au riche sa richesse et au pauvre sa pauvreté.

– J'ai médité la philosophie du droit, dit M. Bergeret, et j'ai reconnu que toute la justice sociale reposait sur ces deux axiomes : le vol est condamnable ; le produit du vol est sacré. Ce sont là les principes qui assurent la sécurité des individus et maintiennent l'ordre dans l'État. Si l'un de ces principes tutélaires était méconnu, la société tout entière s'écroulerait. Ils furent établis au commencement des âges. Un chef vêtu de peaux d'ours, armé d'une hache de silex et d'une épée en bronze, rentra avec ses compagnons dans l'enceinte de pierres où les enfants de la tribu étaient renfermés avec les troupeaux des femmes et des rennes. Ils ramenaient les jeunes filles et les jeunes garçons de la tribu voisine et rapportaient des pierres tombées du ciel, qui étaient précieuses parce qu'on en faisait des épées qui ne pliaient pas. Le chef monta sur un tertre, au milieu de l'enceinte, et dit : "Ces esclaves et ce fer, que j'ai pris à des hommes faibles et méprisables, sont à moi. Quiconque étendra la main dessus sera frappé de ma hache." Telle est l'origine des lois. Leur esprit est antique et barbare. Et c'est parce que la justice est la consécration de toutes les injustices, qu'elle rassure tout le monde.

"Un juge peut être bon, car les hommes ne sont pas tous méchants ; la loi ne peut pas être bonne, parce qu'elle est antérieure à toute idée de bonté. Les changements qu'on y a apportés dans la suite des âges n'ont pas altéré son caractère originel. Les juristes l'ont rendue subtile et l'ont laissée barbare. C'est à sa férocité même qu'elle doit d'être respectée et de paraître auguste. Les hommes sont enclins à adorer les dieux méchants, et ce qui n'est point cruel ne leur semble point vénérable. Les justiciables croient à la justice des lois. Ils n'ont point une autre morale que les juges, et ils pensent comme eux qu'une action punie est une action punissable. J'ai été souvent touché de voir, en police correctionnelle ou en Cour d'assises, que le coupable et le juge s'accordent parfaitement sur les idées de bien et de mal. Ils ont les mêmes préjugés, et une morale commune.

– Il n'en saurait être autrement, dit Jean Marteau. Un malheureux qui a volé à un étalage une saucisse ou une paire de souliers n'a pas pour cela pénétré d'un regard profond et d'un esprit intrépide les origines du droit et

les fondements de la justice. Et ceux qui, comme nous, n'ont pas craint de voir la consécration de la violence et de l'iniquité à l'origine des Codes, ceux-là sont incapables de voler un centime.

– Mais enfin, dit M. Goubin, il y a des lois justes.

– Croyez-vous ? demanda Jean Marteau.

– Monsieur Goubin a raison, dit M. Bergeret. Il y a des lois justes. Mais la loi, étant instituée pour la défense de la société, ne saurait être, dans son esprit, plus équitable que cette société. Tant que la société sera fondée sur l'injustice, les lois auront pour fonction de défendre et de soutenir l'injustice. Et elles paraîtront d'autant plus respectables qu'elles seront plus injustes. Remarquez aussi qu'anciennes pour la plupart, elles représentent non pas tout à fait l'iniquité présente, mais une iniquité passée, plus rude et plus grossière. Ce sont des monuments des âges mauvais, qui subsistent dans des jours plus doux.

– Mais on les corrige, dit M. Goubin.

– On les corrige, répondit M. Bergeret. La Chambre et le Sénat y travaillent quand ils n'ont pas autre chose à faire. Mais le fond subsiste : il est âpre. A vrai dire, je ne craindrais pas beaucoup les mauvaises lois si elles étaient appliquées par de bons juges. La loi est inflexible, dit-on. Je ne le crois pas. Il n'y a point de texte qui ne se laisse solliciter. La loi est morte. Le magistrat est vivant ; c'est un grand avantage qu'il a sur elle.

Malheureusement il n'en use guère. D'ordinaire, il se fait plus mort, plus froid, plus insensible que le texte qu'il applique. Il n'est point humain ; il n'a point de pitié. L'esprit de caste étouffe en lui toute sympathie humaine.

"Je ne parle ici que des magistrats honnêtes.

– C'est le plus grand nombre, dit M. Goubin.

– C'est le plus grand nombre, répondit M. Bergeret, si nous considérons la probité vulgaire et la morale commune. Mais est-ce assez que d'être à peu près un honnête homme pour exercer sans erreurs et sans abus le pouvoir monstrueux de punir ? Le bon juge devrait unir l'esprit philosophique à la simple bonté. C'est beaucoup demander à un homme qui fait sa carrière et veut avancer. Sans compter que s'il fait paraître une morale supérieure à celle de son temps, il sera odieux à ses confrères et soulèvera l'indignation générale. Car nous appelons immoralité toute morale qui n'est point la nôtre. Tous ceux qui ont apporté un peu de bonté nouvelle au monde

essayèrent le mépris des honnêtes gens. C'est bien ce qui est arrivé au président Magnaud.

"J'ai là ses jugements réunis en un petit volume et commentés par Henry Leyret. Ces jugements, quand ils furent prononcés, indignèrent les magistrats austères et les législateurs vertueux. Ils témoignent de l'esprit le plus élevé et de l'âme la plus tendre. Ils sont pleins de pitié, ils sont humains, ils sont vertueux. On estima dans la magistrature que le président Magnaud n'avait pas l'esprit juridique, et les amis de M. Méline l'accusèrent de ne point assez respecter la propriété.

Et il est vrai que les "attendus" dont s'appuient les jugements de M. le président Magnaud sont singuliers ; car on y rencontre à chaque ligne les pensées d'un esprit libre et les sentiments d'un cœur généreux."

M. Bergeret, prenant sur la table un petit volume rouge, le feuilleta et lut : "La probité et la délicatesse sont deux vertus infiniment plus faciles à pratiquer quand on ne manque de rien, que lorsqu'on est dénué de tout."

*

"Ce qui ne peut être évité ne saurait être puni."

*

"Pour équitablement apprécier le délit de l'indigent, le juge doit, pour un instant, oublier le bien-être dont il jouit, afin de s'identifier autant que possible avec la situation lamentable de l'être abandonné de tous."

*

"Le souci du juge, dans son interprétation de la loi, ne doit pas être seulement limité au cas spécial qui lui est soumis, mais s'étendre encore aux conséquences bonnes ou mauvaises que peut produire sa sentence dans un intérêt plus général."

*

"C'est l'ouvrier seul qui produit, et qui expose sa santé ou sa vie au profit exclusif du patron, lequel ne peut compromettre que son capital."

"Et j'ai cité presque au hasard, ajouta M. Bergeret en fermant le livre.

Crainquebille, Putois, Riquet et Plus...

Voilà des paroles nouvelles et qui rendent le son d'une grande âme !"

MONSIEUR THOMAS

J'ai connu un juge austère. Il s'appelait Thomas de Maulan et était de petite noblesse provinciale. Il s'était destiné à la magistrature sous le septennat du maréchal de Mac-Mahon, dans l'espoir de rendre un jour la justice au nom du Roi. Il avait des principes qu'il pouvait croire inébranlables, ne les ayant jamais remués. Dès qu'on remue un principe, on trouve quelque chose dessous, et l'on s'aperçoit que ce n'était pas un principe. Thomas de Maulan tenait soigneusement à l'abri de sa curiosité ses principes religieux et ses principes sociaux.

Il était juge au Tribunal de première instance dans la petite ville de X***, où j'habitais alors. Ses dehors inspiraient l'estime et même une certaine sympathie. C'était un long corps sec, la peau collée aux os, la face jaune. Sa parfaite simplicité lui donnait assez grand air. Il se faisait appeler Monsieur Thomas, non qu'il eût sa noblesse en mépris, mais parce qu'il se jugeait trop pauvre pour la soutenir. Je l'ai assez pratiqué pour reconnaître que ses apparences ne trompaient pas et qu'avec une intelligence étroite et un tempérament faible, il avait une âme haute. Je lui découvris de grandes qualités morales. Mais ayant eu occasion d'observer comment il remplissait ses fonctions de magistrat instructeur et de juge, je m'aperçus que sa probité même et l'idée qu'il se faisait de son devoir le rendaient inhumain, et parfois lui ôtaient toute clairvoyance. Comme il était d'une piété extrême, l'idée de péché et d'expiation dominait dans son esprit, sans qu'il en eût conscience, l'idée de délit et de peine, et il était visible qu'il punissait les coupables avec l'agréable idée de les purifier. Il considérait la justice humaine comme une image affaiblie mais belle encore de la justice divine. On lui avait appris dans son enfance que la souffrance est bonne, qu'elle a par elle-même un mérite, des vertus, qu'elle est expiatrice. Il le croyait fermement et il estimait que la souffrance est due à quiconque a failli. Il aimait à châtier. C'était l'effet de sa bonté. Accoutumé à rendre grâces à Dieu qui lui envoyait des maux de dents et des coliques hépatiques en punition du péché d'Adam et pour son salut éternel, il

accordait aux rôdeurs et aux vagabonds la prison et l'amende comme un bienfait et comme un secours. Il tirait de son catéchisme la philosophie des lois, et il était impitoyable par droiture et simplicité d'esprit. On ne peut pas dire qu'il fût cruel. Mais, n'étant pas sensuel, il n'était pas non plus sensible. Il ne se faisait pas de la souffrance humaine une idée concrète et physique. Il s'en faisait une idée purement morale et dogmatique. Il avait pour le système cellulaire une préférence un peu mystique, et ce n'est pas sans quelque joie de son cœur et de ses yeux qu'un jour il me montra une belle prison qu'on venait de bâtir dans son ressort ; une chose blanche, propre, muette, terrible ; des cellules en cercle, et le gardien au centre dans un phare. Cela vous avait l'air d'un laboratoire établi par des fous pour fabriquer des fous. Et ce sont bien des fous sinistres, que ces inventeurs du système cellulaire qui, pour moraliser un malfaiteur, le soumettent à un régime qui le rend stupide ou furieux. M. Thomas en jugeait autrement. Il regardait en silence avec satisfaction ces atroces cellules. Il avait son idée de derrière la tête : il pensait que le prisonnier n'est jamais seul puisque Dieu est avec lui. Et son regard tranquille et satisfait disait : "J'en ai mis là cinq ou six tout seuls en face de leur Créateur et Souverain Juge. Il n'y a pas au monde de sort plus enviable que le leur."

Ce magistrat fut chargé d'instruire plusieurs affaires, et entre autres celle d'un instituteur. L'enseignement laïque et l'enseignement congréganiste étaient alors en guerre déclarée. Les républicains ayant dénoncé l'ignorance et la brutalité des Frères, le journal clérical de la région accusa un instituteur laïque d'avoir assis un enfant sur un poêle rouge. Cette accusation trouva crédit dans l'aristocratie rurale. On rapporta le fait avec des détails révoltants et la rumeur publique éveilla l'attention de la justice. M. Thomas, qui était honnête homme, n'aurait jamais obéi à ses passions, s'il avait su que c'étaient des passions. Mais il les prenait pour des devoirs, parce qu'elles étaient religieuses. Il crut de son devoir d'accueillir les plaintes portées contre l'école sans Dieu, et il ne s'aperçut pas de son extrême promptitude à les accueillir. Je dois dire qu'il instruisit l'affaire avec un soin minutieux et des peines infinies. Il l'instruisit selon les méthodes ordinaires à la justice, et il en obtint de merveilleux résultats. Trente enfants de l'école, curieusement interrogés, lui répondirent mal d'abord, mieux ensuite, très bien enfin. Après un mois d'interrogations, ils

répondaient si bien qu'ils faisaient tous la même réponse. Les trente dépositions concordaient, elles étaient identiques, littéralement semblables, et ces enfants qui, le premier jour, disaient n'avoir rien vu, déclaraient maintenant d'une voix claire, en employant tous exactement les mêmes mots, que leur petit camarade avait été assis, le derrière nu, sur un poêle rouge. M. le juge Thomas se félicitait d'un si beau succès, quand l'instituteur établit sur des preuves irréfutables qu'il n'y avait jamais eu de poêle dans l'école. M. Thomas eut alors quelque soupçon que les enfants mentaient. Mais ce dont il ne s'aperçut point, c'est qu'il leur avait lui-même, sans le vouloir, dicté et appris par cœur leur témoignage.

L'affaire se termina par une ordonnance de non-lieu. L'instituteur fut renvoyé chez lui après une sévère admonestation du juge, qui lui conseilla vivement de réfréner à l'avenir ses instincts brutaux. Les petits enfants des Frères vinrent faire des charivaris devant son école déserte. Quand il sortait de sa maison, on lui criait : "Oh ! eh ! Grille-Cul !" et on lui jetait des pierres. M. l'inspecteur primaire, instruit de cet état de choses, fit un rapport constatant que cet instituteur n'avait pas d'autorité sur ses élèves et concluant à son déplacement immédiat. Il fut envoyé dans un village où l'on parle un patois qu'il ne comprend pas.

Il y est appelé Grille-Cul. C'est le seul terme français qu'on y sache.

Dans la fréquentation de M. Thomas, j'ai appris comment il se fait que les témoignages recueillis par un magistrat instructeur sont tous du même style. Il me reçut dans son cabinet pendant qu'assisté de son greffier, il interrogeait un témoin. Je pensai me retirer, mais il me pria de rester, ma présence n'étant nuisible en rien à la bonne administration de la justice.

Je m'assis dans un coin et j'entendis les questions et les réponses :

"Duval, vous avez vu le prévenu à six heures du soir ?

– C'est-à-dire, monsieur le juge, que ma femme était à la fenêtre. Alors elle m'a dit : "Voilà Socquardot qui passe !"

– Sa présence sous vos fenêtres lui semblait de nature à être remarquée, puisqu'elle a pris soin de vous la signaler expressément. Et les allures du prévenu vous parurent suspectes ?

– Je vais vous dire, monsieur le juge. Ma femme m'a dit : "Voilà Socquardot qui passe !" Alors j'ai regardé et j'ai dit : "Effectivement ! C'est Socquardot !"

– C'est cela ! Greffier, écrivez : "A six heures de relevée, les époux Duval aperçurent le prévenu qui rôdait autour de la maison avec des allures suspectes."

M. Thomas fit encore quelques questions au témoin, qui était journalier de son état ; il recueillit les réponses et en dicta au greffier la traduction en jargon judiciaire. Puis le témoin entendit la lecture de sa déposition, signa, salua et se retira.

"Pourquoi, demandai-je alors, ne recueillez-vous pas les dépositions telles qu'elles vous sont apportées, au lieu de les traduire dans une langue qui n'est pas celle du témoin ?"

M. Thomas me regarda avec surprise et me répondit avec tranquillité :

"Je ne sais ce que vous voulez dire. Je recueille les dépositions aussi fidèlement que possible. Tous les magistrats en font autant. Et l'on ne cite pas, dans les annales de la magistrature, un seul exemple d'une déposition altérée ou tronquée par un juge. Si, conformément à l'usage constant de mes collègues, je modifie les termes mêmes employés par les témoins, c'est que les témoins, comme ce Duval que vous venez d'entendre, s'expriment mal et qu'il serait contraire à la dignité de la justice de recueillir des termes incorrects, bas, et souvent grossiers, quand il n'y a pas nécessité à le faire. Mais je crois que vous ne vous rendez pas un compte exact, cher monsieur, des conditions dans lesquelles se fait une instruction judiciaire. Il ne faut pas perdre de vue l'objet même que se propose le magistrat en recueillant et en groupant les témoignages. Il doit non seulement s'éclairer, mais éclairer le tribunal. Il ne suffit pas que la lumière se fasse dans son esprit : il faut qu'il la fasse dans l'esprit des juges.

Il importe donc qu'il mette en évidence les charges qui parfois sont dissimulées dans le récit équivoque ou diffus d'un témoin comme dans les réponses ambiguës du prévenu. S'ils étaient enregistrés sans ordre ni méthode, les témoignages les plus probants paraîtraient faibles, et la plupart des coupables échapperaient au châtiment.

– Mais ce procédé qui consiste à préciser la pensée flottante des témoins, ce procédé, demandai-je, n'est-il pas dangereux ?

– Il le serait si les magistrats n'étaient pas consciencieux. Mais je n'ai pas encore connu un seul magistrat qui n'eût pas une haute conscience de ses devoirs. Et pourtant j'ai siégé à côté de protestants, de déistes et de juifs.

Mais ils étaient magistrats.

– Du moins, monsieur Thomas, votre manière de faire a-t-elle cet inconvénient que le témoin, quand vous lui lisez sa déposition, ne peut guère la comprendre, puisque vous y avez introduit des termes dont il n'a pas l'usage et dont le sens lui échappe. Que représente à ce journalier votre expression d'"allures suspectes" ?

Il me répondit vivement :

"J'y ai pensé, et je prends contre ce danger des précautions minutieuses. Je vais vous en donner un exemple. Il y a peu de temps, un témoin d'une intelligence assez bornée, et dont la moralité m'est inconnue, me parut inattentif à la lecture que le greffier lui donna de sa propre déposition.

Je lui en fis faire une seconde lecture, après l'avoir invité à y prêter une attention soutenue. Je crus voir qu'il n'en fit rien. C'est alors que j'usai d'un stratagème pour l'amener à une plus juste appréciation de son devoir et de sa responsabilité. Je dictai au greffier une dernière phrase qui contredisait toutes les précédentes. Et j'invitai le témoin à signer. Au moment où il posait la plume sur le papier, je lui arrêtai le bras : "Malheureux ! m'écriai-je, vous allez signer une déclaration contraire à celle que vous venez de faire et accomplir ainsi une action criminelle."

– Eh bien, que vous dit-il ?

– Il me répondit piteusement : "Monsieur le juge, vous êtes plus instruit que moi, vous devez savoir mieux que moi ce qu'il fallait écrire." Vous voyez, ajouta M. Thomas, qu'un juge soucieux de bien remplir sa fonction se garde de toute cause d'erreur. Croyez-le bien, cher monsieur, l'erreur judiciaire est un mythe."

VOL DOMESTIQUE

A Henri Monod

...

Il y a environ dix ans, peut-être plus, peut-être moins, je visitai une prison de femmes. C'était un ancien château construit sous Henri IV et dont les hauts toits d'ardoise dominaient une sombre petite ville du Midi, au bord d'un fleuve. Le directeur de cette prison touchait à l'âge de la retraite ; il portait une perruque noire et une barbe blanche. C'était un directeur extraordinaire. Il pensait par lui-même et avait des sentiments humains. Il ne se faisait pas d'illusions sur la moralité de ses trois cents pensionnaires, mais il n'estimait pas qu'elle fût bien au-dessous de la moralité de trois cents femmes prises au hasard dans une ville.

"Il y a de tout ici comme ailleurs", semblait-il me dire de son regard doux et las.

Quand nous traversâmes la cour, une longue file de détenuesachevait la promenade silencieuse et regagnait les ateliers. Il y avait beaucoup de vieilles, l'air brute et sournois. Mon ami le docteur Cabane, qui nous accompagnait, me fit remarquer que presque toutes ces femmes avaient des tares caractéristiques, que le strabisme était fréquent parmi elles, que c'étaient des dégénérées, et qu'il s'en trouvait bien peu qui ne fussent marquées des stigmates du crime, ou tout au moins du délit.

Le directeur secoua lentement la tête. Je vis bien qu'il n'était guère accessible aux théories des médecins criminalistes et qu'il demeurait persuadé que dans notre société les coupables ne sont pas toujours très différents des innocents. Il nous mena dans les ateliers. Nous vîmes les boulangères, les blanchisseuses, les lingères à l'ouvrage. Le travail et la propreté mettaient là presque un peu de joie. Le directeur traitait toutes ces femmes avec bonté. Les plus stupides et les plus méchantes ne lui faisaient pas perdre sa patience ni sa bienveillance. Il estimait qu'on doit passer bien des choses aux personnes avec lesquelles on vit, qu'il ne faut pas trop demander même à des délinquantes et à des criminelles ; et, contrairement à l'usage, il n'exigeait pas des voleuses et des entremetteuses qu'elles fussent parfaites parce qu'elles étaient punies. Il ne croyait guère à

...

l'efficacité morale des châtiments, et il désespérait de faire de la prison une école de vertu. Ne pensant pas qu'on rend les gens meilleurs en les faisant souffrir, il épargnait le plus qu'il pouvait les souffrances à ces malheureuses. Je ne sais s'il avait des sentiments religieux, mais il n'attachait aucune signification morale à l'idée d'expiation.

"J'interprète le règlement, me dit-il, avant de l'appliquer. Et je l'explique moi-même aux détenues. Le règlement prescrit, par exemple, le silence absolu. Or, si elles gardaient absolument le silence, elles deviendraient toutes idiotes ou folles. Je pense, je dois penser, que ce n'est pas cela que veut le règlement. Je leur dis : "Le règlement vous ordonne de garder le silence. Qu'est-ce que cela signifie ? Cela signifie que les surveillantes ne doivent pas vous entendre. Si l'on vous entend, vous serez punies ; si l'on ne vous entend pas, on n'a pas de reproche à vous faire. Je n'ai pas à vous demander compte de vos pensées. Si vos paroles ne font pas plus de bruit que vos pensées, je n'ai pas à vous demander compte de vos paroles." Ainsi averties, elles s'étudient à parler sans pour ainsi dire proférer de sons. Elles ne deviennent pas folles et la règle est suivie."

Je lui demandai si ses supérieurs hiérarchiques approuvaient cette interprétation du règlement.

Il me répondit que les inspecteurs lui faisaient souvent des reproches ; qu'alors il les conduisait jusqu'à la porte extérieure et leur disait : "Vous voyez cette grille ; elle est en bois. Si l'on enfermait ici des hommes, au bout de huit jours il n'en resterait pas un. Les femmes n'ont pas l'idée de s'évader. Mais il est prudent de ne pas les rendre enragées. Le régime de la prison n'est pas déjà très favorable à leur santé physique et morale. Je ne me charge plus de les garder si vous leur imposez la torture du silence."

L'infirmerie et les dortoirs, que nous visitâmes ensuite, étaient installés dans de grandes salles blanchies à la chaux, et qui ne gardaient plus de leur antique splendeur que des cheminées monumentales de pierre grise et de marbre noir surmontées de pompeuses Vertus en ronde bosse. Une Justice, sculptée vers 1600 par quelque artiste flamand italianisé, la gorge libre et la cuisse hors de sa tunique fendue, tenait d'un bras gras ses balances affolées dont les plateaux se choquaient comme des cymbales. Cette déesse tournait la pointe de son glaive contre une petite malade couchée dans un lit de fer, sur un matelas aussi mince qu'une serviette pliée. On eût

dit un enfant.

"Eh bien, cela va mieux ? demanda le docteur Cabane.

– Oh ! oui, monsieur, beaucoup mieux."

Et elle sourit.

"Allons, soyez bien sage, et vous guérirez."

Elle regarda le médecin avec de grands yeux pleins de joie et d'espérance.

"C'est qu'elle a été bien malade, cette petite", dit le docteur Cabane.

Et nous passâmes.

"Pour quel délit a-t-elle été condamnée

– Ce n'est pas pour un délit, c'est pour un crime.

– Ah !

– Infanticide."

Au bout d'un long corridor, nous entrâmes dans une petite pièce assez gaie, toute garnie d'armoires, et dont les fenêtres, qui n'étaient pas grillées, donnaient sur la campagne. Là, une jeune femme, fort jolie, écrivait devant un bureau. Debout, près d'elle, une autre, très bien faite, cherchait une clé dans un trousseau pendu à sa ceinture. J'aurais cru volontiers que ce fussent les filles du directeur. Il m'avertit que c'étaient deux détenues.

"Vous n'avez pas vu qu'elles ont le costume de la maison ?"

Je ne l'avais pas remarqué, sans doute parce qu'elles ne le portaient pas comme les autres.

"Leurs robes sont mieux faites et leurs bonnets, plus petits, laissent voir leurs cheveux.

– C'est, me répondit le vieux directeur, qu'il est bien difficile d'empêcher une femme de montrer ses cheveux, quand ils sont beaux. Celles-ci sont soumises au régime commun et astreintes au travail.

– Que font-elles ?

– L'une est archiviste et l'autre bibliothécaire."

Il n'y avait pas besoin de le demander : c'étaient deux "passionnelles". Le directeur ne nous cacha pas qu'aux délinquantes il préférait les criminelles.

"J'en sais, dit-il, qui sont comme étrangères à leur crime. Ce fut un éclair dans leur vie. Elles sont capables de droiture, de courage et de générosité. Je n'en dirais pas autant de mes voleuses. Leurs délits, qui restent médiocres et vulgaires, forment le tissu de leur existence. Elles sont incorrigibles. Et cette bassesse, qui leur fit commettre des actes

répréhensibles, se retrouve à tout instant dans leur conduite. La peine qui les atteint est relativement légère et, comme elles ont peu de sensibilité physique et morale, elles la supportent le plus souvent avec facilité. "Ce n'est pas à dire, ajouta-t-il vivement, que ces malheureuses soient toutes indignes de pitié et ne méritent point qu'on s'intéresse à elles. Plus je vis, plus je m'aperçois qu'il n'y a pas de coupables et qu'il n'y a que des malheureux."

Il nous fit entrer dans son cabinet et donna à un surveillant l'ordre de lui amener la détenue 503.

"Je vais, nous dit-il, vous donner un spectacle que je n'ai point préparé, je vous prie de le croire, et qui vous inspirera sans doute des réflexions neuves sur les délits et les peines. Ce que vous allez voir et entendre, je l'ai vu et entendu cent fois dans ma vie."

Une détenue, accompagnée d'une surveillante, entra dans le cabinet. C'était une jeune paysanne assez jolie, l'air simple, nice et doux.

"J'ai une bonne nouvelle à vous annoncer, lui dit le directeur. M. le président de la République, instruit de votre bonne conduite, vous remet le reste de votre peine. Vous sortirez samedi."

Elle écoutait, la bouche entrouverte, les mains jointes sur le ventre. Mais les idées n'entraient pas vite dans sa tête.

"Vous sortirez samedi prochain de cette maison. Vous serez libre."

Cette fois elle comprit, ses mains se soulevèrent dans un geste de détresse, ses lèvres tremblèrent :

"C'est-il vrai qu'il faut que je m'en aille ? Alors qu'est-ce que je vas devenir ? Ici j'étais nourrie, vêtue et tout. Est-ce que vous pourriez pas le dire à ce bon monsieur, qu'il vaut mieux que je reste où je suis ?"

Le directeur lui représenta avec une douce fermeté qu'elle ne pouvait refuser la grâce qui lui était faite ; puis il l'avertit qu'à son départ elle recevrait une certaine somme, dix ou douze francs.

Elle sortit en pleurant.

Je demandai ce qu'elle avait fait, celle-là. Il feuilleta un registre :

"503. Elle était servante chez des cultivateurs... Elle a volé un jupon à ses maîtres... Vol domestique... Vous savez, la loi punit sévèrement le vol domestique."

EDMÉE OU LA CHARITÉ BIEN PLACÉE

A H. Harduin

...

Horteur, le fondateur de L'Étoile, le directeur politique et littéraire de La Revue nationale et du Nouveau Siècle illustré, Horteur, m'ayant reçu dans son cabinet, me dit du fond de son siège directorial :

"Mon bon Marteau, faites-moi un conte pour mon numéro exceptionnel du Nouveau Siècle. Trois cents lignes, à l'occasion du "jour de l'an". Quelque chose de bien vivant, avec un parfum d'aristocratie."

Je répondis à Horteur que je n'étais pas bon, au sens du moins où il le disait, mais que je lui donnerais volontiers un conte.

"J'aimerais bien, me dit-il, que cela s'appelât : Conte pour les riches.

– J'aimerais mieux : Conte pour les pauvres.

– C'est ce que j'entends. Un conte qui inspire aux riches de la pitié pour les pauvres.

– C'est que précisément je n'aime pas que les riches aient pitié des pauvres.

– Bizarre !

– Non pas bizarre, mais scientifique. Je tiens la pitié du riche envers le pauvre pour injurieuse et contraire à la fraternité humaine. Si vous voulez que je parle aux riches, je leur dirai : "Épargnez aux pauvres votre pitié : ils n'en ont que faire. Pourquoi la pitié, et non pas la justice ? Vous êtes en compte avec eux. Réglez le compte. Ce n'est pas une affaire de sentiment. C'est une affaire économique. Si ce que vous leur donnez gracieusement est pour prolonger leur pauvreté et votre richesse, ce don est inique et les larmes que vous y mêlerez ne le rendront pas équitable. "Il faut restituer", comme disait le procureur au juge après le sermon du bon frère Maillard. Vous faites l'aumône pour ne pas restituer. Vous donnez un peu pour garder beaucoup, et vous vous félicitez. Ainsi le tyran de Samos jeta son anneau à la mer. Mais la Némésis des dieux ne reçut point cette offrande. Un pêcheur rapporta au tyran son anneau dans le ventre d'un poisson. Et Polycrate fut dépouillé de toutes ses richesses."

– Vous plaisantez.

– Je ne plaisante pas. Je veux faire entendre aux riches qu'ils sont

bienfaisants au rabais et généreux à bon compte, qu'ils amusent le créancier, et que ce n'est pas ainsi qu'on fait les affaires. C'est un avis qui peut leur être utile.

– Et vous voulez mettre des idées pareilles dans Le Nouveau Siècle, pour couler la feuille ! Pas de ça ! mon ami, pas de ça !

– Pourquoi voulez-vous que le riche agisse avec les pauvres autrement qu'avec les riches et les puissants ? Il leur paie ce qu'il leur doit, et s'il ne leur doit rien, il ne leur paie rien. C'est la probité. S'il est probe, qu'il en fasse autant pour les pauvres. Et ne dites point que les riches ne doivent rien aux pauvres. Je ne crois pas qu'un seul riche le pense. C'est sur l'étendue de la dette que commencent les incertitudes. Et l'on n'est pas pressé d'en sortir. On aime mieux rester dans le vague.

On sait qu'on doit. On ne sait pas ce qu'on doit, et l'on verse de temps en temps un petit acompte. Cela s'appelle la bienfaisance, et c'est avantageux.

– Mais ce que vous dites là n'a pas le sens commun, mon cher collaborateur. Je suis peut-être plus socialiste que vous, mais je suis pratique. Supprimer une souffrance, prolonger une existence, réparer une parcelle des injustices sociales, c'est un résultat. Le peu de bien qu'on fait est fait. Ce n'est pas tout, mais c'est quelque chose. Si le petit conte que je vous demande attendrit une centaine de mes riches abonnés et les dispose à donner, ce sera autant de gagné sur le mal et la souffrance. C'est ainsi que peu à peu on rend la condition des pauvres supportable.

– Est-il bon que la condition des pauvres soit supportable ? La pauvreté est indispensable à la richesse, la richesse est nécessaire à la pauvreté. Ces deux maux s'engendent l'un l'autre et s'entretiennent l'un par l'autre. Il ne faut pas améliorer la condition des pauvres ; il faut la supprimer. Je n'induirai pas les riches en aumône, parce que leur aumône est empoisonnée, parce que l'aumône fait du bien à celui qui donne et du mal à celui qui reçoit, et parce qu'enfin, la richesse étant par elle-même dure et cruelle, il ne faut pas qu'elle revête l'apparence trompeuse de la douceur. Puisque vous voulez que je fasse un conte pour les riches, je leur dirai : "Vos pauvres sont vos chiens, que vous nourrissez pour mordre. Les assistés font aux possédants une meute qui aboie aux prolétaires.

Les riches ne donnent qu'à ceux qui demandent. Les travailleurs ne demandent rien. Et ils ne reçoivent rien."

- Mais les orphelins, les infirmes, les vieillards ?...
- Ils ont le droit de vivre. Pour eux je n'exciterai pas la pitié, j'invoquerai le droit.
- Tout cela, c'est de la théorie ! Revenons à la réalité. Vous me ferez un petit conte à l'occasion des étrennes, et vous pourrez y mettre une pointe de socialisme. Le socialisme est assez à la mode. C'est une élégance. Je ne parle pas, bien entendu, du socialisme de Guesde, ni du socialisme de Jaurès ; mais d'un bon socialisme que les gens du monde opposent avec à-propos et esprit au collectivisme. Mettez-moi dans votre conte des figures jeunes. Il sera illustré, et l'on n'aime, dans les images, que les sujets gracieux. Mettez en scène une jeune fille, une charmante jeune fille. Ce n'est pas difficile.
- Non, ce n'est pas difficile.
- Ne pourriez-vous pas introduire aussi dans le conte un petit ramoneur ? J'ai une illustration toute faite, une gravure en couleurs, qui représente une jeune fille faisant l'aumône à un petit ramoneur, sur les marches de la Madeleine. Ce serait une occasion de l'employer... Il fait froid, il neige ; la jolie demoiselle fait la charité au petit ramoneur... Vous voyez cela ?
- Je vois cela.
- Vous broderez sur ce thème.
- Je broderai. Le petit ramoneur, transporté de reconnaissance, se jette au cou de la jolie demoiselle qui se trouve être la propre fille de M. le comte de Linotte. Il lui donne un baiser et imprime sur la joue de cette gracieuse enfant un petit O de suie, un joli petit O tout rond et tout noir. Il l'aime. Edmée (elle se nomme Edmée) n'est pas insensible à un sentiment si sincère et si ingénue... Il me semble que l'idée est assez touchante.
- Oui... vous pourrez en faire quelque chose.
- Vous m'encouragez à continuer... Rentrée dans son appartement somptueux du boulevard Malesherbes, Edmée éprouve pour la première fois de la répugnance à se débarbouiller : elle voudrait garder sur la joue l'empreinte des lèvres qui s'y sont posées. Cependant le petit ramoneur l'a suivie jusqu'à sa porte ; il reste en extase sous les fenêtres de l'adorable jeune fille... Cela va-t-il ?
- Mais oui...
- Je poursuis. Le lendemain matin, Edmée, couchée dans son petit lit

blanc, voit le petit ramoneur sortir de la cheminée de sa chambre. Il se jette ingénument sur la délicieuse enfant et la couvre de petits O de suie, tout ronds. J'ai oublié de vous dire qu'il est d'une beauté merveilleuse. La comtesse de Linotte le surprend dans ce doux travail. Elle crie, elle appelle. Il est si occupé qu'il ne la voit ni ne l'entend.

– Mon cher Marteau...

– Il est si occupé qu'il ne la voit ni ne l'entend. Le comte accourt. Il a l'âme d'un gentilhomme. Il prend le petit ramoneur par le fond de la culotte, qui précisément se présente à ses yeux, et le jette par la fenêtre.

– Mon cher Marteau...

– J'abrège... Neuf mois après, le petit ramoneur épousait la noble jeune fille. Et il n'était que temps. Voilà les suites d'une charité bien placée.

– Mon cher Marteau, vous vous êtes assez payé ma tête.

– N'en croyez rien. J'achève. Ayant épousé mademoiselle de Linotte, le petit ramoneur devint comte du Pape et se ruina aux courses. Il est aujourd'hui fumiste, rue de la Gaîté, à Montparnasse. Sa femme tient la boutique et vend des salamandres, à dix-huit francs, payables en huit mois.

– Mon cher Marteau, ce n'est pas drôle.

– Prenez garde, mon cher Horteur. Ce que je viens de vous conter, c'est, au fond, *La Chute d'un Ange*, de Lamartine, et *l'Eloa*, d'Alfred de Vigny. Et, à tout prendre, cela vaut mieux que vos petites histoires larmoyantes, qui font croire aux gens qu'ils sont très bons alors qu'ils ne sont pas bons du tout, qu'ils font du bien alors qu'ils ne font pas de bien, qu'il leur est facile d'être bienfaisants, alors que c'est la chose la plus difficile du monde. Mon conte est moral. De plus il est optimiste et finit bien. Car Edmée trouva dans la boutique de la rue de la Gaîté le bonheur qu'elle aurait cherché en vain dans les divertissements et les fêtes, si elle avait épousé un diplomate ou un officier... Mon cher directeur, est-ce entendu : Prenez-vous Edmée ou la Charité bien placée pour *Le Nouveau Siècle illustré* ?

– C'est que vous avez l'air de me le demander sérieusement ?...

– Je vous le demande sérieusement. Si vous ne voulez pas de mon conte, je le publierai ailleurs.

– Où ?

– Dans une feuille bourgeoise.

- Je vous en défie bien.
- Vous verrez."

Livros Grátis

(<http://www.livrosgratis.com.br>)

Milhares de Livros para Download:

[Baixar livros de Administração](#)

[Baixar livros de Agronomia](#)

[Baixar livros de Arquitetura](#)

[Baixar livros de Artes](#)

[Baixar livros de Astronomia](#)

[Baixar livros de Biologia Geral](#)

[Baixar livros de Ciência da Computação](#)

[Baixar livros de Ciência da Informação](#)

[Baixar livros de Ciência Política](#)

[Baixar livros de Ciências da Saúde](#)

[Baixar livros de Comunicação](#)

[Baixar livros do Conselho Nacional de Educação - CNE](#)

[Baixar livros de Defesa civil](#)

[Baixar livros de Direito](#)

[Baixar livros de Direitos humanos](#)

[Baixar livros de Economia](#)

[Baixar livros de Economia Doméstica](#)

[Baixar livros de Educação](#)

[Baixar livros de Educação - Trânsito](#)

[Baixar livros de Educação Física](#)

[Baixar livros de Engenharia Aeroespacial](#)

[Baixar livros de Farmácia](#)

[Baixar livros de Filosofia](#)

[Baixar livros de Física](#)

[Baixar livros de Geociências](#)

[Baixar livros de Geografia](#)

[Baixar livros de História](#)

[Baixar livros de Línguas](#)

[Baixar livros de Literatura](#)

[Baixar livros de Literatura de Cordel](#)

[Baixar livros de Literatura Infantil](#)

[Baixar livros de Matemática](#)

[Baixar livros de Medicina](#)

[Baixar livros de Medicina Veterinária](#)

[Baixar livros de Meio Ambiente](#)

[Baixar livros de Meteorologia](#)

[Baixar Monografias e TCC](#)

[Baixar livros Multidisciplinar](#)

[Baixar livros de Música](#)

[Baixar livros de Psicologia](#)

[Baixar livros de Química](#)

[Baixar livros de Saúde Coletiva](#)

[Baixar livros de Serviço Social](#)

[Baixar livros de Sociologia](#)

[Baixar livros de Teologia](#)

[Baixar livros de Trabalho](#)

[Baixar livros de Turismo](#)